

Université de Montréal

Le BLÉ, la Cigogne et le Radis

*Ethnographie comparative de réseaux de monnaie locale complémentaire*

*Par*

Yannick Sanschagrin

Département d'anthropologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès science (M.sc)

En Anthropologie

Décembre 2021

© Yannick Sanschagrin, 2021



Université de Montréal

Unité académique : département d'Anthropologie, Faculté des arts et sciences

---

*Ce mémoire (ou cette thèse) intitulé(e)*

**Le BLÉ, la Cigogne et le Radis**

***Ethnographie comparative de réseaux de monnaie locale complémentaire***

*Présenté par*

**Yannick Sanschagrin**

*A été évalué(e) par un jury composé des personnes suivantes*

**Jorge Pantaleón**

Président-rapporteur

**Bernard Bernier**

Directeur de recherche

**Karine Bates**

Membre du jury



## Résumé

Les recherches sur les réseaux monétaires alternatifs sont relativement récentes et particulièrement rares au Québec. De plus, celles-ci montrent un portrait plus globalisé et moins territorialisé, ce qu'une recherche ethnographique est capable de produire. Il était ainsi nécessaire de joindre à ce type de recherche un point de vue plus territorialisé tout en prenant le cas de figure émergent du BLÉ présent à la ville de Québec. En plus de montrer une facette d'alternative économique, cette recherche vise à détailler des distinctions localisées d'un type précis de réseau monétaire, les monnaies locales complémentaires, en montrant une comparaison entre trois réseaux dans les trois aspects : économique, social et environnemental propre à ce type de réseau. Finalement, ces distinctions seront reprises pour montrer la différence dans la structure des réseaux provenant de visions différentes, d'objectifs différents et par conséquent d'une utilisation et appropriation différente de la monnaie.

**Mots-clés :** Monnaie locale complémentaire, Ethnographie, Recherche comparative, Réseaux, Global-local



## Abstract

Researches on alternative currency networks are quite new, especially in the province of Quebec. Moreover, those researches tend to show a more globalized portrayal than territorized, what an ethnographical investigation can produce. It is necessary to join territorized ones to that kind of research, and this will be here the case with the instance of the emergent BLÉ, a local currency which is used at Quebec city. This research aims to detail the localized distinctions within one specific kind of alternative currency network, complementary local currency networks, by comparing three aspects of three different networks: economic, social, and environmental. Finally, those distinctions are useful to show the difference in the structure of the three networks, built from different visions, with different goals, and therefore different uses and appropriations of money.

**Keywords:** Complementary local currency, Ethnography, Comparative research, Network, Global-local



# Table des matières

Résumé.....	5
Abstract .....	7
Table des matières .....	9
Liste des figures.....	15
Liste des sigles et abréviations.....	17
Remerciements .....	19
Introduction.....	21
Chapitre 1 – Qu’est-ce qu’une Monnaie Locale Complémentaire?.....	25
Brève discussion sur la monnaie .....	27
Les monnaies alternatives.....	32
La catégorie des MLC .....	40
Chapitre 2 – Méthodologie et problématique de recherche.....	47
La globalisation et Problématique .....	48
Observation participante et observation.....	51
L’entrevue semi-dirigée .....	52
Le terrain multisite .....	53
Les terrains à Québec, Mulhouse et Ungersheim.....	55
Chapitre 3 – La structure des réseaux de MLC et les paramètres de la confiance.....	61
Le rôle de la confiance en économie .....	61
Présentation des trois réseaux de MLC.....	63
Québec .....	63
Les acteurs.....	64

L'organisme .....	65
Les usagers .....	66
Les commerces .....	66
Le développement du réseau.....	67
Les stratégies de recrutement .....	67
Partenariats et communication .....	68
Les salariés.....	70
Validité.....	70
L'encadrement légal.....	70
Sécurité.....	71
Circulation .....	72
Convertibilité.....	72
Accessibilité.....	73
Possibilités d'échanges.....	76
Les MLC en France.....	79
Validité.....	79
L'encadrement légal.....	79
Sécurité.....	79
Mulhouse.....	80
Les acteurs.....	81
L'organisme .....	81
Les usagers .....	82
Les commerces.....	82
Le développement du réseau.....	82

Les stratégies de recrutement .....	82
Partenariats et communication .....	82
Les Salariés .....	83
Circulation .....	84
Convertibilité.....	84
Accessibilité.....	84
Possibilité d'échanges .....	85
Ungersheim .....	86
Les acteurs.....	88
L'organisme .....	88
Les usagers .....	88
Les commerces.....	88
Le développement du réseau.....	88
Partenariats et Communication .....	88
Circulation .....	89
Convertibilité.....	89
Accessibilité.....	89
Possibilités d'échanges.....	91
La confiance dans les MLC.....	92
Chapitre 4 – L'aspect économique.....	97
Circuit court.....	98
Québec .....	100
Mulhouse.....	103
Ungersheim .....	105

Source de revenus des organismes et son utilisation (partie 1) .....	106
Québec .....	108
Mulhouse.....	109
Retour sur l’aspect économique .....	110
Chapitre 5 – L’aspect social .....	113
La charte d’utilisation et les valeurs du réseau.....	113
Québec .....	114
Mulhouse.....	117
Ungersheim .....	118
Éducation populaire .....	119
Québec .....	120
Mulhouse.....	123
Ungersheim .....	124
Empowerment.....	126
Québec .....	127
Ungersheim .....	128
Réinvestir dans la communauté (Partie 2).....	128
Québec .....	129
Mulhouse.....	131
Retour sur l’aspect social .....	132
Conclusion .....	135
Distinctions structurelles.....	135
Distinctions économiques .....	136
Distinctions sociales .....	137

Distinctions environnementales .....	138
La pertinence de recherches futures .....	139
Références bibliographiques.....	141



## Liste des figures

Figure 1. –Tableau tiré de Naqvi et Southgate 2013 p. 322 montrant les catégories d’acteurs impliqués et le sens de circulation monétaire .....	29
Figure 2. –Catégories de monnaies alternatives tiré de Blanc 2018 p. 13 .....	34
Figure 3. –Un billet de 1 schilling de la ville de Wörgl avec les timbres conservant sa valeur .....	37
Figure 4. –Billet de 20 BLÉS.....	64
Figure 5. –Figure d’un billet de 10 Cigognes .....	81
Figure 6. –Billets de Radis .....	87



## Liste des sigles et abréviations

AGA : Assemblée générale annuelle

BLÉ : Billet local d'échange

CA : Conseil administratif

CAD : Canadian dollar

CC : Cercle central

LETS : Local exchange trading system

MLC : Monnaie locale complémentaire

MLCC : Monnaie locale complémentaire et citoyenne

MLCQ : Monnaie locale complémentaire Québec

OBNL: Organisme à but non lucratif

RADISOL : Rencontre des alternatives et des Initiatives solidaires

TEM : Topiki Enallaktiki Monada

WIR : Wirtschaftsring genossenschaft



## Remerciements

Je voudrais remercier avant tout les personnes qui ont accepté de participer à cette recherche. Ils ont été généreux de leur temps et sans cela je n'aurais jamais pu produire ce mémoire. Les bénévoles des organismes rencontrés, spécialement ceux de Québec, ont été présents et m'ont orienté et aidé à entrer en contact avec plusieurs membres du réseau.

J'aimerais également remercier ma tante Manon Côté, mon oncle Danny Boutin ainsi que mon cousin Nicolas Boutin qui m'ont généreusement accueilli chez eux pendant tout le mois qu'a constitué mon terrain à Québec ainsi que toute ma famille (surtout ma mère, mon beau-père et mon père) qui m'a supporté tout au long de ma maîtrise et même avant.

J'aimerais également remercier mes amis.es avec qui j'ai eu le plaisir de discuter et tergiverser sur divers aspects du mémoire, me permettant d'y voir plus clair. Particulièrement Anick Desjardins, Murielle Gariépy ainsi que Mélissa Charest qui, en plus, m'a relu et corrigé.

Finalement, un grand merci aux professeurs Jorge Pantaleón et Karine Bates avec qui j'ai pu parler de mon sujet et qui ont su m'aiguiller et évidemment à mon directeur Bernard Bernier qui m'a accordé tout le temps nécessaire pour me conseiller et améliorer la rédaction du mémoire.



## Introduction

Il existe toute sorte de monnaies alternatives. Certaines sont plus étudiées que d'autres, certains réseaux font même office de référence dans le domaine. La pertinence d'étudier spécifiquement un réseau de monnaie locale complémentaire parmi d'autres monnaies alternatives provient en partie de son émergence au Québec et de l'absence de recherche portant sur ce genre de sujet dans la province contrairement aux accorderies, par exemple. D'un point de vue anthropologique, cette constatation constitue une vraie mine d'or à exploiter, d'autant plus que trop peu de recherches sur ces réseaux sont allées en profondeur d'un réseau comme une recherche ethnographique a tendance à le faire. De plus, je n'ai trouvé aucune ethnographie sur les monnaies locales complémentaires, les recherches sur la question adoptant généralement un point de vue beaucoup plus macro.

Loin d'avoir la prétention de révolutionner le sujet, ce mémoire a pour but de proposer un regard de l'intérieur de réseaux de monnaie locale complémentaire et ainsi compléter et complémenter les recherches précédemment faites. Cependant, l'un des points faibles d'une recherche ethnographique est d'avoir un point de vue local au point de risquer d'échapper tout ce qui aurait un caractère global. Il était donc impératif d'apporter un point de vue comparatif afin d'éviter de s'emprisonner dans un contexte particulier et de risquer d'extrapoler les données à d'autres réseaux monétaires du même type qui ont tout de même un fonctionnement différent. Je me suis donc appuyé sur les recherches plus globales sur le sujet comme fil conducteur, me permettant de regrouper les spécificités des réseaux sous des thèmes semblables, l'aspect économique, l'aspect social et l'aspect environnemental pour ensuite m'intéresser à deux, ensuite trois, réseaux et ainsi développer cette recherche comparative en faisant ressortir les points concordants et divergents.

Il est nécessaire d'adopter ici un point de vue de pluralité monétaire. Une monnaie de ce type est généralement développée pour que les acteurs locaux se l'approprient, ce qui amène une variété de monnaie en fonction des choix de la communauté, ce qui influence le type de monnaie qui sera créé et par la suite la façon dont celle-ci et le réseau autour seront gérés et la façon dont ils

intégreront le quotidien des gens. Une chose qui revient souvent sur la monnaie, surtout une monnaie libéralisée, ou *all-purpose money*, est qu'elle a tendance à être un moyen de domination, bien qu'elle puisse également être un vecteur d'entraide. C'est en se basant sur son potentiel d'entraide que les monnaies alternatives sont généralement créées, que ce soit de la simple entraide économique ou le développement d'aptitudes personnelles pour les mettre à la disposition de la communauté. Il y a ainsi tout un spectre de possibilités monétaires et la monnaie centrale, tout comme les monnaies locales complémentaires, n'est qu'un exemple, bien que la monnaie centrale soit la plus utilisée et la plus dominante du paysage monétaire.

Cependant, n'étant qu'un mémoire, cette recherche a dû laisser tomber en partie ou en totalité quelques éléments forts pertinents comme la publicité et l'utilisation des médias sociaux comme moyen de diffusion, ou encore essayer d'englober le point de vue des partenaires comme la SDC de Québec ou le bureau de poste à Ungersheim par exemple. Malheureusement, je n'ai pu traiter ces éléments et ils devront faire l'objet d'une autre recherche, comme beaucoup d'autres d'ailleurs.

De plus, aujourd'hui, en ces temps de pandémie de la COVID-19, et par conséquent en contexte de distanciation physique et de relance économique, MLCQ, en tant qu'acteur de la ville de Québec a renouvelé d'ingéniosité pour proposer une nouvelle monnaie, le dollar solidaire. Cette monnaie électronique vise principalement à soutenir les commerçants de la ville et ses environs. Au moment d'écrire ces lignes, la publicité est essentiellement mise autour du dollar solidaire. Je ne sais pas ce qu'est devenu le BLÉ qui ne semble pas non plus abandonné. Il serait intéressant de savoir ce qu'il en est de cette nouvelle monnaie alternative et comment les deux monnaies réussissent (ou non) à cohabiter. Mais surtout, cette explication sert avant tout à remettre le terrain en contexte, c'est-à-dire l'été 2019, où la COVID-19 était encore inconnue de tous. Des changements se sont nécessairement produits depuis tout ce temps et le dollar solidaire en fait partie. Je ne sais pas où se situe le BLÉ dans ces changements, mais les données de 2019 restent toute de même pertinentes pour garder une trace de cette MLC, mais aussi pour montrer le rôle que peut et que vise à occuper un réseau de monnaie locale complémentaire qui ne se limite pas nécessairement à soutenir l'économie locale.

Il en va de même pour Mulhouse, où la mise en pause du réseau lors de mon terrain a grandement modifié les données qu'il m'était possible de collecter. Cela a tout de même pu être très utile comme contrexemple, mais le mois suivant la fin de mon terrain, sa reprise avec des employés a tout de même nécessairement changé le réseau.

Même si ces réseaux ne sont plus les mêmes, les données qui ont produit ce mémoire servent également à instruire toute personne qui désire en apprendre davantage sur ce type de réseau. Pour beaucoup, l'explication d'un réseau de MLC, autant sa forme, ses objectifs et sa pertinence, peut parfois être complexe et peut être un facteur qui détermine si un interlocuteur décide ou non d'embarquer dans l'aventure. J'ai donc essayé de fournir des éléments pertinents pour bien expliciter et rendre compréhensible ce que peut comporter un réseau de MLC et, j'ose l'espérer, le portrait offert le rend très bien.

Le premier chapitre s'attarde donc à expliquer ce qu'est précisément un réseau de monnaie locale complémentaire, en comparaison avec d'autres types de monnaie, et à expliciter les trois axes qui le composent, soit l'aspect économique, social et environnemental et ainsi fournir un cadre théorique et conceptuel au lecteur et bien cibler le sujet de recherche. Le chapitre 2 sert quant à lui à fournir une question de recherche amenée par une problématique et à expliquer comment se sont imposées les méthodes de collectes de données pour ce type de recherche. Les chapitres 3, 4 et 5 sont ce qui est ressorti de la collecte de données et regroupé en structure des réseaux étudiés (chapitre 3), aspect économique et environnemental (chapitre 4) et l'aspect social et environnemental (chapitre 5). L'aspect environnemental ne peut pas être traité séparément des deux premiers aspects, il était nécessaire de le séparer et l'inclure dans ces deux chapitres.

Pour terminer, il est tout à fait possible de rencontrer un réseau qui ne respecte pas ou peu tout ce qui est écrit dans ce mémoire. Il est plus question de donner une idée de la diversité des possibilités économiques et les initiatives de changements sociaux, puisqu'il est impossible de toutes les développer, d'autant plus qu'un même réseau, comme mentionné pour le BLÉ et la Cigogne, peut changer drastiquement pour s'ajuster aux enjeux auxquels fait face le réseau ou la ville, causé par un imprévu tragique comme la COVID-19.



# Chapitre 1 – Qu'est-ce qu'une Monnaie Locale Complémentaire?

Qu'est-ce qu'une monnaie locale complémentaire (MLC)? La réponse est quelque peu compliquée puisque les différentes catégories de monnaies alternatives ne sont pas nécessairement utilisées de la même façon selon les différents chercheurs. Variable en fonction des auteurs, la littérature sur le sujet utilise des termes aussi disparates que « monnaie sociale », « monnaie communautaire », « monnaie locale complémentaire et citoyenne »<sup>1</sup>, tout simplement « monnaie locale », etc. Tantôt interchangeables, tantôt non. Par exemple, pour Jérôme Blanc la MLC répondrait uniquement à un but économique de rétention monétaire alors que la MLCC (monnaie locale complémentaire et citoyenne) aurait une visée sociale (voir Blanc 2007). Un deuxième type de logique consiste en l'utilisation d'un nom plus générique qui englobe ou pourrait englober les MLC, les MLCC et d'autres types de réseaux monétaires sans de distinction. Streinzer (2018) le fait avec son « complementary currency network » qui est un LETS (Local exchange trading system), différent de ce qui est étudié dans ce mémoire, ou encore le « community currency system » présent au Japon dont parlent Nakazato et Lim (2015) qui comprend trois types de systèmes monétaires alternatifs différents. Dans ce cas de figure, les échanges permis dans le réseau se situent dans une aire géographique limitée (un quartier, une ville ou une région tout au plus) et constituent la base commune de tous ces réseaux monétaires. Sans distinction de leurs buts, leur logique, leurs formes d'échanges, etc.

Il sera d'ailleurs question tout au long du mémoire de « réseau » monétaire ou « réseau » de MLC. Il s'agit d'une tentative de faire ressortir le rôle des acteurs du réseau et de transposer le centre d'attention, passant de la monnaie vers l'action de ces acteurs. Un objet dont l'application principale est de changer de propriétaire ne peut fonctionner en dehors d'un réseau, des contacts

---

<sup>1</sup> On peut penser à la troisième édition du livre de Phillippe Derudder « Les monnaies locales complémentaires et citoyennes » où il mentionne d'entrée de jeu que la première modification qu'il ait faite a été d'ajouter « et citoyennes » au titre, avec des raisons légitimes, mais qui n'apporte aucun changement de fond au propos du livre.

répétés entre individus, et ce réseau ne peut exister ni avoir les effets désirés si aucune personne n'utilise ses règles et ses codes.

Les critères définissant les différents réseaux de monnaies ne sont donc pas les mêmes selon les auteurs. Pour certains, le critère est en fonction du but purement économique ou non de la monnaie. Pour d'autres, le critère est l'aire géographique d'utilité. Une chose est sûre, c'est que ces monnaies sont toutes alternatives au système de monnaie centrale<sup>2</sup>. Dans le cadre de cette recherche, les critères délimitant les catégories de monnaies alternatives seront basés sur 1) le but derrière la création de la monnaie alternative et, 2) sur la structure du réseau (création monétaire, accessibilité, type de marché, etc.) qui en découle, qui sont principalement inspirés des catégories de Jérôme Blanc dans *Les monnaies alternatives*. Ce chapitre tentera de démêler les différents réseaux monétaires alternatifs pour bien saisir ce que « monnaie locale alternative » signifie dans ce mémoire.

Cette diversité monétaire ne trouve pourtant pas ou trop peu d'échos dans les sciences économiques. Cette discipline ne considère généralement pas ces monnaies comme de la monnaie. La littérature sur le sujet provient donc majoritairement de l'anthropologie et de la sociologie. Mais puisqu'il est tout de même question de monnaie, ces deux disciplines incorporent des concepts économiques sur la monnaie dans leurs analyses. Comme le but de ce chapitre est de placer les réseaux de MLC dans un vaste spectre monétaire, la première section s'intéressera alors à ces concepts relatifs à la monnaie utilisés en anthropologie économique qui sont utiles à comprendre la position de la discipline par rapport à ce sujet. Par la suite, il sera question des monnaies alternatives, de ce que ce terme signifie et ce qu'il implique en donnant quelques exemples de monnaies alternatives afin de séparer les MLC des autres monnaies alternatives. Finalement, j'aborderai plus en profondeur la théorie sur les réseaux de MLC en démêlant les problèmes de catégorisation des monnaies mentionnés plus haut pour en proposer une nouvelle qui sera celle utilisée dans ce mémoire, où la place des MLC se pourrait se résumer en trois

---

<sup>2</sup> Le terme de monnaie centrale fait référence à la monnaie provenant du système monétaire soutenu par l'État qui inclut les crédits créés par les banques privés tout comme les pièces de monnaie et les billets créés par la Banque Centrale d'un pays ou d'une entité internationale comme pour l'Europe. C'est d'ailleurs le cas de l'euro qui m'empêche de parler de monnaie nationale puisqu'il est international.

aspects : le soutien à l'économie locale (aspect économique), la dynamisation des échanges sociaux (aspect social) dans un mode d'organisation plus écoresponsable (aspect environnemental).

## **Brève discussion sur la monnaie**

Dans la lignée de Marx, Weber et Simmel, une tradition dans les sciences sociales a défini la monnaie comme intrinsèquement négative, la voyant comme froide et la source d'un comportement calculateur moralement répréhensible (Maurer 2006). L'anthropologie classique des années 1950 a cependant révélé des systèmes économiques non occidentaux où la monnaie était imbriquée dans d'autres sphères sociales et pas seulement économique. L'historien de l'économie Karl Polanyi amena deux concepts pour parler de la monnaie. Elle peut être une *general-purpose money* (ou encore *all-purpose money*), utilisée pour se procurer n'importe quoi comme c'est le cas dans les sociétés occidentales. Le second concept, *special-purpose money*, est lorsque la monnaie sert des buts bien précis, parfois à des moments spécifiques et avec des personnes précises (Polanyi 2011 [1957]). L'anthropologue Paul Bohannan, par exemple, reprit ces termes pour parler de la vie économique des Tiv. Les échanges des Tiv sont structurés en trois sphères : les commodités de bases comme la nourriture où aucun objet d'échange particulier n'est utilisé; les produits de luxe et les esclaves échangés à l'aide de tiges de laiton; et finalement, le droit des humains autres qu'esclaves (généralement les femmes et les enfants) à des fins matrimoniales est échangé contre des droits sur d'autres individus autres qu'esclaves (encore une fois généralement femmes ou enfants). Deux types différents de monnaie sont essentiellement utilisés pour ces trois sphères d'échange et il est difficilement concevable d'acquérir quelque chose ou quelqu'un de l'une de ces sphères avec une monnaie d'une autre sphère. Par exemple, il est mal vu d'échanger les droits d'une femme pour un mariage contre une tige de laiton qui sert à acquérir les esclaves. Pour acquérir le droit sur une femme, il faut son consentement et implique une cérémonie hautement ritualisée alors que les esclaves n'ont aucun droit ni aucun mot à dire dans l'échange (Bohannan 1959). Il en va de même pour la célèbre ethnographie de Malinowski sur la *Kula* chez les Trobriandais où les chefs des différentes tribus s'échangeaient des colliers et

des bracelets, chacun circulant dans un sens précis, et ces objets doivent impérativement être échangés au chef suivant après un certain temps de possession. Cela prend plusieurs semaines de préparation où d'autres biens sont échangés sous la forme de dons et de contre-dons. Il peut s'écouler des mois et même une année entre un don et son contre-don puisque ces échanges sont finement calculés pour offrir un peu plus que le don précédent afin de prouver, de maintenir ou d'augmenter son statut social (Malinowski 1922). Cette époque marquée par le colonialisme pullule de ce genre d'exemples ethnographiques, avec les monnaies de perle, de coquillage, de bêtes, etc. où l'on opposait ces « monnaies primitives » spécifiques, à la monnaie générale des sociétés occidentales.

Bien que la question de la restriction d'utilisation de ces différents objets monétaires soit toujours pertinente puisqu'elle signifie un rapport différent au marché, aux échanges sans marché et à la monnaie et pourrait intuitivement être appliquée aux monnaies alternatives, les recherches plus récentes font plutôt mention de la valeur intrinsèque de la monnaie utilisée : *commodity-money* et *fiat-money*. La première est faite à partir d'une matière ou d'une ressource qui a une valeur en soi comme des métaux précieux, du sel, ou même du bétail. La seconde n'a aucune valeur intrinsèque et fonctionne uniquement sur la base de la confiance comme les monnaies de coquillages, le principe de crédit-dettes, ou encore la monnaie liquide utilisée aujourd'hui (Graeber 2011; Di Muzio et Robbins 2017). Dans *Dettes 5000 d'histoire* par exemple, David Graeber propose une histoire de la monnaie à travers différents âges qui oscillent entre *commodity-money* et *fiat-money*, allant de la Mésopotamie il y a près de 5000 ans jusqu'à nos jours. Le dernier changement ayant eu lieu en 1971 alors que le président Nixon laisse tomber l'étalon-or pour baser la valeur du dollar américain sur la confiance des acteurs. La monnaie utilisée depuis est alors la monnaie fiduciaire (*fiat money*). Lorsqu'une monnaie est fiduciaire, « la valeur d'une unité monétaire ne mesure pas celle d'un objet; elle mesure la confiance d'une personne dans d'autres personnes. » (Graeber p. 60)

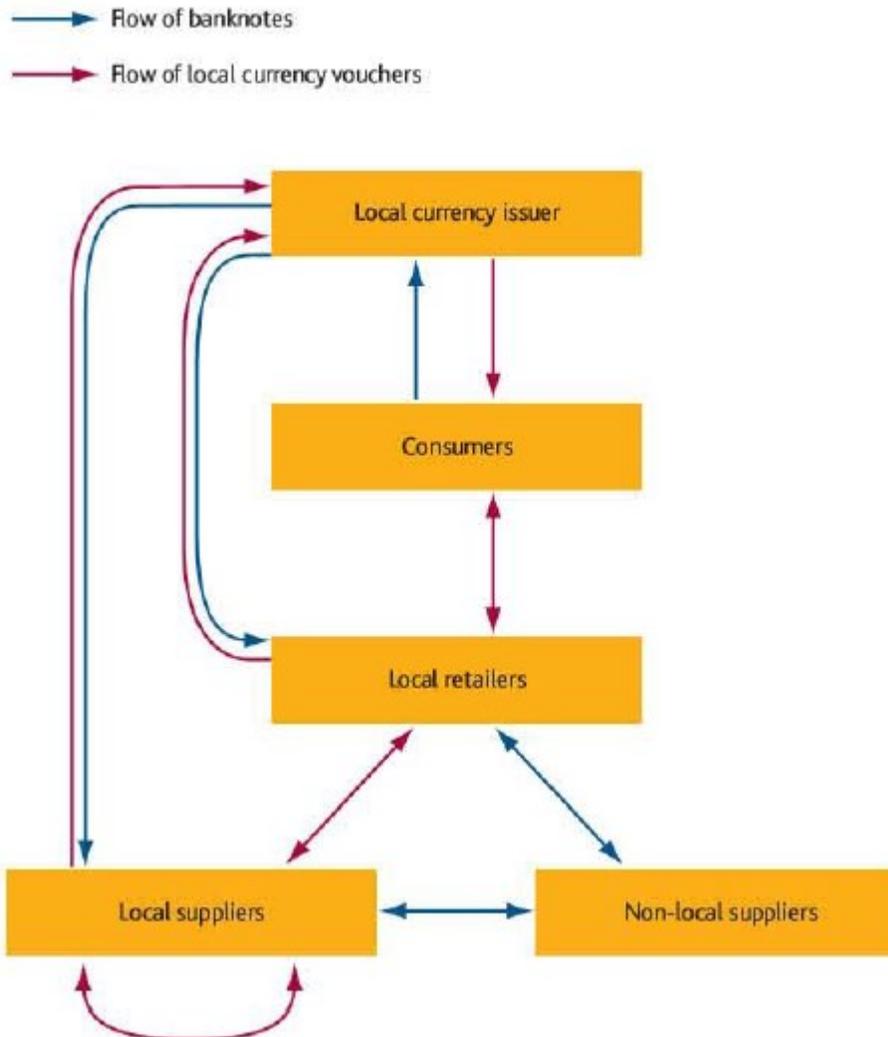
Pour inclure les monnaies dans l'une ou l'autre de ces catégories, il faut avant tout définir ce qu'est une monnaie. Les recherches économiques sur cette question sont relativement unanimes. Celles-ci ont avancé trois ou quatre fonctions (tout dépendamment du chercheur et parfois même une cinquième fonction fait surface) que la monnaie doit remplir. Les trois principales sont le

moyen d'échange (la possibilité d'acquérir des biens et services sur le marché), la réserve de valeur (permettre à une monnaie de garder la même valeur même après une longue période de temps) et l'unité de compte (pouvoir quantifier des biens et services sur une même base afin de les comparer). La quatrième fonction qui n'est pas toujours prise en compte est le moyen de paiement (permettre le paiement de dette, de taxe, de dot, etc.) (Maurer 2006; Di Muzio et Robbins 2017; Ruimy et Dembik 2017; Orrell 2016). Pour les économistes, une monnaie doit absolument avoir ces trois (ou quatre) fonctions et tout dépendamment de l'école de pensée, l'emphase sera mise sur l'une ou l'autre de ces fonctions comme étant la principale. De plus, pour les sciences économiques, la monnaie fiduciaire d'aujourd'hui doit être soutenue par un État à l'aide de lois et de la Banque Centrale (Orrell 2016). Ce qui fait que les monnaies des Tiv, par exemple, ne peuvent être considérées comme monnaie selon les économistes puisqu'elles ne respectent pas toutes les fonctions énoncées et ne sont supportées par aucun pouvoir central.

De la même façon, la plupart des monnaies alternatives ne sont pas considérées comme une monnaie pour la plupart des économistes. Ruimy et Dembik (2017) par exemple, ne conçoivent pas les Monnaies Locales Complémentaires comme des monnaies puisqu'elles n'auraient pas de pouvoir libérateur, le moyen de paiement qui est cette fois-ci pris en compte, ce qui les empêche de considérer les MLC comme une *general-purpose*. L'idée est la même en ce qui concerne les monnaies fondantes (qui seront développées plus loin) qui, elles, n'ont pas de réserve de valeur. D'autres, comme Naqvi et Southgate (2013), s'interrogent sur la nature des monnaies alternatives. Ces derniers s'intéressent plus précisément au Royaume-Uni, alors que le nombre et l'importance des monnaies alternatives est en augmentation. Ils en viennent à la conclusion que ces monnaies sont plus près des bons d'échange que de la monnaie, bien que, contrairement aux bons d'échange, les billets circulent de mains en mains en plusieurs transactions différentes plutôt que de seulement passer d'un client à un commerce. Cela implique l'existence d'un circuit et donc, d'un système monétaire qu'ils montrent d'ailleurs dans un schéma en parallèle à la monnaie centrale.

Figure 1. – Tableau tiré de Naqvi et Southgate 2013 p. 322  
montrant les catégories d'acteurs impliqués et le sens de

## circulation monétaire



Les recherches ont cependant démontré que dans l'histoire de l'humanité, la monnaie n'a que très rarement rempli simultanément toutes les fonctions évoquées (Graeber 2011). Jean-Michel Servet (2009), par exemple, explique que les sciences économiques ont été très efficaces pour théoriser le système capitaliste dans lequel la discipline s'est développée, mais elles ont échoué à saisir l'économie telle qu'elle est vécue et appréhendée dans un contexte où le but recherché n'est pas une accumulation constante de capital. Les autres systèmes d'échanges ne sont ainsi pas imbriqués dans une logique évolutionniste monétaire avec un troc inefficace comme le conçoit son mythe. En effet, le troc, tel qu'imaginé par les sciences économiques en tant que base d'un système économique interne, n'a jamais été validé par les sciences empiriques comme

l'archéologie et l'ethnologie, ni même par l'histoire, et les critères donnés à la monnaie ne seraient ajustés qu'à notre contexte occidental contemporain (Mitchell-Innes 1913; Graeber 2011). Les recherches archéologiques, sociologiques et ethnologiques sur la monnaie montrent un champ d'études beaucoup plus vaste que les sciences économiques avec une construction historique de la monnaie totalement différente que celle du troc. Comme exemple nous pouvons penser à l'Égypte au Ve siècle avant J.-C. sur le site de 'Ayn Manâwir, où le statère grec est utilisé au côté de « la belle orge ».

« Le premier reposait sur une monnaie d'argent composée à la fois de numéraire et d'argent métal, qui permettait de garantir l'achat ou la location des parts d'irrigation les plus importantes et de cautionner les actes matrimoniaux liant les familles les plus fortunées du village. Le second était organisé autour de la belle orge, monnaie-marchandise locale au moyen de laquelle on pouvait acheter des biens, cautionner des transactions et évaluer la valeur d'autres produits. » (Agut-Labordère 2014 p. 86)

Étant utilisées dans des sphères d'échange bien différentes (donc avec des logiques différentes), ces deux monnaies ont coexisté et jamais l'une n'a disparu au profit de l'autre. Et puisque la logique derrière l'utilisation de ces deux monnaies divergeait, elles n'avaient pas non plus les mêmes fonctions. Le statère était plutôt utilisé comme moyen de paiement et d'unité de compte et rarement comme moyen d'échange alors que la belle orge servait aux transactions quotidiennes et elle était surtout utilisée comme moyen d'échange et d'unité de compte, mais rarement comme réserve de valeur, probablement à cause du caractère périssable de l'orge.

Non seulement il existe plusieurs types de réseaux économiques dans le monde à travers le temps et l'espace, mais plusieurs peuvent coexister dans une même société. Reprenant l'*essai sur le Don* de Marcel Mauss sur les sphères d'échange multiple dans la *Kula* et le droit indien, Maurer maintient qu'il existe cette diversité dans les sociétés occidentales. « Central to Mauss's analysis of the gift are the alternatives that sit beside it, and that, as he argued and many commentators on *The Gift* have affirmed, alongside our market economy runs another, an economy of regard and relations. » (Maurer 2012 p. 31)<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Le terme alongside de Maurer provenant de « à côté de » utilisé par Mauss à deux reprises lors de notes de bas de page. Pour voir le texte de Mauss : [http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss\\_marcel/socio\\_et\\_anthropo/2\\_essai\\_sur\\_le\\_don/essai\\_sur\\_le\\_don.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.pdf), p. 78 note de bas de page no. 1 et p. 92 note de bas de page no. 3.

La prochaine section montrera quelques-uns de ces systèmes alternatifs qui existent à côté de notre économie de marché. Les monnaies alternatives n'échouent pas à remplir les fonctions décrites par les sciences économiques, elles sont plutôt consciemment élaborées de manière à avoir une utilisation limitée afin de respecter des règles précises en conformité avec des valeurs préétablies tout en fonctionnant à côté de la sphère économique dominante.

## Les monnaies alternatives

Évidemment, les monnaies alternatives ont les mêmes fonctions monétaires à la différence qu'elles n'ont pas l'obligation de les respecter à la lettre, dépendamment du but à atteindre qui peut être en lien avec la rareté monétaire, les besoins insatisfaits, la construction de communauté, etc. Le terme « monnaie alternative » tel qu'utilisé dans cette recherche est inspiré de la définition du livre de Jérôme Blanc *Les monnaies alternatives* :

« Les monnaies alternatives, tout comme la monnaie en général, sont des *dispositifs sociotechniques* au sens où elles rassemblent une variété d'outils et de règles devant orienter les pratiques des usagers afin de réaliser un projet éthique. Ces dispositifs ont un caractère *monétaire* dès lors qu'ils activent un principe de valorisation des richesses et de résolution des dettes au sein d'un groupe de personnes dont tout ou partie des activités est soumise à ces règles » (p. 4-5 italiques dans le texte original).

Bien que cette définition soit intéressante, elle en demeure cependant incomplète dès qu'on s'intéresse aux critiques des sciences économiques sur ces types de monnaies. Comme mentionné précédemment, la question de la nature de la monnaie revient souvent. Puisque celle-ci n'a pas de valeur en soi (*commodity-money*), mais fiduciaire, elle doit être supportée par un organe de confiance comme l'État le fait avec sa monnaie ou les États pour l'euro. Aucune monnaie alternative n'a de support étatique afin de garantir la circulation de la monnaie. Il est donc important de marquer cette séparation entre l'État et les monnaies alternatives.

La définition pour une monnaie alternative dans cette recherche prendra donc la forme suivante : toute monnaie n'ayant pas cours légal, généralement créée par des citoyens, et qui tente de régler un problème du système dominant géré par l'État et les banques privées en façonnant un réseau autour duquel une monnaie est créée, réglée et gérée de façon collective. L'idée n'est pas

de faire des catégories dualistes, mais il est impératif de constater le rapport de force entre le système dominant et les systèmes alternatifs. Les monnaies alternatives réagissent en fonction de tous les autres systèmes, dominant comme alternatifs (Blanc 2018; Di Muzio et Robbins 2017; Maurer 2012). Le but derrière le terme « monnaie alternative » est de référer à un spectre de possibilités de systèmes monétaires. Plutôt que d’opposer les MLC au système centralisé, elles sont une partie spécifique d’un ensemble de monnaies alternatives dans une optique de pluralité monétaire. Dans son livre, Blanc subdivise d’ailleurs les monnaies alternatives en sept autres catégories qui se déclinent comme suit :

Figure 2. – Catégories de monnaies alternatives tiré de Blanc  
2018 p. 13

Tableau 1. Sept groupes de monnaies alternatives depuis 1983

Groupes	Caractérisation	Émergence et exemples	Principales transformations visées
Groupe 1	Crédit mutuel généraliste orienté vers les particuliers	1983 : LETS, SEL.	Émancipation des personnes et déploiement d'un lien social de proximité par la réciprocité et un échange marchand personnalisé.
Groupe 2	Crédit mutuel entre particuliers pour services en base temps	1973 : Banque de travail volontaire, banques de temps, Accorderies.	Émancipation des personnes et déploiement d'un lien social de proximité par la réciprocité dans le rapport au temps.
Groupe 3	Monnaie locale inconvertible et forfaitaire	1991 : Ithaca HOUR, Trueque, Bangla Pesa.	Promotion d'une économie populaire de proximité inclusive.
Groupe 4	Monnaie locale convertible	1998 : Palmas, Chiemgauer, Bristol Pound, Eusko.	Promotion d'une économie populaire de proximité inclusive et réorientation des pratiques de production, de commerce et de consommation.
Groupe 5	Monnaie de récompense de gestes vertueux	2000 : NU Spaarpas, SOL, e-Portemonee.	Réorientation des pratiques de consommation et d'emploi des déchets.
Groupe 6	Crédit mutuel interentreprises	Années 1930 puis 1990 : WIR, RES, Sardex.	Promotion d'une économie de PME faisant communauté.
Groupe 7	Cryptomonnaies	2009 : Bitcoin, Dash.	Promotion d'échanges affranchis du cadre bancaire, des monnaies officielles et des limites territoriales.

En somme, un type de monnaie alternative fait partie d'un grand ensemble de monnaies qui ne peuvent être utilisées dans n'importe quel contexte et qui n'ont aucun lien avec un quelconque État souverain. L'objet monétaire<sup>4</sup>, quant à lui, peut être sous forme de billet de banque, de chèque ou encore une simple entrée dans un ordinateur (North et Weber 2013). Finalement, les règles d'échange varient généralement en fonction du but de la monnaie en question.

<sup>4</sup> Terme emprunté à Orrell 2016 « monetary object » en version originale

Par exemple, le Bitcoin (et probablement d'autres cryptomonnaies), créé en 2008 à la suite de la crise économique causée par les *subprimes*, veut s'affranchir de la centralisation des registres des transactions autour des banques privées et de l'industrie du paiement. Il utilise les mêmes principes bancaires en les démocratisant et en éliminant tout intermédiaire avec le principe de *Blockchain*. Celui-ci décentralise le registre en le partageant à tous les ordinateurs du réseau qui vérifient et valident chaque transaction en temps réel tout en gardant les individus et l'objet de la transaction anonymes. Ce système a été pensé pour éviter les fraudes en gardant la trace complète de chaque Bitcoin. Une deuxième modification, celle-ci liée à la création monétaire, consiste à rémunérer la validation des transactions dans le réseau, c'est le principe qui est appelé minage. De plus, les plateformes des transactions évitent les intermédiaires qui forment « l'industrie du paiement ». Ceux-ci sont les différentes entreprises qui séparent l'acheteur et le vendeur du transfert monétaire lorsque payé par carte de crédit tout en s'appropriant d'un côté un pourcentage du bénéfice du vendeur sur la transaction et de l'autre un bénéfice via des frais facturés aux acheteurs (Maurer 2012), mais il en sera question plus en détail au chapitre 4. Le Bitcoin reste toutefois dans une logique consumériste et spéculative, ne remet pas en question d'autres aspects des échanges économiques et ne vise à créer aucun lien entre acheteurs et vendeurs qui n'ont aucun contact direct et resteront toujours anonymes.

Les LETS, eux, visent à créer des liens économiques et sociaux en dehors des marchés traditionnels généralement jugés trop impersonnels, vont offrir une plateforme d'échange alternative avec une monnaie de crédit-dette à échanger entre les participants et créée par ces derniers (Peacock 2006). Cela crée un marché de « prosommateurs » (Blanc 2002; Blanc 2007) qui consiste à être autant consommateurs que producteurs. Loin de seulement changer de marché, les LETS intègrent également des types d'échanges qui sont exclus des marchés traditionnels, donnant ainsi une sorte de rémunération à des services qui ne peuvent l'être sur les marchés capitalistes, puisque jugés trop peu rentables (Blanc 2002). Les LETS développent donc une nouvelle monnaie et un nouveau marché qui intègrent des échanges autrement inexistantes.

Finalement, les MLC ont comme vocation de changer le rapport à la monnaie dans les échanges quotidiens plutôt en dehors du marché à proprement parler. Pour cette raison, une unité de MLC vaut une unité de monnaie centrale avec parfois la spécificité d'une monnaie fondante dont il

sera question plus loin. La création d'une MLC vise à redéfinir les bases de l'économie dans le but de favoriser les échanges entre les individus à l'aide de liens de confiance et de proximité en fonction des limites des ressources naturelles (Derudder 2017b; Nakazato et Lim 2015; Shussman 2007; Blanc 2002; Helleiner 2000). Ce genre de réseau implique trois volets dont il sera question plus loin : économique; social; et environnemental. Chaque aspect peut par la suite prendre des directions différentes en fonction des discours véhiculés pouvant aller du simple soutien à l'économie locale à « combattre la spéculation et les paradis fiscaux » (mlcquebec.org).

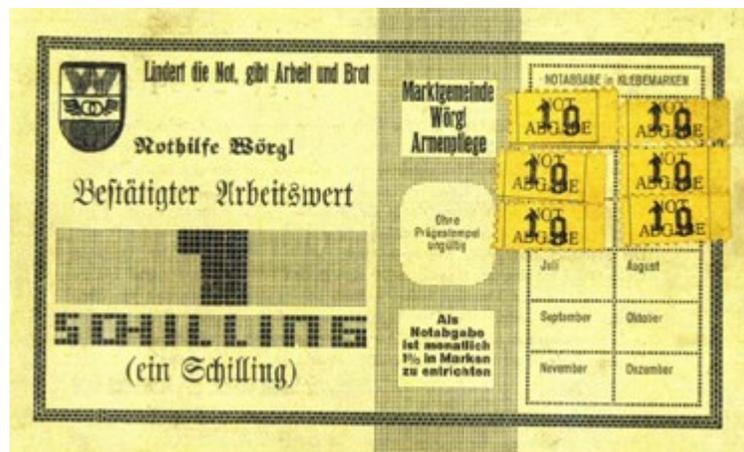
Bien qu'il y ait parfois des ressemblances entre les diverses monnaies alternatives (sans compter celles qui ne sont pas mentionnées), il y a tout de même des points fondamentaux divergeant modifiant la totalité de la sphère alternative.

De plus, il est important de noter que toute forme de gouvernement n'est pas nécessairement sans lien avec une monnaie alternative. Les municipalités peuvent créer une monnaie alternative, souvent sous la forme de MLC. C'est généralement le cas pour les Villes en Transition, villes désirant faire une transition écologique, bien que ces villes ne soient pas les seuls exemples. Ce principe de Ville en Transition a été instauré par Rob Hopkins dans son livre de 2008 *Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. C'est en suivant ce principe que la ville de Totnes en Angleterre, première Ville en Transition, ainsi qu'Ungersheim en France, qui fait également l'objet de cette recherche, sont deux exemples de municipalités où la mairie a démarré une monnaie alternative. La plupart des Villes en Transition sont des projets citoyens plutôt que municipaux, mais il y a au moins ces deux cas où l'initiative provient de la mairie.

La longévité des monnaies alternatives est toutefois très variable tout comme leur grande fluctuation dans le temps, rendant difficile leur dénombrement. Pour le seul cas du Japon par exemple, Nakazato et Lim (2015) mentionnent une fluctuation des *community currencies* passant de 11 en 1999 à 306 en 2005. Le nombre descend à 259 en 2008 avant de finalement remonter à 662 en 2011. De plus, les monnaies communautaires dont il est ici question impliquent essentiellement trois sortes de monnaie alternative. « Three main types of foreign community currencies – LETS, Time Dollars, and Ithaca Hours – have been introduced to Japanese communities. » (p. 1175) Dans leur cas, le terme de monnaies communautaires est utilisé

uniquement pour des monnaies localisées et exclut les cryptomonnaies, monnaies alocalisées<sup>5</sup> comme le Bitcoin qui, bien que la plus connue et la plus documentée, n'est qu'un exemple. En ajoutant les cryptomonnaies et en regardant à l'échelle mondiale, le nombre devient encore plus flou. Il y a tout de même une corrélation entre une augmentation significative du nombre de monnaies alternatives et de leur popularité et les crises économiques et financières (Blanc 2018). On peut nommer les exemples du *Topiki Enallaktiki Monada* (TEM) à Volos en Grèce, créé en 2010 suite à l'austérité imposée par la zone euro (Streinzer 2018), le *Wirtschaftsring genossenschaft* (WIR) en Suisse (Toth 2011) datant de la Grande Dépression et existant encore aujourd'hui, ou encore le Wörgl en Autriche datant de la même époque, mais forcée à disparaître par le gouvernement national (Di Muzio et Robbins 2017; Toth 2011).

Figure 3. – Un billet de 1 schilling de la ville de Wörgl avec les timbres conservant sa valeur



Cependant, ces trois exemples ne répondent pas aux mêmes besoins et donc obéissent à des règles et des structures différentes. Le TEM Grec est un LETS, c'est-à-dire qu'il n'est que virtuel, que les échangeurs s'entendent sur un prix s'il n'est pas déjà fixé (la négociation est permise puisque c'est entre individus), et qu'après l'échange de bien ou la prestation de service, ils entrent

<sup>5</sup> Ce terme est emprunté de Bernier 2010 qu'il définit comme « couper d'une localité particulière » (p. 57). Dans le texte il est question de la dématérialisation des flux financiers, et donc de la monnaie. Ici, il est question des cryptomonnaies qui sont tout aussi virtuelles que les produits financiers, ce qui en fait des monnaies existant partout et nulle part à la fois. Puisque Nakazato et Lim font implicitement référence à des communautés localisées comme des villes ou des préfectures du Japon, il est de circonstance de faire cette distinction local/alocal car une communauté peut également être globalisée grâce à internet.

en contact avec l'organisme qui gère la monnaie qui par la suite fait les ajustements nécessaires dans le compte de chacun. La monnaie, elle, est créée lors de la transaction si l'acheteur n'a pas assez de crédit dans son compte. Cela signifie que les usagers peuvent avoir un compte négatif et y rester tant qu'ils ne dépassent pas la limite imposée puisque tant qu'il y a des dettes, il y a des crédits à échanger. Il va sans dire que ces dettes ne sont liées à aucun taux d'intérêt, gardant ainsi le montant total de dette toujours égal à celui des crédits. Dans le contexte d'austérité de la Grèce dû à son endettement massif et la pression de l'Union européenne pour rembourser sa dette, le TEM permet de remettre en question cette prémisse qu'on doit rembourser nos dettes lorsque la monnaie est créée par l'endettement. Le WIR est une autre monnaie virtuelle, créée en 1934 lors de la crise économique et financière des années 1930 afin d'aider les entreprises suisses à échanger entre elles. Cette monnaie leur permet d'utiliser moins de francs suisses, de payer les employés, etc. en créant une nouvelle masse monétaire propre aux entreprises. Finalement, le maire de la petite ville de Wörgl en Autriche décida en 1932 d'émettre une monnaie papier du même nom que la ville. C'est avec cette monnaie que la municipalité paya ses employés et finança divers projets d'infrastructures pour redynamiser l'économie locale et qui fut utilisée par la suite comme moyen d'échange des achats quotidiens dans la ville. Pour permettre une plus grande vitesse de circulation à la monnaie, il en fit une monnaie fondante. Ce principe inventé par Silvio Gesell en 1916 est la perte de valeur d'une monnaie. Alors qu'au moment de son émission, un schilling de cette ville valait le même montant qu'un schilling autrichien. Il perdait ensuite 1% de sa valeur chaque mois, à moins de payer un timbre qui authentifiait la conservation de sa valeur. Concrètement, sans timbre, 100 schillings de Wörgl valaient 100 schillings autrichiens au moment de sa mise en circulation alors que le mois suivant, il en valait 99. Cela a eu comme conséquence une augmentation des échanges de 12 à 14 fois supérieure que le Schilling autrichien selon les sources (Di Muzio et Robbins 2017; Naqvi et Southgate 2013; Toth 2011). Bien que cette expérience ait disparu, la monnaie fondante existe toujours, comme c'est le cas avec le Stück à Strasbourg<sup>6</sup>.

Comme autres monnaies alternatives, on peut également nommer l'Ithaca Hours, sorte d'hybride entre un LETS et une MLC. Elle est une monnaie imprimée, essentiellement utilisée dans les

---

<sup>6</sup> <http://monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net/stuck/>

commerces, mais également entre individus, avec la possibilité de négociation et dont l'unité vaut 10 USD, le salaire minimum aux États-Unis lors de sa création en 1991 (Herrman 2006; Papavasiliou 2010). Les habiletés individuelles peuvent également être sollicitées. « A local economist noted that one benefit of using Ithaca Hours was “increasing the productive capacity of the community by getting people to wrack their brains to discover new abilities” » (Herrmann 2006 p. 129). Il y a également les Time Dollars, banques de temps, et Accorderies qui mettent en avant-plan le travail du produit ou service échangé. Chaque heure consacrée à l'élaboration du produit ou service vaut 1 unité de temps, peu importe de quoi il s'agit. Ce qui signifie que les échanges peuvent difficilement se faire dans les commerces puisque la logique tarifaire fonctionne autrement. Il y a des monnaies, qui ressemblent plus à un bon d'échange, qui récompensent un comportement vertueux. Un individu donne du temps pour sa communauté, selon les critères de l'organisme responsable de la monnaie, et est rémunéré par ce type de billet qu'il peut dépenser dans certains commerces (Blanc 2018) et bien d'autres encore.

Les monnaies alternatives sont innombrables et de toute sorte. Toutes ces monnaies n'ont aucune valeur intrinsèque et ne fonctionnent que grâce à la confiance des différents individus impliqués dans leur réseau respectif. De plus, les fonctions monétaires n'étant plus des prérequis, les monnaies alternatives peuvent ne pas les respecter. Plutôt que de les discréditer, cela offre de nouvelles possibilités avec lesquelles jouer pour modeler une monnaie qui aura des objectifs autres que ceux découlant d'une monnaie libéralisée. Généralement, ce sont des valeurs à promouvoir : que ce soit pour stimuler l'économie locale; resserrer les liens économiques et sociaux d'une communauté (Blanc 2018); l'appropriation de son économie et de sa monnaie (Vigna et Casey 2015); l'utilisation d'habiletés pour la communauté qui resteraient autrement inutilisées (Herrmann 2006); développer des habitudes plus respectueuses de l'environnement, etc.

Les visées de la plupart des monnaies alternatives touchent majoritairement autant des aspects sociaux qu'économiques. Cela implique des règles, restrictions et pénalités illogiques en termes purement économiques, mais qui au contraire obéit à une logique précise dans des échanges lorsque la place de l'économie n'y est pas le profit avant tout. Le système économique et monétaire dominant a été historiquement construit et transformé à plusieurs reprises. Il n'est pas

immuable ni intouchable. Le fait que cette construction historique ait été le fruit de jeux de pouvoir dans lesquels la monnaie a pris une place importante signifie également qu'il est possible d'adapter ou de créer de nouveaux espaces d'échange en diapason avec les valeurs que l'on veut pratiquer. « The fact that monetary systems change, and that different systems benefit or penalize different categories of people, means that it is possible to design one that does not create the kinds of problems [that] emerge from our present system. » (Di Muzio et Robbins 2017 p. viii) C'est le propre de la plupart des monnaies alternatives.

Comme mentionné plus haut, les MLC se démarquent des autres monnaies alternatives par trois aspects (économique, social et environnemental), et l'utilisation des commerces présents dans les marchés dominants. La catégorie de MLC n'est cependant pas uniforme et lorsqu'utilisée, sa définition varie généralement d'un texte à l'autre. La prochaine section servira à circonscrire ce que cette recherche entend par monnaie locale complémentaire.

## **La catégorie des MLC**

La difficulté de parler de monnaies locales complémentaires réside essentiellement dans le fait que plusieurs termes sont utilisés avec plus ou moins de distinctions tout en étant rarement définis. La section précédente a servi à différencier quelques systèmes alternatifs bien connus et documentés en comparant avec les MLC. Dans cette section, seront approfondis les points de la théorie des MLC qui seront par la suite repris dans les chapitres subséquents et qui font l'objet de cette ethnographie, soit le fonctionnement du circuit ainsi que ses trois aspects intrinsèques au réseau, ainsi que l'application de ses aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Comme énoncé plus tôt, il s'agit d'un réseau d'échange utilisant le marché et les commerces réguliers dans le but de créer des échanges respectant les limites des ressources naturelles. Blanc passe cependant à côté du cœur de la particularité des MLC dont le but n'est pas uniquement de repenser le marché, la monnaie, les comportements économiques, les relations entre les gens comme défini dans son tableau, mais surtout de le faire en fonction d'une conscience écologique selon des balises existantes bien que parfois plus ou moins bien définies. La réflexion doit se faire

sur une base de diminution des émissions de carbone, du gaspillage des ressources, etc. Bien que Blanc mentionne l'importance écologique pour ce type de réseau, cet aspect reste absent de son analyse alors qu'il se contente des technicités, finalités et contestations socioéconomiques.

La question environnementale est néanmoins une partie importante de la mise en place d'une MLC et devrait être centrale dans son analyse. North et Weber (2013) parlent des critiques académiques sur les MLC<sup>7</sup> dans la zone euro en évoquant l'incapacité à dépenser la monnaie localisée aussi facilement que la monnaie centrale et qu'elle en devient une monnaie inférieure versus l'euro qui fait office de monnaie supérieure sans toutefois prendre en compte l'importance donnée à l'environnement. « It is a perspective wedded to globalisation, ignoring the fuel burnt and carbon emitted in the process. The arguments for transitioning towards a more localised low carbon economy are not on the radar. » (p. 67) Ce genre d'argument proprement économique, souvent en lien avec le profit, l'accumulation, le consumérisme, la globalisation, etc. ne peut être valide puisqu'il rate la pertinence d'une MLC. La raison qui accompagne l'intégration d'un réseau de MLC n'est pas l'accumulation ni le profit pour soi, mais une meilleure résilience économique et sociale d'une localité avec une conscience environnementale. L'adhésion à une MLC est loin d'être une question pratique de dépenses personnelles, elle vise plutôt « la finalité d'un bénéfice sociétal » (Derudder 2017a p. 64).

Plusieurs chercheurs incluent d'ailleurs systématiquement l'environnement dans la définition de la monnaie qu'ils étudient. L'Ithaca Hours étudiée entre autres par Papavasiliou inclut les trois aspects propres aux MLC<sup>8</sup>. « The size, mechanisms, trajectories, and success of alternative money system are highly variable. In general, however, complementary currency is meant to promote exchange within the locale, community, or network within which it circulates, reaping the advantages of strengthened internal exchange in wealth, social relation, and local control (and preservation) of resources. » (Papavasiliou 2010 p. 204) C'est d'autant plus flagrant lorsqu'il s'agit d'une Ville en Transition dont le but est de créer une alternative écologique à la croissance

---

<sup>7</sup> Le texte utilise le terme de monnaie régionale en référence à son nom allemand *regiogeld*. L'exemple du texte est le Chiemgauer, qui fonctionne en tout point selon les principes de MLC et fait partie du quatrième groupe de Blanc.

<sup>8</sup> Papavasiliou n'utilise pas le terme de monnaie locale complémentaire. En fait, avant de parler de « complementary currency », elle nomme quelques termes utilisés « local, alternative, parallel, community, or complementary currency movement. » (p. 203) avant de choisir celui qu'elle utilise par la suite.

économique sans fin (Hopkins 2008 [2010]) ou encore de tout autre projet de monnaie qui implique une instruction populaire sur les problèmes liés à la monoculture et à faire prendre conscience des conséquences environnementales invisibilisées par la distance afin de promouvoir la consommation locale et la permaculture. « When unsustainable harvesting of resources or the dumping of waste takes place on locations far away, individuals are not aware – as they are in more local economies – of the environmental consequences of their consumption behaviour. » (Helleiner 2000 p. 39-40). Dans ce genre de cas, la globalisation néolibérale est remise en question pour les conséquences sociales et écologiques des pratiques de vie et de consommation en les recontextualisant dans le temps et dans l'espace. Alors que North et Weber font mention du risque d'une montée anti-globalisation, Heillener parle de gestes environnementaux à petite échelle ayant pour but d'être systématisés à travers le monde afin d'avoir un impact global bénéfique pour l'humanité. Bien que la réflexion sur la globalisation puisse mener à un repli sur soi, les MLC tentent d'éduquer la population sur les conséquences invisibles de gestes délétères afin de changer nos habitudes de vie. Le but est d'éviter de produire et reproduire les effets néfastes de la globalisation sans pour autant nier ses effets bénéfiques.

Hormis l'omission de Blanc à parler plus en profondeur des enjeux environnementaux, les MLC feraient partie du quatrième groupe, celui des monnaies locales convertibles et dont la particularité est de promouvoir une « économie populaire de proximité inclusive et [une] réorientation des pratiques de production, de commerce et de consommation » (Blanc 2018 p. 13 ou voir figure 2 de ce mémoire). Ces monnaies impliquent une réserve équivalente en monnaie centrale au montant de MLC en circulation qui est conservée dans un compte bancaire. Cette réserve est conservée dans le compte de l'organisme gérant la monnaie afin de garantir la totalité des retours. Leur valeur lors de leur émission est toujours équivalente à la monnaie centrale. Équivalence qu'elles conservent constamment ou un certain temps dans le cas des monnaies fondantes. Finalement, certains réseaux appliquent un malus lors de la conversion des billets à l'organisme, c'est-à-dire que des frais administratifs ou destinés à divers organismes communautaires locaux sont conservés par l'organisme, redonnant par exemple 95 CAD pour 100 MLC ou pour donner un meilleur pouvoir d'achat aux usagers, par exemple en offrant 25MLC pour 20 CAD.

Cependant, très peu de textes s'intéressent au réseau en tant que tel. La plupart des auteurs se concentrent sur la rationalisation derrière la mise en place de la monnaie, sur les enjeux auxquels les monnaies alternatives font face, ou encore sur son appréciation par la population participante et non participante. North et Weber énoncent la mise en place de points de vente, appelés des bureaux de districts, pour le Chiemgauer qui a passé de cinq en 2001 à 66 en 2013, sans spécifier s'ils sont sous la direction de l'organisme ou de commerçants volontaires. Papavasiliou parle de la difficulté qu'ont parfois les participants à acquérir des Ithaca Hours, sans développer sur le sujet, alors que Jean-Paul Dubois (dans Derudder 2017a) interroge les gérants d'une librairie locale à Ithaca qui « est un peu la banque centrale du système » (p. 126) sans vraiment parler de son fonctionnement. Blanc parle de principes généraux sans développer sur les spécificités des monnaies. Finalement, Françoise et Phillipe Lenoble expliquent un peu plus en profondeur le fonctionnement de leur système de « MLCC », l'Abeille en France : les utilisateurs s'inscrivent (avec renouvellement annuel) auprès de l'organisme, leur donnant le droit de payer en MLCC (pour garder leur terme) et de participer aux activités proposées par l'association. De l'autre côté, les commerçants doivent être locaux, non franchisés et s'inscrivent annuellement en plus de signer une charte par rapport à l'environnement, la synergie d'échange entre les partenaires du réseau, etc. S'ils souhaitent convertir leurs MLCC en euro, ils doivent payer des frais de 2% (voir Derudder 2017a).

Un second point de Blanc porte sur les « modalités de leur émission et de leur destruction. » (p. 18). Un programme de monnaie alternative crée sa propre monnaie qu'il met par la suite en circulation, mais le cas des MLC est un peu spécial puisque dans un sens il y a création monétaire alors que d'un autre point de vue, le même nombre est en circulation. Et puisque la question de sa création est compliquée, celle de sa destruction l'est tout autant. En somme, un particulier qui achète une MLC de l'organisme émetteur ou d'un commerçant participant sort un montant équivalent de monnaie centrale de la circulation, ce qui signifie que le montant à dépenser dans les commerces reste le même, seul le nombre de commerces est restreint. Certains détails peuvent changer, mais le principe reste le même. Par exemple un bonus d'achat auprès de l'organisme peut s'appliquer (qui signifie un bonus à la mise en circulation de nouvelle monnaie),

ou encore des rabais/forfaits des commerçants lorsque la transaction se fait en MLC (par exemple le Radis à Ungersheim).

Ensuite, Phillipe Derudder, qui s'intéresse spécifiquement aux MLC, remet en question un point de vue généralement adopté sur la richesse. « La richesse n'est pas l'argent. L'argent doit être mis au service de la richesse qui réside exclusivement dans ce que nous offre la planète Terre et l'activité humaine. » (Derudder 2017a p. 20) La monnaie ne serait pas la « vraie richesse », mais une richesse symbolique qui sert de moyen pour s'en procurer et faire circuler la vraie richesse. La façon la plus viable d'acquérir de la vraie richesse n'est alors pas la surexploitation des ressources jusqu'à leur épuisement, mais plutôt en prenant en compte leur capacité à se renouveler (Derudder 2017b, voir également Viveret 2002). Cela signifie qu'une monnaie ne doit pas être conservée et être la source de rapport de pouvoir. C'est pour cette raison que les réseaux de MLC sont développés : pour que la monnaie soit dépensée, parfois par la pénalisation de sa rétention, ou en évitant de la récompenser, rendant sa conservation inutile. L'objet valorisé n'est ainsi pas la monnaie ou son pouvoir d'achat, mais les biens et services locaux qu'elle permet d'acquérir.

Le point de départ de Derudder est que ce qui est défini comme « richesse » a été inversé et que dans le système économique dominant d'aujourd'hui, la richesse est la monnaie. Plusieurs études sur le sujet vont dans le même sens, c'est-à-dire qu'il y a un rapport très fort entre la création monétaire et la surexploitation et la surconsommation. Derudder et davantage Di Muzio et Robbins pointent effectivement comme origine de ce genre de problème la création monétaire telle qu'elle est de nos jours : une relation de pouvoir liée à la possession et la création monétaire. Les banques privées créent environ 90% de la masse monétaire M1 (la monnaie la plus facilement utilisable, liquide, ce qui exclut les placements, les titres, les bons du Trésor, etc.) à travers les emprunts bancaires. C'est ce que l'on appelle de l'argent-dette, tout comme les LETS. À la différence que les banques imposent des taux d'intérêt qui, eux, bien qu'ils soient des dettes, ne sont pas préalablement créés. Cela signifie qu'il y a plus de dettes que de monnaie en circulation. Ce qui signifie que malgré la pression à individuellement à rembourser ses dettes, il est impossible de collectivement le faire. Cela engendre une compétition pour acquérir de la monnaie en vendant toujours plus de produits dans toujours plus de marchés, en extrayant toujours plus de

ressources, en exploitant toujours plus la faune et la flore, car la croissance économique constante est le seul moyen à court terme d'éviter une crise économique qui serait la conséquence de ce déséquilibre dette-monnaie. En résumé, le besoin de croissance économique cause des comportements économiques engendrant les désastres environnementaux dont l'humanité est aujourd'hui témoin et ce besoin de croissance est (du moins partiellement) lié à la rareté de la monnaie versus le montant de dette que les personnes sont contraintes à rembourser (Graeber 2011; Di Muzio et Robbins 2018). Évidemment, la monnaie n'est qu'une partie du problème, car le but des échanges ne doit pas non plus être l'accumulation de ressources plutôt que de monnaie.

En regardant le problème sous cet angle, les concepteurs de MLC proposent ainsi une monnaie qui n'est pas basée sur la rareté, mais sur un équivalent de confiance déjà existant (la monnaie centrale) et dont le but n'est pas l'accumulation, mais l'échange de proximité économique et sociale basé sur des relations sociales et écologiques à long terme. C'est en s'accaparant ces canaux d'échanges préexistants que les réseaux de MLC peuvent se baser sur les modalités mentionnées plus haut (circuit, création et destruction monétaires, promotion de certaines valeurs, monnaie fondante, bonus/malus, etc.) pour proposer un nouveau réseau d'échange adapté au contexte socioéconomique dans lequel il est introduit afin d'augmenter ses chances d'utilisation et d'attachement de la part de la population. Ces moyens ne sont pas pris au hasard et sont la plupart du temps le fruit de plusieurs discussions entre les acteurs souhaitant donner à la communauté un pouvoir collectif sur l'économie. En plus, cela entraîne la création et l'alimentation d'un réseau de contacts entre les membres de la communauté, entre utilisateurs et commerçants et entre les commerçants eux-mêmes.

Maintenant que les MLC ont été définies et distinguées des autres monnaies alternatives, il sera plus spécifiquement question dans les prochains chapitres de la recherche de ce mémoire. Après avoir développé au chapitre suivant la méthodologie utilisée pour récolter mes données, j'aborderai plus en profondeur la structure du circuit des MLC, c'est-à-dire les paramètres nécessaires pour le maintenir du point de vue de ses trois catégories d'acteurs. Les chapitres 4 et 5 analyseront des trois aspects développés plus haut, soit économique, social et environnemental

afin de voir comment se transposent dans la pratique et au quotidien les visées transformatrices de ces réseaux.

## Chapitre 2 – Méthodologie et problématique de recherche

Pour observer les particularités de chaque réseau, il faut s'attarder aux autres expériences de MLC qui ont été faites et de noter les similitudes et les divergences. De plus, certains de ces réseaux sont directement influencés par d'autres. Cela implique de prêter attention au phénomène de globalisation. Une recherche comparative d'un point de vue anthropologique doit impliquer un terrain différent du terrain long de la discipline avec des méthodes de collectes de données ajustées. L'observation participante et l'entrevue, qui sont les deux méthodes utilisées pour cette recherche, ne sont d'ailleurs pas des méthodes de collecte très rigides. Elles offrent un spectre d'alternatives laissant au chercheur la latitude idéale pour adapter l'orientation de la recherche. Par exemple, l'observation participante peut osciller entre une position active (participante) ou passive (observation) du chercheur. L'entrevue, quant à elle, peut être dirigée, semi-dirigée, informelle ou encore en groupe.

La pertinence de l'approche comparative dans ce cas-ci découle du phénomène de globalisation dans lequel foisonnent les monnaies locales complémentaires, dont le nombre de particularités est probablement aussi grand que le nombre de MLC en circulation. Des auteurs reconnus de la littérature des monnaies alternatives, bien que non scientifiques, comme Derudder (2017a) ou Douthwaite (1996) font d'ailleurs mention de la diversité existante dans les monnaies alternatives. Cette diversité est cependant peu exploitée. Les auteurs préfèrent s'intéresser au « pourquoi » et au « comment » d'une MLC en présentant des cas français pour Derudder ou différentes monnaies alternatives en Irlande, Angleterre et États-Unis pour Douthwaite. Dans les deux cas, l'histoire des expériences notables de Wörgl en Autriche et de Schwanenkirchen en Allemagne, ainsi que celle d'Ithaca toujours en vigueur encore aujourd'hui est tout de même racontée. Bien que non absente, l'emphase est très peu mise sur l'appropriation de ces monnaies et sur les innovations qui en résultent pour arriver à dynamiser les échanges de façon éthique et écologique.

C'est la direction que prendra ce mémoire, c'est-à-dire une analyse comparative sur l'appropriation et l'application locale d'un réseau dont l'idée, grâce à ses transformations et ses

échanges entre individus et groupes, est proprement globale. Plus précisément, cette recherche tente de répondre à la question : quels sont les distinctions locales apportées aux trois aspects invariables des réseaux de MLC?

Pour ce faire, les données provenant de trois catégories d'acteurs ont été recueillies. Le livre de Derudder, composé en bonne partie de témoignages, explique les choix qui ont mené les bénévoles à la mise en place de leur MLC (ex. monnaie fondante ou non). Néanmoins, le témoignage des acteurs derrière le façonnement d'une MLC n'est pas suffisant pour rendre pleinement compte de l'entière réalité d'un réseau puisqu'il ne s'expérimente pas simplement d'un seul point de vue. Il est impératif d'y inclure les usagers qui s'investissent dans le réseau ainsi que les commerçants qui acceptent de jouer le jeu des MLC, et les restrictions que cela peut parfois apporter. La dernière section du chapitre portera sur ces trois catégories d'acteurs.

Pour plusieurs raisons, la nature de la recherche a dicté la façon dont la collecte de donnée s'est déroulée. Ce chapitre tentera d'expliquer les choix méthodologiques en circonscrivant la recherche et sa problématique dans le cadre d'une étude comparative puisque c'est cette problématique, liée à la globalisation, qui a nécessité un terrain multisite et, par le fait même, les choix méthodologiques qui y sont rattachés. Je commencerai alors une discussion sur la globalisation, ensuite seront développées les méthodes de collecte de données utilisées (observation participante et entrevue semi-dirigée). Le terrain multisite sera par la suite abordé pour finalement développer les terrains en eux-mêmes et les difficultés rencontrées.

## **La globalisation et Problématique**

Pour Burawoy (2001), le caractère global d'une chose locale est qu'elle est affectée par des changements directs et/ou indirects provenant d'ailleurs et qu'inversement celle-ci provoque des changements ailleurs à travers ces mêmes connexions et déconnexions avec l'extérieur. Évidemment, avec les jeux de pouvoir que cela peut parfois impliquer. Selon ce critère, ce n'est pas autant le réseau MLC dans sa fonctionnalité qui est global puisque les connexions qui affectent un réseau déjà constitué proviennent essentiellement des acteurs locaux, bien qu'une

influence extérieure puisse ouvrir la porte à des expérimentations. Il s'agit beaucoup plus du principe même de MLC, ou de son idée un peu plus abstraite, que de sa présence sur un territoire qui est de l'ordre du global. Depuis au moins les années 1930, son principe voyage à travers le monde et se modifie sans cesse, entre autres grâce aux liens qu'entretiennent les gens à travers le monde, s'échangeant des conseils, des connaissances et du soutien (notamment avec le Forum social mondial). Mais puisque l'ordre du local se construit en référence à d'autres expériences, généralement toujours sous les trois mêmes aspects, un réseau est empreint de la globalisation à partir de sa formation pour participer à ses transformations globales plus tard.

Ce serait en effet mal comprendre les processus de la globalisation de croire que l'exportation d'une idée (ou d'une nouvelle expérimentation économique comme le sont les monnaies alternatives) garderait le modèle de base complètement intact et qu'elle n'en sortirait pas transformée par les acteurs locaux qui en feraient quelque chose d'original et d'adapté à son nouveau contexte d'émergence<sup>9</sup>. De plus, le caractère global d'un objet local peut s'étudier ethnographiquement : « the global can become ethnographic in two ways – from the standpoint of its experience (reception or consumption) or from the standpoint of its production. » (Burawoy 2001 p. 149) En ce qui concerne les MLC, la réception peut participer à la production du phénomène de globalisation des MLC. Un réseau de MLC participe au processus de globalisation en produisant une expérience personnalisée au contexte local et ensuite servir de base de réflexion à une prochaine expérience du genre ailleurs dans le monde. Ce type de réseau est donc un fruit de la globalisation est c'est de ce point de vue qu'il est pertinent de s'y intéresser.

---

<sup>9</sup>La littérature regorge d'exemples du genre. Il est permis de citer le recueil *Cash transfers in context* (2018) dirigé par Olivier de Sardan, qui s'intéresse aux transferts monétaires (*cash transfers*) des gouvernements et ONG vers les populations vulnérables. Ce principe originaire du Mexique et du Brésil a été développé en fonction des enjeux propre à chacun de ces pays avant d'être étudié et documenté suite à son succès. Les études n'ont cependant gardé que les chiffres et la mécanique pour produire un modèle « clé en main » afin de l'exporter à l'international sans se soucier du contexte local en croyant que les résultats allaient être les mêmes. La réalité, toute autre, a causé des conséquences aussi inattendues que diversifiées, ce qu'Olivier de Sardan appelle la revanche du contexte, et a mené à un succès et échec relatif, tout dépendamment de l'appropriation locale du transfert monétaire. On peut également le voir dans Derudder (2017a) alors que deux projets différents se sont inspirés de celui de Lignières en France en l'adoptant à leur façon. Ou encore dans un autre domaine, Akrich qui montre le phénomène d'appropriation locale d'une technologie suédoise par le Nicaragua pour l'adapter à une tâche spécifique, dans un milieu spécifique, d'une manière spécifique. Au point où la machine qui en résulte devient totalement différente du produit de base. Le processus de globalisation doit donc impérativement être pris en compte.

Cette production et consommation impliquent aussi une conscience de l'ici et de l'ailleurs qui ne se manifeste pas uniquement dans la mise en pratique de mécanismes et de canaux d'échanges. Elle l'est également dans la critique du système économique néolibéral dominant alors qu'est constatée une sortie des capitaux d'une localité vers les grands centres économiques, les sphères financières ou les paradis fiscaux, tous des facteurs qui contribuent à l'appauvrissement des plus petites communautés (Douthwaite 1996; Schussman 2007), ou encore, la prise en compte de l'impact environnemental et social du mode de vie occidental actuel (Douthwaite 1996; Helleiner 2000). Ce sont généralement ces constats qui mènent à la création d'alternatives locales pour lutter contre les changements climatiques et l'affaiblissement du filet social affectant un nombre conséquent d'hameaux ruraux et urbains dans le monde entier.

Comme le montrent très bien Derudder (2017a), Douthwaite (1996) et Blanc (2018), les monnaies alternatives sont appropriées et réappropriées par les acteurs locaux, ce qui donne une dynamique unique à l'expérience (Derudder met l'accent sur l'expérience justement, où le voyage est plus important que l'arrivée). Développer sur l'expérience d'une MLC à un seul endroit aurait donc moins d'impacts que de comparer ce que les différents réseaux de MLC ont voulu mettre de l'avant et promouvoir dans leur démarche/projet.

Cela est sans parler des technicités (dont il sera question au chapitre suivant) qui forment la structure du réseau et qui servent de base à tout le reste du réseau. La réflexion de ces technicités se fait sur la possibilité de l'application locale de mécaniques qui se font ailleurs. Le moment de sa conception nécessite une réflexion et un dialogue entre les acteurs locaux en s'inspirant des expériences de partout dans le monde, actuelles et passées, pour établir une base tout en valorisant ses propres objectifs et valeurs à promouvoir<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Par exemple, Derudder 2017a montre en annexe de son livre une roue des valeurs promues par les MLC. Ces valeurs ne sont pas systématiquement attachées à chaque MLC. Il s'agit plutôt d'une roue des possibilités alors que les réseaux de MLC décident lesquelles de ces valeurs ils adoptent.

## Observation participante et observation

Les recherches anthropologiques sont nécessairement qualitatives. Elles utilisent des méthodes permettant d'approfondir la réalité décrite et de révéler ce qui serait autrement occulté par des recherches à trop grande échelle (Alami et. al 2009). Ceci est d'autant plus vrai avec l'observation participante et l'entrevue puisque leur pertinence est précisément la capacité à rendre compte de la réalité « du point de vue de l'acteur » (Olivier de Sardan 1995, p.2) tout en resituant cette réalité dans son contexte social (Olivier de Sardan 1995; Beaud et Weber 2010; Chauvin et Jounin 2010). Plus spécifiquement, l'observation participante « implique que le chercheur joue un rôle, plus ou moins actif dans le cadre social qu'il veut étudier. Ce rôle va lui permettre de partager une partie de la vie ordinaire des individus concernés, de participer éventuellement à leurs actions, jusqu'à parfois être l'un des leurs, et d'être ainsi en mesure de comprendre, de l'intérieur, leur vision du monde et la rationalité de leurs actions. » (Coulon 2012 p. 21) De cette observation participante, il est impératif d'en garder une trace écrite ou audio, car « Ce sont les notes et les transcriptions d'entretiens qui constituent la plus grosse part des corpus de données de l'anthropologue. » (Olivier de Sardan 1995 p. 6) Une recherche qualitative incluant un terrain ethnographique s'intéresse donc aux relations, phénomènes et situations directement observables et très concrètes tout en les resituant dans un contexte plus global.

L'application de l'observation participante est toutefois loin d'être simple. Bastien (2007) parle d'observation participante (OP) et de participation observante (PO) comme deux notions placées aux extrémités du spectre de la position du chercheur sur le terrain. Historiquement, cette position – souvent réduite au seul terme d'observation participante – est ce qui permet au chercheur de collecter des données à partir de ses observations, de ses interactions sociales plus ou moins informelles et de sa participation plus ou moins active aux activités de la vie quotidienne et des événements en tout genre. De plus, cette position du chercheur sur le terrain implique un paradoxe inhérent à la situation, soit celui de la proximité avec les acteurs locaux par le biais de la participation, jumelé à un détachement avec ces mêmes personnes afin de saisir les subtilités et complexités, plus proches de la position d'observateur. L'observation participante, telle que conceptualisée à la base, cache donc une multitude de positions puisque l'observation et la

participation ne prennent pas la même importance dans une recherche et peut varier selon le type de recherches menées.

De plus, Bastien classe l'observation participante en quatre catégories : complète, qui implique une forte participation par immersion dans les réseaux de socialisation; périphérique, laissant place à une plus grande observation du chercheur; ouverte, où tous les acteurs sont conscients de la présence du chercheur; et clandestine où la recherche se mène incognito. Pour ma collecte de donnée, l'observation participante a été ouverte et périphérique puisque l'immersion totale a été impossible. Il en sera question plus en détail à la fin du chapitre. L'OP périphérique, qui a été le plus souvent utilisé pour ma collecte de données, serait utile pour fournir un détachement nécessaire afin de trouver un équilibre entre l'implication et le détachement. Être observateur et participant à temps partiel : participant en public et observateur en privé. « L'enjeu consiste à ne pas être « aspiré », voire obnubilé, par l'action, ce qui bloquerait toute possibilité d'analyse approfondie et se ferait au détriment de l'abstraction. » (Bastien p. 129)

## L'entrevue semi-dirigée

L'autre mode de collecte de données utilisé est l'entrevue semi-dirigée. Dans le cadre de la recherche, une entrevue « est centrale dans une perspective *interprétative* et *constructiviste* de la recherche » (Lorraine Savoie-Zajc 2009 p. 337 gras et italiques dans le texte original), qu'elle soit structurée, semi-dirigée ou en groupe.

En ce qui concerne la forme d'entrevue qui nous intéresse, l'entrevue semi-dirigée, Lorraine Savoie-Zajc la définit comme suit : « *L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'élaborer, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant de la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé.* » (p. 340 caractères gras et italiques dans le texte original) Il s'agit donc d'une forme de discussion abordant des thèmes généraux, des sujets qui seront

explorés selon le point de vue de l'interviewé et dont le déroulement sera alimenté par le chercheur en fonction des éléments de réponses données par l'interviewé. C'est pour cette raison que cette méthode de collecte est qualifiée d'intersubjective : la collecte de données se construit par une collaboration entre le chercheur et l'interviewé. Le but de ce procédé est d'expliciter et de comprendre l'univers de l'interviewé afin d'en révéler le sens.

L'entrevue tout comme l'observation participante sont les deux méthodes utilisées ici jusqu'à ce que Tribble et Saintonge (1999) appellent la saturation de données, c'est-à-dire le moment où les données des divers participants et/ou observations commencent à se répéter et n'amènent plus de nouveaux éléments à la recherche. Cela n'a pas toujours été le cas avec cette recherche, mais il en sera question plus loin.

Finalement, les données qui ressortent des entrevues, couplées avec celles de l'observation participante, permettent, grâce à la triangulation des données, de révéler et comprendre un monde social et sa logique de façon émique. C'est la comparaison entre ce qu'Olivier de Sardan appelle les « morceaux de réel » qui assurent la validité d'une recherche qualitative et constructiviste. « Tout plaide [...] pour prendre en compte des données qui sont de référence, de pertinence et de fiabilité variable, dont chacune permet d'appréhender des morceaux de réel de nature différente, et dont l'entrecroisement, la convergence et le regroupement valent garantie de plausibilité accrue. » (Olivier de Sardan 1995 p. 11)

C'est donc par la triangulation des entrevues et de l'observation participante qu'ont été construits les résultats de cette recherche. Mais contrairement au terrain classique, elles ont été appliquées sur un terrain multisite.

## **Le terrain multisite**

Un terrain multisite, comme son nom l'indique, est une période de collecte de donnée se faisant à plusieurs endroits successifs. Il se distingue du terrain anthropologique dit classique qui se fait à un seul endroit sur une longue période, généralement une année, ce qui implique une plus grande immersion dans le lieu avec des contacts beaucoup plus prolongés que pour un terrain

multisite. Par cette longue présence, le terrain classique a également une visée holiste, c'est-à-dire descriptive, de toutes les activités quotidiennes et événementielles des acteurs locaux. Un terrain multisite, en revanche, suppose de disperser son temps de collecte de données à plusieurs endroits reliés entre eux par le thème et la question de recherche. De ce fait, ce type de terrain s'éloigne de la volonté de l'holisme historique de la discipline en ne se consacrant qu'à un seul aspect à étudier plutôt que la totalité des rapports sociaux étendus sur une année complète, ce qui demande un temps d'enquête de terrain moins grand (voir Hannerz 2003 pour le terrain multisite; Beaud et Weber 2010 pour le terrain classique).

La dynamique du terrain multisite est également très différente de celle sur un terrain classique. Premièrement, le passage plus court sur chaque terrain implique nécessairement le nouement de liens sociaux moins forts et avec moins d'acteurs. Hage (2005), par exemple, avait pour projet de faire un terrain multisite partout dans le monde sur la diaspora libanaise en s'installant à chaque endroit pour une période allant d'une semaine à un mois pour chaque diaspora. Ses attentes initiales étant les mêmes que pour un terrain classique, Hage en est arrivé à la conclusion qu'il lui était impossible d'accomplir une aussi grosse tâche alors que cette façon de faire ne lui permettait de ne s'impliquer que dans deux terrains simultanément. Il est impossible d'être impliqué dans un terrain multisite comme cela est habituellement le cas pour un terrain classique. Pour un exemple plus réussi, Hannerz fit une recherche sur les journalistes étrangers (*foreign newspeople*) où il travailla avec des journalistes à Tokyo, Johannesburg, Jérusalem, etc. Contrairement à Hage, les attentes d'Hannerz étaient plus ajustées à la réalité du multisite.

« I was in Jerusalem and Johannesburg and Tokyo, and more marginally in several other places, but I was clearly not trying to study 'the entire culture and social life' of these three cities. I was merely trying to get to know some number of the foreign newspeople stationed in them, and the local ecology of their activities. In fact, I was not trying hard to get to know these individuals particularly intimately either; what mattered to me about their childhood or family lives or personal interests was how these might affect their foreign correspondent work. » (P. 208)

En d'autres termes, les besoins de la recherche ne nécessitent pas des connexions très intimes avec ses répondants. Un terrain multisite ne permet pas de nouer des liens sociaux aussi forts

qu'un terrain classique, mais une recherche de ce type n'a de toute façon pas besoin d'y recourir puisqu'elle vise un aspect précis de la vie des participants.

Deuxièmement, les méthodes de collecte de données seront utilisées dans des proportions différentes. Hannerz stipule que bien que l'observation participante fût partie de son corpus, les informations provenant des entrevues, autant informelles que formelles, semi-dirigées que structurées, composaient la majeure partie de ses données. Un terrain multisite se prête plus aux entrevues qu'à l'observation participante bien que cette méthode y trouve toujours sa place. Les nouveaux médias et nouvelles technologies sont aussi très utiles pour le terrain ethnographique multisite puisqu'ils permettent d'aller chercher des informations qui peuvent être pertinentes ou encore pour prendre contact grâce aux courriels, aux rencontres téléphoniques, aux réseaux sociaux, etc. bien que le terrain reste tout de même basé sur les rencontres entre personnes. Ce ne sont donc pas uniquement les rapports avec les acteurs locaux qui sont modifiés par le terrain multisite, mais également la collecte de données qui s'en trouve modifiée pour y être adaptée.

## **Les terrains à Québec, Mulhouse et Ungersheim**

Bien évidemment, la théorie ne s'applique en pratique jamais telle quelle. Chaque terrain comporte ses propres difficultés, ce qui nécessite ses propres ajustements. Ces difficultés et adaptations influencent par la suite les données colligées et analysées. C'est pourquoi il est important d'aborder en conclusion de chapitre les imprévus rencontrés. Il sera d'abord question des trois catégories d'acteurs rencontrés qui font partie de la majorité du corpus de données et des problèmes qui y ont été reliés. Ensuite, j'irai plus en détail sur les terrains et les obstacles auxquels j'ai fait face pour finalement parler de la collecte de données dans ces conditions restreintes qui ont tout de même produit un corpus de données jugé suffisant pour cette recherche.

Pour commencer, les acteurs rencontrés sur le terrain peuvent être divisés en trois catégories : les bénévoles de l'organisme; les commerçants et employés; et les usagers (ou utilisateurs). Il arrive fréquemment qu'un acteur fasse partie de deux catégories à la fois. Les bénévoles sont

ceux qui cherchent à consolider et agrandir le réseau en recrutant de nouveaux commerces, à promouvoir la MLC sur les réseaux sociaux et à organiser diverses activités. Ils vendent aux usagers les MLC et vont racheter aux commerces les MLC en trop qu'ils ne sont pas capables de réinjecter. Les commerçants sont ceux qui acceptent de vendre leurs produits et services contre la MLC tout en essayant de les utiliser dans le réseau. Finalement, les usagers sont les consommateurs qui font leurs achats en MLC.

L'orientation de ma recherche s'est toutefois essentiellement concentrée sur le point de vue des bénévoles et commerçants à cause de leur plus grande représentativité dans mon corpus de données. La raison pour laquelle peu d'usagers uniques ont fait partie de cette recherche est la difficulté à entrer en contact avec eux. Un usager de MLC peut par exemple payer en monnaie centrale dans un commerce participant si celui-ci n'a plus de MLC en sa possession, ou encore, il peut n'y avoir aucun échange réglé en MLC lors d'une visite dans un commerce tout comme certains commerces peuvent avoir un pauvre achalandage d'utilisateurs de MLC. Plus invisibles qu'anticipé, il a tout de même été possible d'en rencontrer avec l'aide du réseau de contact de quelques participants. Le contact avec les quelques usagers s'est déroulé vers les deux dernières semaines du terrain. Un terrain plus long aurait donc été nécessaire pour plus facilement aller chercher cette troisième catégorie d'acteurs. Inversement, tous les commerçants sont très faciles à trouver dû à leur adresse et horaire fixe. J'ai heureusement pu entrer en contact avec la grande majorité des commerces sollicités. Ensuite, bien que les organismes de MLC visités, quant à eux, n'aient ni adresse fixe, ni d'horaire, ils ont à tout le moins un site internet avec une adresse courriel qui permet de les rejoindre à tout moment<sup>11</sup>.

Ces trois catégories d'acteurs ont été rencontrées dans chacune des trois villes. Dans le cas de la ville de Québec, le terrain s'est déroulé sur une période de quatre semaines (1 juin 2019 au 30 juin 2019) au cours de laquelle j'ai pu m'entretenir avec six bénévoles de l'organisme MLCQ (pour monnaie locale complémentaire Québec) qui gère le réseau du BLÉ, 17 commerces participants ainsi que 11 usagers.

---

<sup>11</sup> À noter ici qu'il est possible d'envoyer des courriels à tout moment. Les réponses, quant à elles, peuvent varier de quelques jours à une semaine si ce n'est jamais. Comme le message courriel a été à chaque fois le premier contact avec le réseau, je n'ai évidemment travaillé qu'avec des organismes ayant répondu à mes courriels.

La collecte de données s'est par la suite déplacée vers la France où j'y ai résidé pendant 5 semaines (du 15 juillet 2019 au 20 août 2019). Une fois arrivée à Mulhouse, j'ai contacté l'organisme pour rencontrer ces bénévoles. Cependant, la réponse fut que le réseau est en pause et qu'il ne prévoyait redémarrer qu'au mois de septembre. De plus, le site internet de la Cigogne était hors fonction pendant toute la durée de mon séjour en France. Heureusement, le bénévole de la Cigogne m'ayant répondu a tout de même joint à son courriel le nom de quelques commerces participants. La lecture de quelques articles locaux sur le réseau m'a également permis de compléter une liste de sept commerces à rencontrer. De plus, j'ai pu m'entretenir avec le bénévole de l'organisme avec qui j'étais en contact. Il est cependant le seul que j'ai rencontré puisque les autres n'ont jamais répondu à mes courriels. Le bénévole qui m'a aidé avait toutefois averti qu'il n'était que très peu disponible pendant l'été, mais qu'on pouvait se rencontrer au camp climat à Kingersheim non loin de Mulhouse. Il s'agit d'un camp annuel de militants ayant lieu dans une nouvelle commune à chaque été et avec Kingersheim comme commune hôte pour la mouture 2019. Il en sera question plus en détail au prochain chapitre. Finalement, aucun usager de la Cigogne n'a participé à cette étude puisque le réseau étant en pause, ces derniers étaient introuvables.

Le peu de données auxquelles j'ai eu accès a fait en sorte qu'après deux ou trois semaines une saturation de données était atteinte. Mon séjour en France étant d'une durée de cinq semaines, j'ai décidé d'aller voir du côté du village d'Ungersheim, à environ 25 minutes de Mulhouse. Ungersheim est une Ville en Transition qui veut promouvoir un style de vie plus sain pour l'écologie et l'être humain en ressoudant les liens entre les acteurs locaux et avec l'environnement. Ce projet provenant de la mairie comporte 21 actions divisées en trois volets : l'autonomie intellectuelle, la souveraineté alimentaire, ainsi que l'indépendance énergétique. La monnaie fait partie du projet dans le but de promouvoir chacun de ces trois volets et la résilience économique. C'est pour cette raison qu'une monnaie locale complémentaire y a été créée. C'est dans ce village que j'ai pu collecter de nouvelles données pendant le reste de mon séjour en France. Pour explorer plus en profondeur ce réseau, il m'aurait fallu beaucoup plus que les deux semaines dont j'ai disposé. J'ai tout de même pu avoir des entretiens avec cinq commerces, un bénévole ainsi que trois usagers.

Le principal obstacle rencontré en France a été la période de l'année. Les mois de juillet et août sont synonymes de vacances et de voyages. C'est pour cette raison que le seul moment où j'ai pu rencontrer le bénévole de la Cigogne était au camp climat, passant le reste du temps à l'extérieur de la ville avec ses enfants. C'est probablement pour des raisons semblables que je n'ai pu rejoindre les autres bénévoles du réseau. Cela pourrait potentiellement expliquer la raison du peu d'utilisateurs. Les temps morts et les périodes de forte circulation de la monnaie ne constituant pas le sujet de cette recherche, l'hypothèse ne sera pas discutée davantage. Un dernier point sur ce sujet qui a grandement limité la collecte de donnée fut la fête de l'Assomption du 15 août. Comme en 2019 cette journée fériée française était un jeudi, tous les commerces étaient fermés en y incluant le vendredi et le lundi suivant, le 19 août. Leur date de réouverture, le 20 août, était également la date de mon retour à Montréal. Puisqu'avant mon arrivée en France l'existence de cette fête m'était inconnue, je n'ai pu prévoir d'alternatives et la collecte a été amputée des cinq dernières journées du terrain.

Dans les trois cas, l'immersion totale a été impossible puisque ma participation (surtout sur une aussi courte période) ne pouvait se faire qu'en tant qu'utilisateur. Et en tant que telle, la majorité de la participation se résume à payer ses achats en MLC dans les commerces participants tout en échangeant avec les commerçants et les employés sur place. La majorité de ma collecte de données provient donc d'entrevues. Il y a toutefois eu des événements où une observation ou observation participante était possible. Dans le cas de Québec, j'ai pu faire de l'observation participante lors d'une rencontre sur le futur du BLÉ, ainsi que lors d'une « manifestation »<sup>12</sup>, c'est-à-dire être à un stand avec un bénévole pour vendre du BLÉ aux usagers, dans le but de rencontrer et d'échanger avec ces derniers. Aucune personne ne s'est malheureusement manifestée. En tant qu'observateur, j'ai également pu faire de la simple observation lors d'une réunion mensuelle des bénévoles. Finalement, j'ai pu assister à une présentation du bénévole de la Cigogne sur les monnaies locales complémentaires<sup>13</sup> au camp climat.

---

<sup>12</sup> Le terme ici utilisé ne renvoie pas aux manifestations de citoyens dans la rue pour dénoncer et revendiquer quelque chose. Il doit plutôt être interprété dans le sens où l'organisme se manifeste sur un lieu, avec un kiosque, pour vendre sa MLC aux usagers. Ce terme est utilisé en France et pourrait être remplacé par « événement », bien qu'il n'y ait pas de synonyme à proprement parler.

<sup>13</sup> Le terme utilisé était « monnaie locale complémentaire et citoyenne », dans la lignée de Phillippe Derudder.

Ma participation était limitée, bien que non inexistante. Cette limitation de l'observation participante a toutefois bien concordé avec le multisite du terrain, car le contact social auprès des acteurs du réseau ne nécessitait pas d'être aussi grand que pour un terrain anthropologique classique, tout comme ce fut le cas pour Hannerz. Bien que le but initial du terrain multisite fût plutôt la comparaison entre des réseaux de MLC, il appert que ce choix de terrain s'est, par chance, très bien prêté à la réalité puisqu'il a permis d'éviter une période de flottement.

En ce qui concerne l'observation, l'observation participante complète, selon les mots de Bastien, était dans les faits impossible. L'observation participante périphérique avec une plus forte propension à l'observation, elle, était possible. Et c'est justement le type d'observation participante qu'il est le plus efficace lorsqu'il est question de multisite.

Pour les entrevues, celles-ci ont varié de l'informel au formel. Dans ce dernier cas, il est généralement arrivé qu'elles soient enregistrées. Une entrevue formelle n'a pas été enregistrée puisqu'elle s'est déroulée au camp climat au milieu de militants. Par expérience, je sais qu'il s'agit de personnes qui ne veulent pas être enregistrées, j'ai donc décidé de ne pas apporter d'enregistreur.

Ces entretiens m'ont amené à explorer plusieurs thèmes et visions différentes en fonction des acteurs interrogés : tantôt élaborant sur l'apport fondamental de la communication et des médias sociaux, tantôt sur l'apport d'une MLC comme levier économique local et bien d'autres. Chacune de ces avenues, étant une partie de la réalité du réseau de la MLC, est chère à l'un ou l'autre des acteurs rencontrés. Ces entretiens ont d'ailleurs permis de questionner les trois aspects préétablis des MLC, parfois quelque peu réducteurs de la réalité. Le nombre limité d'entretiens a évidemment limité les points de vue, mais était tout de même assez conséquent (51 entrevues) et a généré une assez grande quantité de réponses pour atteindre une saturation relative. Bien qu'imparfaite, la collecte de données a permis d'arriver à une compréhension plus en profondeur des réseaux de MLC.

Les restrictions du multisite concordaient assez bien avec les restrictions rencontrées sur les terrains et rendaient l'usage du multisite d'autant plus pertinent. Les réseaux de MLC s'étudient probablement plus facilement en multisite, par de courts terrains, puisque les acteurs, même les

plus actifs, s'impliquent au mieux à temps partiel<sup>14</sup>. Il est alors impossible, par exemple, de suivre quotidiennement l'un des acteurs impliqués. Et même si une participation observante en tant que bénévole est privilégiée, le temps passé à travailler dans le réseau risque d'être supérieur à celui des autres bénévoles si le terrain est à temps plein. Les bénévoles et les usagers travaillent, ils ont des occupations en dehors de ce réseau sans compter le fait que les transactions en MLC restent généralement minoritaires.

La décision du terrain multisite qui a orienté la façon dont les données ont été collectées a donc définitivement été bénéfique bien que ce ne fût pas le but initial. Pour rappel, la raison de ce choix méthodologique était l'observation de la localisation du phénomène de globalisation que sont les réseaux de monnaie locale complémentaire et la prémisse à la base de cette recherche, soit l'appropriation locale du concept de MLC et exposer ces innovations locales en lien avec leur propre contexte. Si les auteurs mentionnent cette diversité, trop peu d'intérêt y a été porté. Mais puisque ces réseaux s'interinfluencent (ou du moins ont une influence sur les réseaux subséquents par leurs propres expériences qui sont inspirées d'autres MLC), il est pertinent de s'intéresser à cette diversité, à la logique derrière, ainsi qu'à la façon dont cette multitude d'applications et règles participe à soutenir les valeurs et le but d'une monnaie locale complémentaire. Il est cependant arrivé quelques imprévus, ce qui est tout à fait normal lors d'un terrain ethnographique. Par chance les choix méthodologiques préalablement décidés imposaient une limite semblable pour la collecte de données. Cela n'a évidemment pas effacé les problèmes encourus, mais les a à tout le moins atténués.

Maintenant que la problématique, la question de recherche et la méthodologie ont été abordées afin de définir l'angle de la recherche ainsi que le contenu du corpus à analyser, les prochains chapitres développeront successivement sur la structure de chaque réseau, l'aspect économique d'une MLC, son aspect social et finalement, son aspect environnemental.

---

<sup>14</sup> Il est à noter que cela est le cas pour les acteurs qui ne sont pas employés par l'organisme. Aujourd'hui, la Cigogne et le BLÉ ont des employés rémunérés et occupent probablement plus de temps pour le réseau contrairement au moment de ma collecte de données où il n'y en n'avait aucun.

## **Chapitre 3 – La structure des réseaux de MLC et les paramètres de la confiance**

Comme mentionné dans le premier chapitre, la monnaie fiduciaire (*fiat money*) est basée sur la confiance des individus par rapport à d'autres individus et, dans le cas des monnaies centrales, envers l'État qui a un pouvoir coercitif pour appliquer ses lois. Dans les faits, la confiance est primordiale pour qu'un système monétaire fonctionne, du niveau des échanges quotidiens jusqu'aux investissements financiers.

La question de la confiance soulève certains enjeux que doivent s'occuper les organismes de MLC. Elle dépend de la bonne gestion de paramètres que l'on pourrait regrouper sous les catégories de la circulation, de la validité et du développement du réseau. Chacune de ces catégories implique plusieurs enjeux que j'appelle ici les paramètres. Ceux-ci s'appliquent différemment selon l'acteur dont il est question. Les paramètres sont au nombre de huit, il s'agit de la convertibilité, l'accessibilité et les possibilités d'échanges pour la circulation; l'encadrement juridique et la sécurité des billets pour la validité; et les stratégies de recrutement, les partenariats et la communication ainsi que les salariés en ce qui concerne le développement du réseau.

Ce chapitre vise autant à montrer le fonctionnement des organismes et des réseaux de MLC en général qu'à expliquer le rôle de la confiance, principe fondamental pour le bon maintien de tout type de réseau monétaire. Sera ainsi abordée l'importance de la confiance en économie avant d'aller en profondeur sur les trois réseaux étudiés. La fin du chapitre élaborera, à partir des données recueillies sur le terrain, le rôle que la confiance doit jouer dans les réseaux de monnaie locale complémentaire.

### **Le rôle de la confiance en économie**

Avant toute chose, le mot « confiance » pourrait être défini comme l'assurance d'un acteur envers quelqu'un ou quelque chose qu'un événement arrivera tel qu'attendu. C'est un sentiment

provenant d'une partie envers une seconde que cette dernière agira conformément aux attentes de la première. Inversement, lorsqu'il est question de crédibilité, il s'agit d'actions posées par la première partie qui provoque ou renforce un sentiment de confiance envers elle de la part des autres. Plusieurs bénévoles ont parlé de crédibilité. Il est alors question pour l'organisme de poser des actions pour que les autres acteurs du réseau aient confiance en celui-ci.

Comme mentionné dans le premier chapitre, la monnaie fiduciaire, peu importe sa forme, nécessite la présence de confiance dans le réseau. Pour le dire plus simplement : « Trust is at the core of any system of money. For it to work, people must feel confident that a currency will be held in the right esteem by others. » (Vigna et Casey 2015 p. 15) C'est pour cette raison qu'un système monétaire peut utiliser de la monnaie crédit ou papier et non pas uniquement un support ayant une valeur en soi. Vigna et Casey, tout comme Graeber, abordent la valeur de la monnaie sur la base de la confiance « dans d'autres personnes » (Graeber 2011 p. 60), donc à partir de critères sociaux et non pas sur l'objet monétaire et son numéraire.

Des recherches menées sur des réseaux alternatifs, par exemple, ont explicité ce fait. Craig Muldrew développe sur le village de King's Lynn dans l'Angleterre du XVIIe siècle. Les gens de cette communauté avaient pour habitude d'offrir des crédits sans aucun taux d'intérêt à leurs clients en se basant sur leur réputation au sein du village et la bonne entente avec le voisinage. Plus la réputation d'un individu était bonne, plus les gens avaient confiance de lui accorder des crédits. Être endetté dans ce contexte était même un signe mesurant la réputation d'une personne : plus une personne était endettée et plus elle avait bonne réputation. De plus, tous les prêts étaient tellement liés qu'un seul défaut de paiement avait le potentiel d'entraîner un effet domino, d'entraîner toute la communauté dans un défaut de paiement et un manque de liquidité et ainsi de créer une crise économique dans toute la communauté.

Pour un exemple plus contemporain, le Bitcoin ferait office de référence. « Le concept de la Blockchain est de proposer des extensions de ce modèle centralisé [celui des banques] permettant une gestion collaborative d'un registre distribué et de s'abstraire ainsi de la nécessité d'une autorité centrale de confiance. » (Berbain 2017 p.6) Les utilisateurs de Bitcoins n'ont cependant pas à faire confiance à d'autres individus, ceux-ci restant anonymes grâce à un principe

de cryptographie. La confiance est plutôt dirigée vers un algorithme programmé pour distribuer les nouvelles transactions dans le registre des transactions numériques (le blockchain) et à récompenser les vérifications, faites par tous les ordinateurs impliqués dans le réseau.

Dans les deux exemples mentionnés, la confiance envers la monnaie, ou plus précisément envers le réseau monétaire, résulte d'une confiance envers d'autres paramètres : la réputation d'un individu et de sa bonne entente avec son voisinage ou envers un algorithme qui permet un partage démocratique des transactions et une validité de ces transactions vérifiées par tous. En comparaison, dans un système monétaire moins participatif, la confiance se manifeste surtout envers l'entité qui émet la monnaie, que ce soit la banque centrale qui gère le taux directeur (Buckley et Desai 2015), les banques privées qui calculent la solvabilité de leurs clients (Polillo 2011) ou encore envers l'État et surtout son pouvoir coercitif de lever des impôts (Polillo 2011).

Dans aucun de ces cas de figure, la confiance ne vient par elle-même. Des règles sont établies. Elles doivent être respectées en passant par l'application de paramètres reconnus par tous les acteurs comme les actifs d'un individu, du taux directeur, des lois, la réputation, etc. Ces paramètres assurent concrètement le maintien et la stabilité du réseau et la confiance se manifeste à la suite de leur application.

## **Présentation des trois réseaux de MLC**

### **Québec**

La ville de Québec a vu sa monnaie locale complémentaire, le BLÉ (acronyme de Billet Local d'Échange), être lancée officiellement en 2018, bien que l'organisme et le projet en lui-même aient démarré en 2016. Au moment de la collecte de données, le réseau était d'ailleurs encore au stade de projet pilote. L'idée, lancée par des acteurs du milieu communautaire, a connu une phase de popularité dès ses débuts grâce au documentaire *Demain* sorti en 2015. À ce moment, jusqu'au lancement de la monnaie, ont été établis les règlements généraux, la charte d'utilisation, le nom de la monnaie, etc. où la charte, par exemple, renferme les valeurs chères au réseau et à laquelle les commerces acceptent de se conformer. Ces valeurs sont la dynamisation des

échanges et le renforcement des liens sociaux; une consommation écoresponsable; un mode de fonctionnement participatif; la réappropriation citoyenne de l’outil économique qu’est la monnaie; et le soutien de projets citoyens. En parallèle de cette élaboration de balises et de finalités du réseau, l’organisme recruta des commerçants et des usagers afin d’avoir un bassin suffisant d’acteurs préalable au lancement officiel de la monnaie en juin 2018.

Figure 4. – Billet de 20 BLÉS



## Les acteurs

Les acteurs du réseau du BLÉ peuvent être regroupés en trois types d’acteurs principaux, bien que des partenariats avec divers types d’institutions en font émerger d’autres. Mais puisque leur rôle est assez limité, il ne sera question que de l’organisme (et de ses bénévoles), des usagers et des commerces.

### *L'organisme*

Le rôle des organismes de MLC est toujours fondamental. Pour ce qui est de celui de Québec, il est influencé par les réseaux français du même genre, notamment avec l'aide de Philippe Derudder. MLCQ a par la suite pris ses distances pour façonner un réseau adapté au contexte de la ville<sup>15</sup>. La structure de MLCQ se veut simple, avec le moins de paperasse bureaucratique possible et aucune adhésion.

« [le cercle central] accueil[le] pas mal tout le monde et tu peux participer à un cercle central et tu peux t'en aller si ça ne t'intéresse plus et c'est correct ça va quand même rouler. Mais si tu veux continuer, tu vas rester informé. Ce n'est pas très... C'est comme organique dans le fond, c'est très naturel, je trouve. Ce n'est pas une grosse structure. »

Ce choix provient des bénévoles qui se sont rendu compte que ces technicités pouvaient décourager des acteurs. Le principe derrière ce choix ainsi est la sociocratie. Il s'agit d'un type de fonctionnement inclusif qui cherche à favoriser la participation de ses membres, par l'échange d'idées et d'opinions diverses dans le respect de cette diversité. Ce mode décisionnel sert à favoriser et simplifier la participation des acteurs, que ce soit en tant que bénévole, usager ou commerçant. Il a été instauré dès les débuts de l'organisme grâce à un autre organisme de Québec qui a formé les bénévoles de MLCQ sur les principes sociocratiques.

De plus, contrairement aux exemples français, il n'y a pas de cadre juridique préétabliant une structure organisationnelle d'un tel réseau. Cela donne une certaine liberté supplémentaire quant à son organisation : les prises de décisions sur le réseau ne relèvent pas de l'organisme, ils ont lieu lors des assemblées générales où tous les acteurs participants peuvent avoir un suivi de l'organisme en plus de prendre part aux discussions et décisions. MLCQ s'assure par la suite de respecter ces décisions. Des rencontres et ateliers en tout genre ont également lieu sporadiquement avec tous les membres en plus des assemblées générales.

MLCQ est donc l'organe exécutif et non décisionnel. Il se veut également sociocratique et fonctionne selon les mêmes méthodes. MLCQ est divisé en trois cercles, principalement un conseil administratif (CA) et un cercle central (CC). Le premier sert avant tout à faire respecter la

---

<sup>15</sup> Ce qui est d'ailleurs encouragé par Philippe Derudder. Voir Derudder 2017b.

législation d'un OBNL. Le conseil administratif se porte garant d'un point de vue légal de la mission de l'organisme en plus de s'occuper des états financiers, c'est-à-dire des salaires (au moment de la collecte de données, il n'y avait aucun salarié, mais deux ont été embauchés depuis) et les taxes. Le CA est composé de 5 sièges : 2 occupés par des commerçants, 2 occupés par des citoyens et un « siège volant », c'est-à-dire alternant entre ces deux types d'acteurs. Le conseil d'administration ne s'occupe pas de l'exécutif qui relève du cercle central. C'est lors des réunions mensuelles de ce dernier cercle que sont amenées les discussions et où les actions sont prises. Il est composé des bénévoles de l'organisme qui ont participé à cette recherche. Un membre ne peut être à la fois sur le CA et le CC. La cohésion entre les deux organes se fait par le biais d'un porte-parole allant présenter un rapport à l'autre comité lors des réunions. Finalement, le dernier comité de MLCQ est le comité d'éthique. Celui-ci est formé par tirage au sort des membres participant à l'assemblée générale et est composé de cinq personnes qui ont tout de même la possibilité de refuser le poste à leur guise.

#### *Les usagers*

Il y a moins de choses à dire sur les usagers (et les commerces). La majorité des tâches à accomplir repose sur les épaules de l'organisme. Hormis l'utilisation de MLC, le rôle des usagers, qui n'ont pas d'obligations, est peu demandant. Quelques-uns participent tout de même à leur façon au développement du réseau par des stratégies de recrutement et de publicité. Il est à noter que les usagers rencontrés affectionnaient tous le réseau de la MLC et cela pourrait expliquer leur participation aussi active. Le petit nombre de rencontres me force toutefois à prévenir de ne pas généraliser ces faits à tous les usagers. Bien qu'il ne soit théoriquement pas impossible que tous les usagers du réseau aient la même implication, il reste tout de même hasardeux de se baser sur un si petit échantillon pour inférer que ce qui suit les implique tous.

#### *Les commerces*

Alors que les usagers sont ceux avec le moins de responsabilités et l'organisme est celui avec le plus, les commerces impliqués dans la MLC, en plus d'avoir un rôle dans la circulation des billets, ont une responsabilité légale à laquelle ils ne doivent pas déroger en plus de participer à la publicisation du réseau. En adhérant au réseau, les commerces acceptent par le fait même de

publiciser le réseau, d'afficher leur participation, d'en parler à leurs clients, etc. Des commerçants, dont les principaux clients sont des entreprises ou des organismes, écrivent même dans leurs contrats que le BLÉ est un moyen de paiement accepté avec une description du projet. Chaque commerce du réseau accepte le paiement de tous leurs produits et services en BLÉ, bien que certains spécifiques acceptent un maximum de 15% de la facture en BLÉ.

## Le développement du réseau

### *Les stratégies de recrutement*

Il faut premièrement savoir qu'il est nécessaire pour l'organisme de constamment trouver des façons d'élargir le réseau, sachant que ce type de projet alterne entre popularité et creux de vagues caractérisées par une baisse de commerçants et d'utilisateurs. Pour ce faire, les bénévoles doivent trouver un moyen de recruter des acteurs pour le réseau. Au moment du terrain, il n'y avait aucun poste attribué aux bénévoles, mais la seule tâche qui allait de soi était celle de convaincre des commerces d'adhérer au réseau et de maintenir un lien avec ceux-ci. Ce lien est généralement entretenu par le même bénévole qui recrute le commerce. Chacun a d'ailleurs sa propre façon de cibler et d'approcher les commerces à recruter que l'on pourrait résumer en deux approches.

Les commerces sont parfois ciblés selon leur taux de fréquentation, leur accessibilité et s'ils répondent à des besoins plus essentiels. Dans cette première approche, le but est de trouver des commerces qui intègrent le quotidien des utilisateurs, comme une sandwicherie, une poissonnerie ou une boucherie. L'idée est de ne pas avoir à chercher où dépenser sa MLC tout en essayant de diversifier les commerces pour faciliter la participation des utilisateurs. Les quartiers avec une grande concentration de commerces sont généralement favorisés. La seconde approche s'axe sur l'utilisation du BLÉ par les commerces et le développement de réseaux entre eux. Nous pouvons penser ici aux fournisseurs des commerces en premier lieu, mais également des organismes communautaires qui peuvent intégrer le réseau dans le but de tisser des liens professionnels avec les commerces et autres organismes ou du moins, intégrer une liste de contacts entre organisations partageant les mêmes valeurs. Évidemment, les approches visant les utilisateurs et les organisations ne sont pas mutuellement exclusives. La liste des commerces participants est

publique et accessible à tous. N'importe quel commerce ou particulier peut ainsi profiter des nouveaux acteurs du réseau.

Les bénévoles n'étaient cependant pas les seuls à participer au recrutement des acteurs du réseau. Les usagers de Québec le font à leur façon, souvent en le publicisant auprès de leur propre réseau de contacts, d'offrir lorsque l'occasion se présente de donner un pourboire de 5 CAD ou de 10B, mais également aux commerces locaux qu'ils fréquentent et tentent parfois de les convaincre de rejoindre le réseau.

Publiciser auprès de son réseau de contacts est d'ailleurs assez fréquent parmi les répondants, que ce soit de simples usagers, usagers/bénévoles ou usagers/propriétaires de petits commerces. Certains ont par exemple donné un billet en cadeau ou fait acheter du BLÉ à leurs proches pour leur faire essayer le réseau, minimalement en parler ou montrer un billet. Montrer quelque chose de concret et palpable attise d'ailleurs la curiosité des interlocuteurs et permet de parler du réseau. Je n'ai pas le détail de ces essais, mais la majorité des usagers m'ont dit que leurs contacts étaient curieux et intéressés, quelques-uns ont essayé au moins une fois, mais selon les informations à ma disposition, peu ont vraiment intégré le réseau, parfois pour des raisons inconnues, parfois dues à la distance entre la résidence et les lieux où se trouvent les commerces.

En plus des différentes stratégies de recrutement visant à agrandir le nombre d'acteurs du réseau, les bénévoles mettent également sur pied des partenariats visant à aider à faciliter le recours au réseau de la part de tous ses membres.

#### *Partenariats et communication*

Le meilleur exemple serait probablement le projet pilote lancé par MLCQ en 2019 avec une SDC (Société de Développement Commerciale) de la ville de Québec. Ce partenariat a pour but de donner de la crédibilité à l'organisme envers les commerces ainsi que de faciliter la conversion des BLÉS en CAD. À la base, un commerce contacte un bénévole pour convertir la monnaie, mais certains se sont rendu compte de la limite de cette démarche :

---

*« La seule chose que je pouvais lui dire c'est « moi comme bénévole, appelle-moi et je vais venir faire le change. » Mais c'est pas mal moins rassurant de dire « tu n'as qu'à appeler quelqu'un qui n'a aucun lien d'emploi ». Ultimement, la monnaie locale est une structure qui existe avec un CA et c'est tout. Ce qui fait qu'il [un commerçant] n'a aucune garantie que lorsqu'il appelle je vais aller chercher [les BLÉS]. Par contre, si c'est la SDC ou si c'est une caisse Desjardins qui accepte de faire le change, ça montre une crédibilité et le commerce dira « OK c'est correct, je sais où je peux aller. » »*

---

C'est donc dans cet esprit de crédibilisation de l'organisme vis-à-vis les participants que l'idée de partenariat, entre autres avec les SDC, a été développée. Le but de cette démarche est de donner confiance aux commerçants en leur assurant un lieu pour convertir leurs billets en tout temps. Aujourd'hui, la totalité des SDC est partenaires du réseau<sup>16</sup>.

Bien que cette aide de conversion pour les commerces a pour effet de diminuer la fréquence des contacts avec les bénévoles, ceux-ci se doivent de garder un bon lien de communication avec les commerces. Autant pour les mettre à jour, pour leur faire de la publicité que pour avoir leur point de vue, que ce soit appréciations, ressentis, propositions ou frustrations. Ce lien sert à valoriser les commerces dans le réseau et les faire connaître, mais également de les accompagner dans leur expérience du réseau, ce qui manquait encore à l'organisme selon certains bénévoles. Le partenariat avec les SDC provient tout de même d'un ressenti des commerces pour leur faciliter la convertibilité des BLÉS. C'est un partenariat qui découle avant tout d'un besoin pratique et crédible qu'avaient les commerçants participants et ce sont eux la cible de ce type de partenariat avec les SDC.

---

<sup>16</sup> Il est possible de consulter la liste complète des partenaires de MLCQ dont font parties les SDC à l'adresse internet suivante : <https://www.mlcquebec.org/monnaies-locales/participant-e-s/>

### *Les salariés*

L'avis unanime des bénévoles est que l'avenue qui faciliterait le plus leur travail, autant dans l'organisation interne que dans les tâches externes comme la communication avec les commerces, est l'embauche de salariés.

L'avantage des salariés est double. D'une part, il peut s'occuper de la préparation des réunions et de tout ce qui pourrait essouffler ou alourdir le travail bénévole, ce qui permet au bénévole de se concentrer sur les tâches stimulantes. D'autre part, il peut recruter plus de commerces et consolider un lien plus pérenne avec les partenaires en plus de s'occuper des intrants et des extrants de BLÉ dans le réseau plus efficacement qu'un bénévole. Selon les bénévoles, un salarié remplit un rôle organisationnel qui allège les tâches bénévoles tout en étant une personne-ressource de confiance vis-à-vis des commerçants puisque, comme disait le bénévole précédemment cité, il y a un lien d'emploi avec MLCQ, ce qui est plus rassurant pour un commerce quant à la crédibilité de l'organisme.

L'embauche de salariés vient cependant évidemment avec un coût et donc une source de revenus, ce qui est difficile dans le cadre d'un projet pilote tel celui du BLÉ au moment du terrain. C'est pourquoi la question de salariés vient souvent avec le terme de « prochaine étape », après le projet pilote et lorsque l'organisme aurait trouvé une source de financement stable.

### Validité

#### *L'encadrement légal*

La catégorie de la validité vient chercher deux paramètres : la légalité du réseau et de l'organisme ainsi que la sécurité des billets. La légalité de l'organisation réside dans le statut d'OBNL de MLCQ qui se doit de respecter cette législation, c'est-à-dire avec un conseil d'administration élu et de respecter les règlements généraux qui ont été élaborés à son origine. Cette forme légale est d'autant plus importante que les bénévoles en sont « venu[s] à la conclusion qu'il fallait avoir une certaine forme juridique pour être capable d'avoir une crédibilité et de commencer à parler à des institutions et d'avoir, à la limite, des fonds, subventions, un compte Desjardins [etc.] ». En effet,

en dehors de la forme légale d'OBNL, MLCQ ne peut s'appuyer sur aucune balise juridique concernant son activité puisqu'aucune loi sur les réseaux de monnaie locale complémentaire n'existe au Canada ni au Québec. Il est ainsi d'autant plus important pour l'organisme de respecter le peu de légalité qui le concerne et d'être transparent quant aux balises que les bénévoles se sont dotés, c'est-à-dire à sa mission, ses activités et ses règlements généraux. La transparence, la facilité de participation au réseau et aux structures de l'organisme en plus du cadre légal des OBNL aident l'organisme à se constituer une crédibilité des autres acteurs contre tout manquement ou fraude.

De même, puisqu'un commerce se doit également de respecter des juridictions en lien avec les revenus et la fiscalité, toutes les transactions, incluant celles en BLÉ, doivent être enregistrées de la même façon. Et puisque le BLÉ est de l'ordre du 1 pour 1 avec le CAD, qu'il n'y a aucune différence tangible entre les valeurs, les chiffres peuvent être calculés sous la même devise sans distinction. La différence existe seulement lors des échanges concrets. La responsabilité légale du commerce consiste donc simplement à produire un reçu avec la taxe de vente comme pour toute transaction. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est possible de payer une même facture en BLÉ et en CAD, tout comme il est possible de payer une facture en argent comptant et par carte. Une autre situation pouvant laisser croire à un potentiel de fraude provient de l'impression des billets.

### *Sécurité*

Le risque est lié plus précisément à la falsification des billets. En plus d'être un geste illégal, le danger pour le réseau est de créer un débalancement dans les comptes entre les actifs de l'organisme (la valeur totale des billets de MLC en circulation dans lesquels s'immisceraient les faux billets et venant fausser les comptes) et ses passifs (la contrepartie CAD des billets en circulation reposant dans le compte de la caisse d'économie solidaire Desjardins), ce qui lui enlèverait la garantie de pouvoir convertir la totalité des billets à n'importe quel moment.

Pour prévenir un problème de contrefaçon, il existe les niveaux de sécurité sur chaque billet venant attester sa validité. Ce principe est aussi appliqué aux billets des monnaies centrales comme les CAD. Pour le BLÉ, il en existe cinq. Par exemple, chaque billet en circulation est « gaufré » (ou estampé), il y a un numéro de série sur chacun d'eux, le papier utilisé est glacé ou

encore comporte des inscriptions spécifiques sur les rebords du billet. Ces méthodes et d'autres rendent la production de faux beaucoup plus difficile.

De plus, au moment du terrain, une base de données était mise à jour par l'un des bénévoles avec tous les BLÉS en circulation, leur provenance et les billets se trouvant dans les banques de change qui sont gérées par des commerces et des bénévoles. Cette méthode permettait de conforter les finances, sous la supervision du CA, en gardant le compte des billets en circulation et de son équivalent CAD dans la caisse d'économie solidaire Desjardins. La traçabilité des billets, ce qui implique les estampes par exemple, permet également de constituer une crédibilité vis-à-vis des acteurs locaux tout comme la caisse d'économie solidaire puisque cela permet de garder un plus grand contrôle sur les montants en circulation dans le réseau. Il était par exemple possible de connaître le nombre de billets de 5B, 10B et 20B en circulation avec leur numéro de série et l'endroit où s'est faite la dernière transaction répertoriée. De cette façon, seulement un billet de 5B et un billet de 20B ont été perdus sur une valeur d'environ 10 500B en circulation. Ce système servait à garder une certaine traçabilité des billets lors de sa mise en circulation (ou accessibilité) jusqu'à sa conversion, deux paramètres qui sont également sous la gestion de l'organisme.

### *Circulation*

La gestion de la circulation des billets consiste essentiellement à assurer et à faciliter les intrants et les extrants du réseau, autrement dit, l'accessibilité à la MLC et sa convertibilité. Le troisième paramètre de la circulation, les possibilités d'échanges, ont comme objectif, pour faire court, de retarder le moment où les BLÉS sortiront de la circulation.

### *Convertibilité*

La convertibilité de BLÉS est simple: lorsqu'il a un surplus de BLÉS au point où les billets ne peuvent être redistribués dans le réseau, le commerce entre en contact avec le bénévole qui l'a recruté et celui-ci se déplace pour rembourser le surplus. Au début de mon terrain, des bénévoles me disaient qu'à partir du moment où des commerces acceptent de participer, ils ont l'assurance de se faire rembourser la totalité de leurs BLÉS par MLCQ à tout moment, car la totalité de la contrepartie en CAD reste dans le compte courant de l'organisme à la caisse d'économie solidaire Desjardins. La convertibilité consiste donc en la possibilité de changer les billets de MLC pour des

CAD ainsi qu'en la facilité à le faire. Elle sert à prévenir l'accumulation indésirable de billets puisqu'ils sont destinés à circuler et non à être accumulés. Lorsqu'il y a une nécessité de conversion, le rôle de l'organisme est de reprendre les billets et de les réinjecter autrement dans le réseau pour assurer une saine circulation.

Cependant, cette méthode reposant sur la disponibilité des bénévoles comporte ses limites. Il peut en effet ne pas être disponible au moment désiré. La question de la convertibilité est d'autant plus un point important que des bénévoles ont remarqué une inquiétude de la part des commerces à ce sujet. « C'est sur la logistique de l'utilisation de cette monnaie qu'ils ont des réticences et non sur sa pertinence sociale, son réalisme ou son utilité. » C'est sur ce point que les bénévoles doivent rassurer les commerçants, autant sur la convertibilité que sur la redistribution des BLÉS:

---

*« [O]ui ça fait partie des réticences, mais en même temps on est capable de les apaiser parce qu'on leur dit « les gens peuvent venir vous les rechercher et vous devenez une banque à BLÉS », un peu, et aussi que nous on est capable de leur « fronter » tous leurs BLÉS. S'ils ont mille BLÉS, ils nous rappellent et on est capable de leur donner mille dollars canadiens. Il n'y a pas de problème avec ça, même si on préfère que ce soit en petits montants. On a la réserve complète de BLÉ en dollars canadiens pour sécuriser. Pour les commerçants, ça c'est très, très important, pour l'instant du moins, parce que ce n'est pas très connu, qu'il y ait cette sécurité. »*

---

Et c'est précisément pour cette raison qu'un partenariat comme celui avec les SDC méritait d'être développé.

### *Accessibilité*

Ensuite, le réseau doit avoir une source d'approvisionnement de BLÉ. La tâche de l'organisme est alors de trouver des moyens de rendre le BLÉ le plus accessible possible et il y arrive de deux façons. La première est de laisser des banques de change, ou banque à BLÉS. La deuxième

méthode est « la manifestation » (ou « événement »), où des bénévoles montent un kiosque temporaire afin de vendre des MLC tout en publicisant le lieu, la date et l'heure.

Les banques de change sont gérées par des commerces volontaires qui conservent une réserve de MLC disponible aux usagers désireux de s'en procurer. Dans ce genre de cas, les bénévoles peuvent être appelés à aller les renflouer si un commerce en manque. Le but est de répondre le mieux possible au problème des usagers d'aller acheter des MLC avant d'aller faire ses achats, ce qui peut parfois être pénible. Un autre lieu pouvant servir de banque à BLÉS est évidemment une éventuelle adresse fixe lorsque l'organisme se sera procuré un local. Du côté des usagers, ceux-ci utilisent évidemment les méthodes mises à leur disposition par MLCQ. Mais alors que le rôle de l'organisme est de faciliter l'accès à la monnaie, de leur côté, les usagers ont également trouvé des moyens d'éviter de subir la lourdeur potentielle que peut impliquer cette étape d'achat préalable de monnaie puisqu'il peut effectivement être laborieux de s'en procurer si l'achat de BLÉ n'est pas intégré dans le quotidien des acteurs. Les différentes solutions pourraient se résumer au fait d'avoir intégré cette étape dans leurs habitudes de consommation ou à une routine. Par exemple, un usager profite du fait qu'il travaille dans le même quartier qu'un partenaire tenant une caisse pour le BLÉ pour aller s'en procurer avant ou après son travail. D'autres achètent un gros montant à chaque début de mois et dépensent cette réserve mensuellement. Une autre méthode a été de systématiquement demander aux commerces participants de donner autant que possible le change en BLÉ. Cette dernière méthode provient de quelqu'un qui paie le moins possible par carte bancaire. Une autre méthode, semblable à la précédente, est de profiter des achats dans un commerce pour acheter du BLÉ. Les achats ne sont pas payés en BLÉS, mais puisque le commerce fait office de banque de BLÉS, l'utilisateur s'y rend pour s'en procurer en même temps. Ensuite, depuis le début du chapitre, le paiement en BLÉ est abordé comme si la totalité de chaque facture devait être réglée en BLÉ. Il est cependant tout à fait possible de régler une partie de la facture en BLÉ. Il m'est arrivé par exemple de payer un achat avec un 5B et un 2\$ sans que cela ne pose de problème, tout comme il est arrivé à un usager de me faire part de cette méthode lorsqu'il manquait de BLÉ. Il s'agit dans son cas d'un moyen pour garder en sa possession un peu plus longtemps des BLÉS avant de devoir en racheter. Une autre méthode existe, mais était encore hypothétique à Québec. Un bénévole voulait essayer de

se faire verser une partie de son salaire en BLÉ. L'employeur de ce bénévole acceptait d'ailleurs déjà la MLC. Le but était de voir comment cela pouvait se faire, définir les balises et enjeux liés à cette méthode pour l'appliquer efficacement et encourager les acteurs locaux à discuter de cette initiative.

L'accessibilité est d'autant plus importante que la conversion des BLÉS en CAD est normale, mais pour que le réseau puisse continuer de se développer, l'organisme doit au moins équilibrer les entrées avec les sorties de BLÉ dans le réseau, au mieux réussir à en injecter plus que ce qu'il en sort, ce qui passe par l'accès au BLÉ, « parce qu'un commerçant l'utilise, l'utilise, l'utilise et tout à coup se ramasse avec du BLÉ, qu'il n'a pas directement de fournisseurs pour payer et qui nous le renvoie et nous on le remet dans le circuit, mais à un rythme à peu près équivalent à celui qu'on récupère. C'est un enjeu puisqu'il faut mettre plus de BLÉ en circuit qu'on récupère pour que ça roule. »

Il est tout de même impératif de garder en mémoire que l'accessibilité de la monnaie passe également par la redistribution des BLÉS chez les commerces. L'approvisionnement en BLÉ des usagers passe beaucoup par la banque de BLÉS que certains conservent, mais en retour, leur approvisionnement en BLÉ provient majoritairement des clients qui paient par MLC. Le rôle des commerces est plus proche de la redistribution des BLÉS puisque leur action n'est pas de s'en procurer, mais de les dépenser. Plusieurs méthodes existent, parfois trouvées avec l'aide de MLCQ. Certains propriétaires de commerces se versent eux-mêmes le BLÉ en salaire et l'utilisent pour leurs consommations personnelles, ce qui est le même principe de rémunération hybride avec un employé. D'autres le donnent en monnaie aux clients qui le désirent. Un bénévole a dit avoir approché des organismes communautaires qui récompensent leurs bénévoles en faisant tirer des prix en BLÉ. La majorité des montants sont de petites quantités, ce qui rend d'autant plus facile la redistribution dans le réseau. Dans les cas où il est impossible de tout redépenser, les billets sont bien entendu reconvertis et seront réintroduits autrement.

Une troisième option d'accessibilité commençait à ce moment à être envisagée pour le futur du BLÉ. Celle-ci consiste dans la création de monnaie virtuelle, du BLÉ électronique, via une application. Cette méthode est un peu plus complexe à concrétiser puisque le développement

d'une plateforme électronique hébergeant le BLÉ demanderait trop de ressources pour un projet pilote. Le principe d'une MLC version électronique se base sur une application ou un site internet. L'un des bénévoles s'était par exemple inscrit au projet d'îlot Montréal, la monnaie locale complémentaire de Montréal<sup>17</sup>. Le principe, semblable à n'importe quel type de transfert de monnaie, ajoute un îlot à son compte pour chaque CAD transféré. Il est par la suite possible de payer tout commerce participant via l'application ou le site internet également à la façon d'un transfert<sup>18</sup>. Cette méthode a également été proposée par quelques usagers pour faciliter leurs achats de BLÉS. Un bénévole, qui a constaté que les commerces n'ont pas nécessairement le réflexe de dépenser leurs BLÉS en payant leurs fournisseurs, croit que la monnaie électronique pourrait avoir son utilité chez eux. En effet, les montants d'argent dans ce type de transaction sont bien plus élevés qu'un simple achat à la consommation et il est plus onéreux pour les commerçants de conserver une grande quantité de BLÉ dans le but futur de payer un fournisseur, sans compter l'accumulation et par conséquent le retrait temporaire du circuit d'un montant significatif de BLÉ pour une seule transaction.

L'enjeu premier de l'accessibilité est de faciliter l'accès aux BLÉS. Le deuxième est un peu l'inverse de celui de la convertibilité, soit empêcher un manque de BLÉ en balançant au moins ce qui y est injecté et ce qui en est retiré. Ces deux enjeux sont réglés en proposant les moyens les plus rapides et simples possibles pour s'en procurer, que ce soient les manifestations, les banques à BLÉS ou la monnaie électronique. Il existe tout de même un troisième paramètre, en plus des entrées et sorties de la monnaie au sein du réseau, soit le temps où celle-ci est échangée dans le réseau, ce qu'on pourrait qualifier de possibilités d'échanges.

### *Possibilités d'échanges*

Pour terminer sur les paramètres relatifs à la circulation, les possibilités d'échanges pourraient être vues comme la liaison entre une diversité de choix et une quantité de commerces et

---

<sup>17</sup> Pour toute information sur cette MLC, voici le lien du site internet : <https://ilot-montreal.org/>

<sup>18</sup> Il est important de spécifier qu'au moment de la rédaction de ce mémoire, MLCQ proposait, en plus du BLÉ, le dollar solidaire, qui possède une version électronique et qui est toutefois différente du réseau du BLÉ. Celle-ci a été créée pour aider la région de Québec en temps de Covid-19. Pour en apprendre davantage sur la distinction entre ces deux monnaies je vous invite à consulter la page internet sur la question à l'adresse suivante : <https://www.mlcquebec.org/monnaies-locales/>

d'utilisateurs. Une grande possibilité d'échanges signifie la redistribution dans le réseau après qu'un acteur ait acquis la MLC. Il est ici question du nombre de fois qu'un billet peut être utilisé dans le réseau avant d'être converti. La possibilité d'échanges permet au réseau d'avoir une sorte d'autonomie relative puisqu'en allongeant le nombre de transactions du BLÉ dans le circuit, le nombre de conversions de BLÉ est réduit par le fait même, ce qui réduit le nombre de fois où les bénévoles sont sollicités pour convertir et réinjecter les billets.

La diversité de commerces concerne autant les échanges entre commerces que les achats de consommation personnelle et elle influence la quantité de BLÉ en circulation. Par exemple, un bénévole faisait remarquer qu'il n'y avait que de petits montants utilisés puisque la plupart des commerces participants n'offraient que des transactions de petits montants, contrairement à un bar ou un restaurant. « Si on avait un resto ou un bar utilisateur de BLÉ on pourrait dire « ce soir c'est là qu'on va » et ce serait un 50 pièces de passer. Tandis que là je vais acheter du pain, ma semaine me coûtera 16 pièces. Ça prend du temps avant que je réussisse à entrer un montant important de BLÉ en circulation. » Ce type de commerces récréatifs a été mentionné à quelques reprises comme lieu privilégié pour favoriser la circulation du BLÉ. C'est le type de commerces où les factures sont plus élevées que chez la majorité des commerces participants, ce qui aiderait à injecter plus de BLÉS dans le circuit.

Il y a également l'idée de quantité qu'est la masse critique, c'est-à-dire le nombre d'acteurs à partir duquel les échanges sont facilités, au point où la conversion est plus petite que la redistribution. Il m'est impossible de donner un chiffre de ce que constitue la masse critique puisqu'il varie selon le répondant, mais le concept reste tout de même important. Lorsque la diversité est couplée avec la masse critique, la circulation des BLÉS est favorisée et potentiellement accélérée puisqu'il est possible de redistribuer dans le réseau un plus grand montant de BLÉ sans problème.

La plupart des usagers privilégient tout de même les commerces à proximité de leur lieu de résidence. Il y a une sorte de fidélisation envers ces commerces qui partagent les valeurs promulguées par l'organisme, bien que certains déplorent le manque de diversité et de commerces à proximité de leur lieu de résidence. La distance entre la résidence et les commerces

peut être un frein à la participation au réseau. Il semble que ce soit parfois le cas pour des individus éloignés des quartiers centraux. La localisation des commerces et maximiser le potentiel d'utilisation de BLÉ en choisissant au sein des quartiers centraux, où la densité de population est plus élevée, est d'ailleurs un critère pris en compte par certains bénévoles de l'organisme pour le recrutement des commerces.

La liste fournie par MLCQ a tout de même servi à quelques usagers pour découvrir de nouveaux commerces dans au moins un cas. Alors qu'un utilisateur déplorait le manque de commerces participant dans ceux qu'il fréquente, un autre utilisait la liste de commerces de MLQ pour en connaître de nouveaux. Il y a donc un schisme sur la vision de voir les possibilités d'échanges alors que l'on peut déplorer que les commerces que l'on fréquente ne soient pas dans le réseau (et tenter de les inclure) ou en profiter pour voir quelles sont les autres possibilités qui s'offrent à soi.

Pour les commerces, malgré les possibilités de redistribution mentionnées, il a été question à quelques reprises de la réticence de certains commerces à participer dans le réseau à cause d'un manque de possibilités d'échanges. De plus, un commerçant a arrêté d'accepter la MLC au moment du terrain puisque trop peu de personnes l'utilisaient selon lui. Le manque d'engouement de la part des clients peut donc également être un enjeu. Ce qui n'est pas étranger à MLCQ puisque c'est entre autres pour cette raison que l'organisme a attendu quelques années avant de lancer la monnaie.

Le réseau de BLÉ, selon les données à ma disposition, ressemblait à ce portrait. Beaucoup de responsabilités sont prises en charge par l'organisme et par extension par les bénévoles qui n'ont pas nécessairement le temps pour remplir la totalité de ces tâches. Un salarié assurerait une meilleure stabilité et pourrait donner plus de temps pour garantir les paramètres discutés comme le recrutement et la communication avec les commerçants pour assurer de meilleures possibilités d'échange, par exemple. Les usagers, quant à eux, participent à leur façon à propager l'existence du réseau, à attiser la curiosité dans leurs réseaux personnels, professionnels, et les commerces qu'ils fréquentent. Finalement, les commerces, dont la principale tâche est essentiellement d'assurer une redistribution dans le réseau, n'y arrivent pas toujours. Dans ce cas de figure, MLCQ

a prévu des moyens pour assurer la convertibilité et éviter une congestion du réseau qui pourrait avoir des conséquences néfastes. Le réseau, tel quel, est assez stable. Bien que loin d'être parfait, il est tout de même à ses débuts et en bien meilleure position que d'autres réseaux du même genre.

## Les MLC en France

Comme la catégorie de la validité est très similaire pour les deux prochains réseaux, la section qui suit, sur la validité, est mise à part puisqu'elle est applicable dans les deux cas. Les réseaux seront subséquemment examinés individuellement.

### *Validité*

#### L'encadrement légal

Depuis 2014, une législation existe en France sur l'économie sociale et solidaire qui englobe les réseaux de MLC. Celle-ci oblige l'organisme émetteur d'être par exemple sans but lucratif, dédié uniquement au réseau MLC et d'agir sur un territoire précis<sup>19</sup>. En ce qui concerne plus précisément les monnaies, la loi soumet un organisme de MLC à quelques-unes des lois relatives aux banques, par exemple sur les services bancaires et l'usage de la monnaie électronique<sup>20</sup>. Le bénévole de la Cigogne a mentionné qu'un organisme ne pouvait reprendre de MLC à un usager, mais uniquement aux commerces partenaires. Cette information n'a cependant pu être validée par un autre acteur du milieu ou par ce qui a été épluché des lois françaises relatives à la question. Cela laisse tout de même croire à un cadre légal du sens de la circulation monétaire.

#### Sécurité

Pour ce qui est de la sécurité des billets, les deux réseaux ont six niveaux de sécurité, environ les mêmes que pour le BLÉ. Pour la Cigogne, un septième niveau de sécurité allait bientôt faire son apparition. De plus, toujours pour la Cigogne, une limite d'achat de 300 Cigognes à la fois était permise pour éviter toute tentative de blanchiment d'argent.

---

<sup>19</sup> Voir les articles 1 et 2 de la loi sur l'économie sociale et solidaire : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029313296/> ainsi que l'article L311-5 du code monétaire et financier : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000029315614/2014-08-02>

<sup>20</sup> Pour l'article de loi portant spécifiquement sur l'émission de monnaie, voir le code monétaire et financier : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000029315614/2014-08-02>

## Mulhouse

Le réseau de la Cigogne existe depuis 2014 et a commencé la circulation de sa MLC en 2017 avec la cigogne, l'animal emblématique de l'Alsace, pour nom. L'initiative serait apparue suite à l'apparition du Radis à Ungersheim, non loin de là. Après s'être renseigné auprès de cette monnaie, Mulhouse aurait démarré sa propre monnaie locale complémentaire. Tout comme pour le cas de Québec, le réseau était encore sous la forme de projet pilote au moment du terrain. Le plan était de cibler les points faibles et les problèmes du réseau grâce à cette tentative pour les régler une fois des salariés embauchés.

Pour rappel, à ce moment de la collecte de donnée, j'ai appris par le bénévole avec qui j'étais en contact que le réseau était en pause, mais qu'il allait redémarrer en septembre suivant avec les salariés. La Cigogne n'était cependant pas totalement inactive. Au camp climat de Kingersheim, la Cigogne y était la monnaie officielle, c'est-à-dire qu'elle était la seule monnaie acceptée. Pour payer quelque chose, nous devions acheter des Cigognes à l'un des deux kiosques en place. Le bénévole était cependant le seul représentant de l'organisme, ses aides qui tenaient les kiosques étaient des bénévoles fournis par les organisateurs du camp.

Figure 5. – Figure d'un billet de 10 Cigognes



Les acteurs

#### *L'organisme*

L'organisme de la Cigogne est un OBNL composé, au moment de la collecte de données, uniquement de bénévoles, une dizaine, mais dont seulement deux ou trois étaient régulièrement actifs, dont l'un d'eux qui avait récemment quitté l'organisme, probablement depuis que le réseau a commencé à être en pause. Pour rappel, au moment du terrain, je n'ai pu rencontrer qu'un seul des bénévoles. À ce moment, aucune décision n'était prise et les seules actions de l'organisme concernaient son implication au camp climat et le processus de recrutement de salariés, ces deux tâches prises en charge par le bénévole rencontré.

### *Les usagers*

Comme dit précédemment, aucun usager n'a été trouvé lors du terrain. Toutes ces données proviennent des commerces, du bénévole contacté et de mes propres observations. Elles sont donc indirectes pour la plupart et une recherche plus en profondeur sur ces acteurs mériterait d'être faite pour compléter ce qui a été récolté ici. De plus, quelques commerces ont mentionné que les usagers se débarrassaient de leurs Cigognes au moment du terrain plutôt que de les faire circuler.

### *Les commerces*

La majorité des commerçants rencontrés ont parlé d'un échec de la Cigogne, ou en des termes pessimistes, ce qui pourrait justifier un portrait potentiellement plus sombre que la réalité. La pause du réseau, mais également son manque de communication, a tout de même joué énormément.

### *Le développement du réseau*

#### *Les stratégies de recrutement*

D'après les informations obtenues, les bénévoles de l'organisme entrent en contact avec les commerces pour tenter de les recruter. Cependant, un seul commerce a développé une stratégie semblable. Celui-ci, proche du milieu communautaire, a donné un billet de 20 Cigognes à tous les employés pour Noël et les a encouragés à participer au réseau. Aucun n'a participé puisqu'ils habitent trop loin des lieux où se retrouve majoritairement la circulation de la Cigogne, soit le centre-ville de Mulhouse. Le recrutement, contrairement au réseau de Québec, reste alors une tâche qui incombe en majorité à l'organisme, sans l'aide des autres acteurs. De toute façon, le recrutement n'est manifestement pas une tâche qui est attendue de la part des autres acteurs, notamment des commerces.

#### *Partenariats et communication*

La vision de l'organisme est que celui-ci « vend une prestation de service » aux commerçants, ce qui comprend de part et d'autre la publicisation du partenaire. Le but est de créer un rapport d'égal à égal de partenariat économique avec les commerçants. La crédibilité de l'organisme

envers les commerces, ici, se concentre beaucoup sur un rapport d'affaires entre organisations commerciales. De ce partenariat, quelques commerces devaient tout de même servir de banque de change et de vendre des cartes d'adhésion aux usagers pour le compte du réseau et de l'organisme, celles-ci n'étant toutefois pas populaire auprès des clients.

Cependant, malgré un partenariat affiché de la part de l'organisme, un manque de communication semblait exister entre les deux types d'acteurs. À mon arrivée à Mulhouse, après avoir appris que le réseau était en pause, je suis allé me renseigner auprès des commerces. La plupart ne semblaient pas être au courant de la situation de l'organisme pour l'été. Certains disaient plutôt qu'ils n'avaient plus de nouvelle sur la page Facebook de l'organisme qu'ils suivaient. D'autres disaient qu'ils ne réussissaient plus à rejoindre le bénévole avec lequel ils avaient un contact et n'avaient pas d'autres moyens de rejoindre l'organisme ni ne savaient qui appeler. D'autres commerces ont tout simplement décidé de sortir du réseau. Cependant, une communication a dû tout de même être faite. Alors que la quasi-totalité des commerces constatait un silence radio de l'organisme, une propriétaire m'a signifié qu'en septembre le réseau allait repartir. La majorité des commerçants semblaient toutefois l'ignorer. La pause du réseau ne devait cependant pas aider à régler ce problème de communication. La reprise avec des salariés devrait résoudre la situation.

### *Les Salariés*

Lors de notre rencontre au camp climat, le bénévole m'a révélé avoir presque terminé le processus d'embauche pour les employés qu'allait engager l'organisme. Il y avait alors une quinzaine de candidatures pour trois postes ouverts. Soit l'aspect électronique et les adhésions pour le premier poste; tout le volet communicationnel pour le second; et tout ce qui se rattache à la mobilisation pour le troisième poste. Selon lui, l'avantage d'avoir des employés est qu'il y a un rapport d'égal à égal avec les commerçants puisque les deux sont liés à leur organisation, ce qui n'est pas le cas avec le bénévolat. De plus, les suivis peuvent être faits plus facilement et il est plus simple pour les commerçants d'entrer en contact avec l'organisme par l'entremise de salariés. Un employé va également se pencher sur le problème des fournisseurs et savoir où un commerçant peut dépenser sa MLC et par extension, s'intéresser aux enjeux liés à la circulation de la monnaie.

## Circulation

### *Convertibilité*

La convertibilité à Mulhouse n'est pas claire par manque d'informations. Les commerces semblaient convertir immédiatement leur Cigogne après leur prestation. Cela peut être relié à deux possibilités. Il n'est pas clair si ce sont les billets en trop qui sont convertis dans les bureaux de change avant de se faire reprendre par l'organisme ou si les commerces vont systématiquement y reconverter leurs billets. Dans tous les cas, la circulation des billets avait inévitablement tendance à se concentrer vers quelques commerces qui accumulaient plusieurs billets sans autre possibilité que de les convertir à l'organisme malgré la mise en place par l'organisme d'un système de malus en conservant 5% de la valeur du billet échangé. Ce qui signifie redonner 4,75 euros pour une conversion de 5 Cigognes. Cette pratique d'imposer un tarif de 5% sur les conversions a une autre raison qui sera développée dans un autre chapitre. Néanmoins, la conversion des billets n'est pas un problème tant que quelqu'un se déplace pour faire le change, ce qui n'aurait plus été le cas pendant un moment. D'ailleurs, un commerce (que l'on m'a référé en croyant qu'il faisait partie du réseau, bien que ce ne fût pas le cas) avait justement manifesté des réticences quant à son adhésion au réseau par manque de stabilité et d'assurance de la convertibilité des billets. À cause de la réticence de quelques commerces, au moment du terrain, pour le réseau de Mulhouse, le paramètre de la conversion restait un enjeu plus important que celui de l'accessibilité.

### *Accessibilité*

En effet, les deux méthodes les plus répandues de la part de l'organisme pour fournir la MLC aux usagers, soit de faire des manifestations ainsi que par le partenariat avec les commerces qui servaient de banque de change, ne semblaient pas poser problème. Cependant, pour se procurer des billets, un usager devait être membre en se procurant une carte de membre. La raison est d'assurer un revenu à l'organisme, avec le renouvellement annuel des adhésions, et de garder un réseau fermé. Cependant, peu de personnes adhéraient au réseau, même gratuitement selon les informations de deux commerçants. Un troisième a parlé de l'absence d'adresse de l'organisme pour expliquer la nécessité de faire appel aux commerces pour les inscriptions. Pour faciliter

l'accessibilité de la Cigogne aux usagers, le développement de la version électronique faisait alors partie des plans à court terme de l'organisme, puisque les échanges se font majoritairement de cette façon de nos jours. C'est la façon la plus simple pour s'implanter dans les habitudes des gens.

### *Possibilité d'échanges*

Selon les données récoltées, la monnaie circulait très rarement une seconde et une troisième fois. La plupart du temps, elle retournait rapidement dans les banques de change. Ce qui est différent d'un échange commercial (donc entre commerces) puisque la monnaie sort du réseau plutôt que d'y retourner. Même le bénévole a reconnu au moment où nous nous sommes vus qu'il y avait très peu de possibilités où dépenser la monnaie. Au moment du terrain, la plupart des commerces étaient dans l'alimentaire, que ce soient des épiceries, un bistro, un café, une glace, un restaurant, etc. Il en y avait quelques autres dans le domaine vestimentaire, par exemple, mais la diversité et la quantité était somme toute très faible.

En plus du manque de diversité, peu de commerces acceptaient la Cigogne, soit environ une dizaine, surtout dans l'alimentaire, ce qui donnait peu de possibilités d'échanges, spécialement pour les commerces. De plus, quelques-uns connaissaient une poignée d'autres commerces du réseau, généralement ceux qui faisaient office de banque de change alors qu'un représentant du commerce n'en connaissait aucun. La réponse qui revenait le plus souvent était que le propriétaire allait l'échanger dans un bureau de change lorsque les Cigognes commençaient à s'accumuler. Un commerçant se servait de ses Cigognes pour rembourser les clients qui payaient en MLC. Les cadeaux de Noël sont également un moyen de redistribuer les billets en plus d'être une stratégie pour publiciser le réseau. De plus, ce même commerçant a convaincu l'un de ses fournisseurs d'être payé en Cigogne, mais c'est une tâche ardue puisque selon ses mots, il doit y avoir plus de commerces qui l'acceptent pour que les fournisseurs l'acceptent et le problème est un manque d'offre. Une propriétaire a également spécifié qu'un de ses fournisseurs, bien qu'en dehors de la ville, acceptait de se faire payer en Cigogne. Des commerces ont tout de même dit avoir arrêté d'accepter la MLC puisqu'il n'y avait pas suffisamment d'offres où les dépenser par la suite. Le manque de possibilité d'échange pourrait d'ailleurs expliquer, du moins en partie, le

problème de convertibilité puisque le problème de redistribution dans le réseau implique une plus grande implication des bénévoles de l'organisme pour assurer la convertibilité.

Une importante différence entre le réseau de Mulhouse et celui de Québec est qu'à Québec des partenariats sont recherchés à l'extérieur des acteurs du réseau pour aider l'un ou l'autre des acteurs. Celui de Mulhouse est plus fermé et cherche un modèle d'affaires basé exclusivement sur les trois acteurs de base. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'en tant qu'organisme cherchant une crédibilité corporative, le réseau de Mulhouse pourrait tenter de trouver de boucler le circuit sur lui-même et assurer la prise en charge de la totalité des paramètres. Ce qui est certes très difficile avec un organisme composé en totalité de bénévoles, mais qui pourrait être grandement facilité avec des employés. Alors que le réseau du BLÉ est un mouvement citoyen et cherche des solutions au sein de la société civile et de la participation volontaire des institutions, le réseau de la Cigogne semble vouloir prendre une place bien à elle dans le décor économique et commercial local en basant ses paramètres vers le partenariat qu'elle développe avec les deux autres acteurs du circuit. Cela a pour effet de centrer la confiance envers le réseau sur l'organisme lui-même plutôt que de la disperser entre plusieurs institutions, mais demande par le fait même beaucoup plus de tâches et d'implication de la part des bénévoles et futurs salariés de l'organisme.

## **Ungersheim**

Le petit village d'Ungersheim comptait, lors de mon terrain, 2 400 habitants avec environ 6% de sa population qui utiliserait le Radis<sup>21</sup>, dont le nom proviendrait de l'expression « ne plus avoir un radis ». Le Radis a été lancé en 2013, soit quatre ans avant la mise en circulation des premiers billets de Cigognes et un an avant la loi française sur les réseaux de ce type. La MLC a été lancée par la mairie, avec en tête son maire Jean-Claude Mensch. Celui-ci a fait d'Ungersheim un village en transition provenant du mouvement des villes en transition débuté par Totnes en Angleterre avec Rob Hopkins à sa tête où le Totnes pound, MLC de cette ville, fut créé. Le projet de la commune d'Ungersheim se détaille en 21 actions regroupées en trois volets: l'autonomie

---

<sup>21</sup> Ce chiffre n'est pas vérifiable, il provient toutefois d'une source bien placée. Il est malgré tout conseillé de prendre cette information avec parcimonie.

intellectuelle (ici on peut penser aussi à l'éducation populaire, la permaculture avec l'apprentissage sur le fonctionnement et les désastres de la monoculture, etc.), la souveraineté alimentaire, ainsi que l'indépendance énergétique. Le Radis est l'une des actions se positionnant dans les trois volets à la fois puisqu'il « permet de se soustraire de la tendance consumériste de la société. On réfléchit à ce que l'on achète, ce que l'on peut acheter, on réduit notre dépendance à la consommation, ce qui a pour conséquence d'être plus libre dans sa tête, intellectuellement et plus libre de penser par soi-même. » La raison est que le Radis ne tend qu'à satisfaire les besoins fondamentaux des citoyens, c'est-à-dire ce qui touche le domicile, l'habillement et l'alimentation.

Il faut cependant spécifier que les données sur Ungersheim sont très parcellaires dû au manque de temps avec lequel j'ai composé. Ce ne sont que quelques paramètres qui sont ressortis de la collecte, mais les autres sont probablement également présents.

Figure 6. – Billets de Radis



Les acteurs

### *L'organisme*

L'organisme RADISOL, acronyme pour Rencontre des Alternatives et Des Initiatives SOLidaires, existe depuis 2014, suivant la législation française sur les MLC puisque la mairie ne pouvait plus légalement s'occuper de la MLC du village. RADISOL est un organisme à but non lucratif, tel qu'établi par la loi française, et géré par des bénévoles. L'organisme serait également responsable d'animations en plus de la gestion et de la promotion du Radis. La gestion implique l'achat, l'impression de Radis ainsi que la conservation du fonds de réserve, qui est l'équivalent de Radis en euro, pour l'éventualité d'une conversion massive des billets. La promotion, quant à elle, se résume aux manifestations mensuelles, lors des marchés du terroir au centre du village, d'aller chercher les excédents de Radis et de trouver de nouveaux commerçants adhérant au réseau.

### *Les usagers*

La grande majorité des usagers habitent le village, mais je suis tombé à deux reprises sur des usagers habitant à l'extérieur d'Ungersheim. Bien que j'aie pu contacter trois usagers à Ungersheim, dont le bénévole, ces données mériteraient de plus amples recherches sur le sujet afin de les comparer et les valider puisque l'échantillon reste très primaire.

### *Les commerces*

En ce qui concerne les commerces, au moment de la collecte de données, il y avait 13 commerces et organismes publics qui participaient au réseau du Radis. La majorité offrait des rabais hebdomadaires pour les achats en Radis pour promouvoir sa circulation.

### *Le développement du réseau*

#### *Partenariats et Communication*

Étant dans un village, le réseau du Radis est petit par défaut. L'organisme est toutefois aidé par deux partenariats qui lui sont fort utiles.

Le premier est avec la mairie de la commune. RADISOL est évidemment indépendant de la mairie bien que ce soit cette dernière qui soit derrière la création du réseau. Elle participe tout de même

à encourager l'utilisation de Radis grâce à une subvention aux activités périscolaires, c'est-à-dire les activités extrascolaires gravitant tout de même autour de l'école, ainsi que du centre de la culture. Ces deux entités offrent un rabais pour tout paiement en Radis et la mairie s'est engagée à payer la différence du rabais. De plus, la prime que la mairie verse à ses employés est réglée en Radis. Un projet de la mairie qui a cependant avorté était de fonder une épicerie participative, faisant appel à plusieurs corps de métier pour offrir des avantages comme un tarif préférentiel tout en proposant des produits locaux. Celle-ci devait également accepter le Radis.

Le deuxième partenariat est avec le bureau de poste qui s'occupe de régler les frais annuels d'adhésions de 5 euros des usagers, et de faire le bureau de change pour le Radis. Une partie de la gestion de l'organisme lui est donc déléguée.

Comme à Québec, les partenariats avec l'organisme aident à la circulation de la monnaie puisque la mairie est utile pour offrir des possibilités d'échanges intéressantes alors que le bureau de poste aide quant à lui à l'accessibilité de la monnaie aux citoyens.

#### Circulation

##### *Convertibilité*

La convertibilité reste toutefois pleinement la responsabilité de l'organisme. Aucune perte ne résulte de la convertibilité, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de frais à la conversion comme à Mulhouse et qui était en réflexion à Québec. De plus, c'est cette fois-ci qu'un seul bénévole avait la tâche d'aller racheter les accumulations de Radis. L'avantage est que cela ne se faisait uniquement que dans un seul commerce. Selon lui, les autres n'auraient pas de problème à les réutiliser. Contrairement à Mulhouse, la convertibilité du Radis semble se faire sans problème puisque l'accumulation remarquée de la monnaie se produit dans le même commerce. Les efforts de l'organisme sont beaucoup tournés vers l'accessibilité au Radis.

##### *Accessibilité*

Comme dit précédemment, il y a une entente avec le bureau de poste, ce qui permet d'offrir une adresse fixe à toute personne désirant se procurer la MLC. De plus, le bureau de poste se situe au centre du village, est facilement accessible et surtout à proximité de quelques commerces du

réseau. Avant cette entente, le bénévole à qui j'ai parlé avait la tâche de faire des manifestations lors d'événements publics, ce qui pouvait être compliqué et ardu. De ses mots, ce partenariat a vraiment facilité la gestion du Radis. Cette méthode d'accès à la monnaie simplifie également les choses pour les usagers, sans compter les primes en Radis offert par l'hôtel de ville à ses employés, ce qui donne périodiquement un accès efficace de la monnaie à quelques usagers.

Tout ne se limite cependant pas seulement à ces règles. En effet, bien que ce soit uniquement le bureau de poste qui ait la charge de l'accessibilité de la monnaie, certains commerces sont tout de même disposés à offrir des Radis en cas de besoin. De plus, le réseau dépasse le cercle fermé des usagers inscrits auprès de RADISOL. L'une des coiffeuses du village, qui n'est pas adhérente et n'habite pas le village, reçoit parfois des Radis en pourboire qu'elle utilise par la suite pour son repas le midi. Il m'est impossible de savoir si ce genre de cas de figure est anecdotique, mais il permet tout de même de voir qu'un réseau même avec le principe d'adhésion peut déborder de ses membres officiels.

Pour les commerces, leur accessibilité à la MLC passe par les ventes avec les clients participants. Dans le cas des commerces d'Ungersheim, les offres promotionnelles offertes semblent accroître leur accès au Radis. Par exemple, un commerce dit que deux ou trois clients paient par semaine des montants pouvant aller jusqu'à 55 Radis. Inversement, pour un autre commerce qui n'offre pas de promotion et dont les montants des transactions sont généralement bien plus grands, l'accès aux Radis est quelque peu plus difficile. Les problèmes d'approvisionnement des commerces semblent donc assez relatifs aux montants et aux promotions qui attirent les usagers du réseau. L'accessibilité à la monnaie ne semble ainsi pas un énorme enjeu grâce aux rabais et aux partenariats. L'idée de développer une version électronique du Radis a tout de même émergé puisqu'elle est une façon très simplifiée d'acheter et de transiger de la monnaie et permettrait de diversifier son accès. Et comme les commerçants semblent se fier aux possibilités d'échanges pour avoir accès au Radis, une monnaie électronique permettrait à certains d'avoir plus facilement de monnaie lorsque ceux-ci sont victimes des faibles possibilités d'échanges.

### *Possibilités d'échanges*

Tout comme pour les usagers, les possibilités d'échanges pour les commerces sont assez restreintes. Peu de commerces peuvent servir de fournisseur pour d'autres, par exemple. La méthode de redistribution qui semblait la plus populaire dans les commerces était l'usage à des fins personnelles. Ainsi, un commerçant se rémunère en Radis et les utilise pour son propre usage. C'est d'ailleurs le cas pour l'un des commerces qui se situe dans un village voisin. Dû à la distance physique qui sépare les deux endroits, peu de Radis y sont dépensés, mais ceux-ci sont utilisés par la propriétaire lorsqu'elle va au village, par exemple lorsque le commerce est présent au marché du terroir. Bien que ce commerce ne provienne pas du village, il faisait affaire avec la population de la commune depuis plusieurs années, ce qui l'a incité à intégrer le réseau malgré tout. Le commerçant réussit à réinjecter la monnaie dans le réseau, bien qu'il reconnaisse qu'il y ait une pauvre quantité de commerces qui l'accepte. La redistribution du Radis dans le réseau ne semble toutefois pas très problématique puisque malgré une faible diversité et quantité, les rabais permettent une bonne circulation et l'accumulation se fait très peu.

Ces rabais offerts ne viennent pas uniquement des activités culturelles et périscolaires remboursées par la mairie, mais également de commerces participants qui ont pensé à cette idée et offrent généralement un rabais comme : un deux pour un les mercredis lorsque le paiement est en Radis, cette fois-ci sans subvention de la mairie; ou encore une réduction de 10% pour l'achat en Radis de tout produit d'une gamme particulière.

L'une des informations qu'on m'a données est que ce seraient essentiellement les rabais d'un des commerces et des activités périscolaires qui seraient les plus populaires. Ces rabais seraient néanmoins assez populaires pour qu'une offre spéciale, si payée en Radis, ait incité les usagers à acheter pour un total de 2 000 Radis.

La diversité de commerces participants est donc assez faible, majoritairement dans le domaine alimentaire, bien que les transactions en Radis semblent aller beaucoup pour les activités périscolaires. Le réseau semble tout de même stable, probablement grâce à ces tarifs promotionnels offerts par les commerces qui incitent les usagers à aller s'en procurer. Il a été dit quelques fois que ce sont généralement les mêmes clients qui paient en MLC. Il est impossible de

savoir s'il s'agit d'une fidélisation grâce à la MLC ou encore si la fréquence d'achat de ces clients est augmentée grâce à ces rabais, mais il y a tout de même une base d'utilisateurs fidèles du réseau. Le fait de la proximité de la plupart des commerces au centre du village, ou encore lors des marchés du terroir, qui se tient mensuellement, aide probablement à créer un réseau plutôt solide, bien que limité. L'aide de la mairie et du bureau de poste n'est pas non plus à négliger. En plus d'aider pour les rabais et d'offrir une adresse fixe, il est question de deux institutions publiques qui participent activement au réseau en s'occupant de points névralgiques, permettant aux usagers de se procurer aisément le montant de Radis désiré et de favoriser la circulation en supportant les rabais. Il n'est donc plus ici d'avoir confiance uniquement en l'organisme pour la gestion du réseau comme c'est le cas pour Mulhouse, mais de deux autres institutions publiques.

## **La confiance dans les MLC**

Ce qui ressort le plus dans la présentation des réseaux est la prédominance des paramètres de la circulation, ceux-ci étant au cœur du réseau, ce qui est d'autant plus logique pour un réseau où la monnaie est précisément destinée à circuler et non à être conservée. En effet, pour qu'un réseau monétaire puisse fonctionner adéquatement, il doit minimalement inclure une façon de s'en procurer et des façons de les échanger et, dans le cas de monnaie convertible, pouvoir les convertir en monnaie centrale lorsque nécessaire. Les stratégies de recrutement de MLCQ, par exemple, s'orientent autour des possibilités d'échanges, c'est-à-dire faciliter son utilisation pour les usagers et proposer une offre commerciale plus intéressante pour les commerces. Le réseau d'échange tente de ne pas se limiter aux consommations personnelles, mais également de développer un réseau professionnel chez les commerçants et organismes qui favorisera une meilleure redistribution dans le circuit de MLC, tout comme les partenariats permettent de faciliter l'accessibilité et la conversion des billets.

La conversion de surplus de MLC à l'organisme évite une congestion de billets qui risquerait de contraindre un commerce à sortir du réseau s'il ne faisait qu'accumuler une monnaie destinée à circuler. C'est le danger pour les commerces populaires et auquel l'organisme doit prêter une attention particulière, entre autres en gardant un suivi avec les commerces, sans quoi une perte

de circulation au sein du réseau et de confiance envers le réseau pourrait se produire, comme ce fut le cas à Mulhouse alors que l'incapacité de convertir les Cigognes a poussé des commerces à ne plus en accepter.

Ensuite, il y a une reconnaissance de l'enjeu que représente l'accessibilité de la monnaie pour les usagers afin de les inciter à utiliser la monnaie et cette accessibilité passe entre autres par une adresse fixe ainsi qu'une utilisation dématérialisée de la monnaie. Les partenariats sont, encore une fois, un moyen d'alléger cet enjeu bien que la vraie solution pour Mulhouse et Québec passe par une adresse fixe. Pour Ungersheim, le bureau de poste, au centre d'un petit village dont la population compose la grande majorité des utilisateurs, semble être la solution pérenne de la localisation, bien que dans les trois réseaux le recours à la monnaie électronique était envisagé. L'accessibilité, bien qu'elle puisse parfois poser un problème, a tout de même été bien intégrée dans le quotidien de certains usagers et doit être gérée par l'organisme avec le problème de l'équilibre intrant versus extrant et de la facilité d'accessibilité à la monnaie.

Le constat qui revient souvent dans les trois réseaux quant aux possibilités d'échanges est le manque d'offre de commerces qui acceptent la monnaie. C'est le genre de commentaires qui provient beaucoup plus des usagers et des bénévoles que des commerçants, bien que certains d'entre eux aient noté cet enjeu qui limite la redistribution alors que leur souci est précisément les paramètres de convertibilité et de possibilités d'échanges. Il est probable que la raison soit parce que peu de commerces semblaient redistribuer la MLC. À Québec, la diversité et la quantité des commerces du réseau étaient plus grandes que pour les deux autres réseaux. Québec étant une ville plus grande, la distance entre les commerces et les lieux de résidence était toutefois plus problématique qu'à Mulhouse et Ungersheim. Ungersheim semblait cependant être le réseau avec le moins de problèmes d'échanges puisque dans une situation de faibles possibilités d'échanges, le rôle de l'organisme est plus accru puisqu'il doit s'occuper de plus de sorties et d'entrées de monnaie dans le réseau et c'est à Ungersheim qui semblait y avoir le moins cet enjeu d'équilibre d'intrants et d'extrants dans le réseau. Un bénévole a lancé une hypothèse sur la faible redistribution de la plupart des commerçants qui serait un manque de connaissance sur le fonctionnement du réseau et que l'organisme devrait faire un meilleur travail de communication avec ces derniers. Or, bien que les paramètres de la circulation soient les plus importants, il serait

réducteur de s'y limiter. Une saine circulation de la monnaie est renforcée par d'autres paramètres qui relèvent autant de la validité que du développement du réseau. Pour ces autres catégories, la circulation y est indirectement affectée.

Les paramètres relevant de la validité n'ont été abordés que par les représentants des organismes. Deux conséquences ressortent du cadre juridique, soit la commodité d'avoir accès à un compte de banque, un accès à des subventions, etc. ainsi que la consolidation de leur crédibilité aux yeux des acteurs du réseau et des institutions partenaires. La sécurité des billets, paramètre invisible à l'extérieur de l'organisme, sert quant à elle à rendre difficile, voire impossible, toute tentative de contrefaçon. Le contrôle de la monnaie dans le réseau est d'autant plus important qu'il permet de garantir la conversion à tout moment de la totalité de la monnaie en circulation.

Le rôle plus effectif de l'organisme dans la structure du réseau, en plus de ce qui englobe la validité, consiste à développer le réseau à partir de stratégies de recrutement des acteurs et à entretenir une bonne communication avec eux. Ce dernier paramètre reste un point faible des trois réseaux étudiés. Alors qu'à Ungersheim la promotion semble à première vue se limiter aux actions de la mairie et l'affichage du Radis devant les commerces participants, mais dont le bénévole considérait l'effort satisfaisant, à Québec et Mulhouse, l'enjeu était plus visible. Dans ces deux réseaux, quelques commerces ne paraissaient pas savoir comment redistribuer les billets dans le réseau ni même ne savait qui contacter d'autre que le bénévole les ayant recrutés. Peu de suivis avec les commerçants seraient d'ailleurs faits. Il y aurait ainsi un manque d'informations et de formation sur le fonctionnement de réseaux de MLC. Le second volet communicationnel consiste à donner des mises à jour, faire une publicité pour les participants et inversement recevoir les questionnements, les appréhensions, les idées des commerces, bref accompagner les commerces et les usagers dans leur expérience du réseau de MLC. Ce volet comporte tout le rapport à entretenir avec les commerces participants.

Les stratégies de recrutement, quant à elles, varient beaucoup en fonction de ce que le bénévole veut promouvoir : une plus grande possibilité d'échanges pour les usagers ou pour les commerces; une plus grande accessibilité en périphérie ou dans les centres plus urbanisés. Ce

paramètre peut être ardu puisque plusieurs usagers regrettaient le manque de commerces participants. Il est toutefois notable de constater qu'à Québec ceux-ci participaient à leur façon au développement en tentant de recruter les commerces de proximité qu'ils fréquentaient ainsi qu'à leur réseau de contacts. Si le taux de succès de leur recrutement n'était pas très élevé, les usagers participaient tout de même à la publicité du réseau et réussissaient à attiser la curiosité de leurs interlocuteurs.

Les partenariats, le dernier paramètre constituant le rôle de l'organisme est tout aussi important que le recrutement puisque si ce dernier permet de développer le réseau, les partenariats permettent de le consolider. Dans les trois réseaux étudiés, les partenariats aidaient à pallier le problème d'accessibilité à la MLC et l'enjeu que peut devenir la convertibilité. En plus de soutenir la circulation via ces deux paramètres, dont le lien partenariat-convertibilité-confiance semble important pour les commerces, les partenariats avec des instances fortes, comme les SDC ou la mairie, donnent une crédibilité supplémentaire au réseau.

Comme observé à Québec, et à Mulhouse, les paramètres de la circulation sont très importants pour adhérer au circuit et y rester, surtout de la part des commerces puisque c'est leur confiance envers la facile circulation de la monnaie qui les incite à intégrer ou non le réseau, à le quitter ou non. Ensuite, les paramètres de validité permettent d'ajouter une crédibilité de l'organisme dans leur partenariat avec les commerces, mais aussi surtout les institutions avec lesquelles il fait affaire. Finalement, comme l'utilisation de la monnaie est un enjeu non négligeable pour les commerces qui refusent d'adhérer au réseau, le développement du réseau est un gage envers ces acteurs que les enjeux rencontrés seront éventuellement réglés. Le meilleur exemple serait les stratégies de recrutement, alors que les organismes de Québec et de Mulhouse ont à cœur une redistribution commerciale et essaient de trouver des fournisseurs avec lesquels les commerces déjà dans le réseau pourraient faire affaire. C'est grâce à une bonne gestion de ces paramètres que les acteurs auront confiance au bon fonctionnement de la monnaie et l'utiliseront plus souvent.

Toutes ces tâches font des bénévoles la colonne vertébrale de leur réseau de MLC. C'est probablement pour cette raison qu'à l'interne la question des salariés a naturellement été

envisagée dans deux réseaux. Leur embauche facilite le travail des bénévoles et surtout stabilise le maintien du réseau en prenant la charge de quelques-uns des paramètres. Par exemple assurer un lien pérenne entre les commerçants et l'organisme, la conversion de billets ou tout simplement le partage d'informations. Un salarié, attaché de facto à l'organisme, a beaucoup plus de disponibilité pour entretenir ce genre de lien avec les commerces et en tant que visage de l'organisme, a une plus grande crédibilité due à son rapport de salarié avec l'organisme. Un bénévole, quant à lui, peut quitter sans préavis, sans donner de nouvelle et si ce dernier est le seul contact de l'organisme pour des commerçants, la bonne circulation et par conséquent la confiance des commerçants envers l'organisme et le réseau s'en retrouve effrité.

Ces huit paramètres sont des paramètres de la confiance puisque chacun affecte directement ou indirectement un aspect du réseau. Si certains viennent à manquer, le réseau devient dysfonctionnel et risque de s'effondrer par la désaffiliation de ses membres ayant perdu confiance en la capacité de créer un réseau local économique et de proximité. D'autres paramètres sont utiles pour consolider les bases du réseau, comme les salariés, les partenariats et la communication. Ceux-ci offrent une plus grande résilience au réseau qui peut mieux réagir en cas de problème, par exemple un bénévole qui ne vient plus convertir les billets en surplus. Les partenariats permettent en plus de crédibiliser la démarche de l'organisme et la validité du réseau. Une fois que la gestion de ces paramètres plus mécaniques, ou structurels, est réglée, le réseau peu par la suite avoir une fonction plus sociale et faire une différence dans le paysage local économique, social et, d'une certaine façon, environnemental.

## Chapitre 4 – L’aspect économique

Si le premier chapitre tentait de répondre à la question « qu’est-ce qu’est une MLC? » et le troisième à la question « Comment fonctionne un réseau de MLC? », celui-ci et le prochain chercheront à répondre à la question suivante : à quoi sert un réseau de MLC? Dans le premier chapitre, il a été dit qu’une MLC comportait trois aspects : économique, environnemental et social. Ce chapitre en montrera deux, soit économique et environnemental puisqu’ils sont interreliés. Du point de vue de l’aspect économique, la réponse courte à la question susmentionnée serait le soutien de l’économie locale en élaborant des pratiques de consommation écoresponsables, c’est-à-dire qui ne détruiront pas systématiquement les ressources naturelles dont nous dépendons pour vivre.

La façon d’y parvenir chez les MLC est généralement de retenir une partie de la masse monétaire passant dans la communauté. Une MLC ne cherchera évidemment pas à complètement remplacer la monnaie centrale sur un territoire donné, mais plutôt à atteindre et à conserver une masse critique d’acteurs dans le réseau pour avoir un impact collectif positif sur la communauté. Plutôt que de parler en termes de quantité de billets, il serait plus juste de parler en termes de quantité d’échanges, autrement dit, la vitesse de circulation. La force du réseau réside dans la quantité des échanges qu’il tend à produire. Il n’est cependant pas question d’inciter les acteurs locaux à dépenser plus, mais plutôt de réorienter leurs habitudes de consommation.

L’analyse de l’aspect économique développera sur les deux orientations économiques que sont une pratique de l’économie plus écoresponsable et la volonté de sortir l’économie des flux financiers globalisés. Pour ce faire, la présentation du concept du circuit court, très proche de ces deux orientations, semble nécessaire. La deuxième partie du chapitre montrera le rôle de l’organisme dans l’économie et sa façon pour en faire un acteur local important.

## Circuit court

L'un des thèmes les plus souvent mentionnés lors de la collecte de données, plus ou moins explicitement, réfère au circuit court. Richard Douthwaite (1996) a défini le circuit court comme la volonté de réduire le nombre d'intermédiaires entre la production (souvent agricole) et la consommation. Douthwaite constate que le néolibéralisme a apporté une série de problèmes structurels liés à la compétitivité entre les États qui libéralisent les marchés et les frontières; donnent des avantages fiscaux aux entreprises; assouplissent les lois sur la protection des travailleurs et coupent dans les services publics dans le but d'attirer des capitaux. Les conséquences de ces politiques sont la précarité des emplois; un chômage endémique; une dépendance envers les marchés internationaux qui se traduit par une nécessité d'importer au plus bas prix et une nécessité d'exporter pour faire du profit<sup>22</sup>; le dépérissement de la faune et de la flore dû aux activités économiques en croissance; l'investissement financier des États dans la gestion des conséquences des désastres naturels et des changements climatiques dues aux activités économiques du secteur privé, etc.

Le principe de circuit court veut offrir une alternative à ces conséquences du néolibéralisme en consommant le plus localement possible et n'avoir recours à l'importation et l'exportation que pour les produits non essentiels. Se sortir de cette dépendance envers les marchés mondiaux et les entreprises qui influencent les décisions complaisantes étatiques nécessite un resserrement des liens économiques locaux. Dans la vision de Douthwaite, ce resserrement des échanges, avec l'abandon d'intermédiaires dont la chaîne de production peut se passer deviendrait inévitablement concurrentiel avec les prix des marchés internationaux en « short-circuiting as much as possible ». Cette critique de Douthwaite comprend également la constatation de la détérioration écologique et sociale due aux méthodes de production et de consommation dans

---

<sup>22</sup> Dans une idée semblable, Viveret (2002) parle du paradoxe de la monnaie. Selon les économistes, l'une des fonctions de celle-ci est de permettre les échanges (voir aussi chapitre 1 de ce mémoire-ci). Cependant, le manque de monnaie empêche de faire des échanges. Dans une société où la rareté, à cause des inégalités de revenus, est structurellement construite pour certaines couches de la population pour tout ce qui se retrouve sur le marché (ce qui inclut la monnaie) et où la monnaie est le vecteur des échanges économiques, celle-ci peut détruire l'économie d'une localité lorsqu'elle vient à manquer. D'où l'absolue nécessité d'en trouver.

la structure capitaliste en place. L'application du circuit court vise donc à changer ce mode économique dans un but social et écologique entre autres choses.

Dans un ordre d'idée similaire, Helleiner (2000) favorise lui aussi un changement d'échelle, plus petite, dans les pratiques économiques dans le but de les rendre moins dommageables pour les écosystèmes. Il explique que les verts (ou « greens » qu'il dissocie des environnementalistes) utilisent la monnaie pour se réapproprier une économie autour de valeurs sociales et environnementales plus éthiques et ancrées dans la communauté. Sans parler de circuit court, Helleiner décrit ce plan des verts et des défenseurs de réseaux de monnaies locales complémentaires en des termes qui sont tout de même très similaires à ce principe.

Pour l'appliquer concrètement, nous pourrions imaginer le circuit court comme étant une réorganisation des canaux d'échanges en relocalisant ces échanges à l'intérieur du territoire où ces derniers seront profitables. Cette réorganisation de canaux d'échanges, c'est-à-dire une nouvelle sélection des partenaires d'échange, s'applique en fonction de critères autres que le moindre coût à tout prix. Dans le cas d'une MLC, les critères sont les valeurs auxquelles acceptent d'adhérer tous les acteurs du réseau. Alors que pour les LETS, par exemple, il est question de création de nouveaux canaux d'échanges, les MLC veulent réorganiser les canaux d'échanges déjà existants sur les marchés réguliers en créant de nouveaux liens économiques à partir des échanges préalablement présents.

Pour terminer, il va sans dire que les réseaux de MLC ne veulent pas se limiter exclusivement aux échanges et à la consommation, mais également de tout le processus de la production et jusqu'à la consommation (ce que j'ai nommé « échange commercial » au chapitre précédent). La production est généralement pensée en termes agricoles, que ce soit Douthwaite, Helleiner ou encore Ernest F. Schumacher (1980) dont la technologie, concept au cœur de son livre *Good Work*, devrait selon lui être complètement repensée pour permettre une production à plus petite échelle et soutenir les communautés éloignées et dépendantes des grands centres. L'importance de la consommation agricole et des autres produits essentiels reste indéniable.

## Québec

Un constat fait lors de mon terrain à Québec a été que pour certains commerces alimentaires, les produits offerts peuvent provenir de n'importe quelle région du globe et tous peuvent être payés en BLÉ. Plusieurs fournisseurs de ces commerces provenaient de l'extérieur de la région ou ils étaient trop gros pour accepter le BLÉ. De plus, la plupart des commerces offraient des produits et services à la consommation et peu de produits utiles pour des commerces, ce qui avait tendance à diminuer leurs possibilités d'échanges.

Ensuite, les discours de plusieurs acteurs du milieu, principalement des bénévoles, impliquent un lien direct entre économie et écologie. L'importance du local est intrinsèquement liée à une pratique plus écoresponsable face à l'enjeu des changements climatiques, que ce soit la nécessité de la décroissance, la volonté de consommer à un rythme en adéquation avec ce qu'offrent et permettent les saisons et ressources naturelles du territoire, ou encore réduire l'empreinte carbone en choisissant nos produits de consommation en fonction de leur provenance. Un bénévole parlait par exemple de repenser le rapport avec le sol, soit d'arrêter de penser que tout est accessible en tout temps sans savoir comment le système économique mondialisé et globalisé fonctionne et commencer à consommer en fonction de ce que les saisons nous offrent. Mais peu importe la forme de la réorganisation, un bénévole résume l'initiative d'une MLC à Québec comme « lié[e] à l'écologie et à la nécessité de décroissance et de créer une économie autre [...] devant l'urgence climatique [pour] faire quelque chose de concret pour que les gens puissent s'en saisir. Quelque chose qui, par peut-être sensibilité au niveau individuel, allait créer quelque chose, un mouvement collectif qui allait être beaucoup plus fort que la somme des gestes individuels. » La réduction des émissions de GES générées par les transports est un autre point abordé dans les discours sur une consommation plus locale. Par exemple, l'exportation de matières premières vers des usines délocalisées dans d'autres pays qui nous renvoient par la suite les produits transformés.

La consommation écoresponsable n'est ainsi pas la seule dans le point de mire d'une optique écologique, mais également une production écoresponsable. L'importance de façonner un réseau d'échange dont les produits de la consommation soient une résultante la plus locale possible a en effet été abordée. Par exemple, d'inclure dans le réseau les producteurs agricoles de la région

et de faire descendre le plus directement possible leurs productions jusqu'à la consommation dans la ville de Québec. C'est une relocalisation de la chaîne de production qui vaut aussi pour n'importe quel autre type de produits.

D'autres notions parfois évoquées abondent dans le sens du circuit court comme la vitesse de circulation de la monnaie. Le principe de la vitesse de circulation pourrait être défini comme suit : Plus la monnaie circule sur un territoire restreint, plus une même unité de compte (c'est-à-dire 1B ou 1\$ par exemple) dynamise l'économie. L'utilisation à répétition de MLC sans sortie du circuit donne à la monnaie une plus grande « vitesse », puisqu'elle est échangée plus rapidement dans la communauté qu'un dollar canadien et par conséquent crée plus de richesse localement puisque le dollar canadien peut sortir à tout moment d'une localité. Le recours de la liste des commerces participants sur le site de l'organisme permet de savoir où il est possible de dépenser ses BLÉS et ainsi favoriser le circuit. Ce principe, couplé avec la masse critique (qui fait partie des possibilités d'échanges) semble être la base du circuit court de la MLC de Québec.

Un autre discours assez récurrent à Québec pour inciter à participer à une économie plus localisée est la volonté de sortir sa participation à l'économie des flux financiers mondiaux. La monnaie centrale a en effet le potentiel d'aller dans la spéculation boursière ou encore les paradis fiscaux. À cela s'ajoute le manque de pouvoir sur la monnaie. L'encouragement de l'économie locale par le paiement en monnaie centrale a moins le potentiel d'avoir un impact significatif qu'une MLC. La raison se trouve précisément dans la nature restrictive de la MLC versus celle libéralisée de la monnaie centrale. Avec une monnaie centrale, le seul pouvoir d'un acteur local face à l'économie et au pouvoir de la monnaie d'agir sur l'économie se limite à sa propre consommation. L'utilisation d'une MLC quant à elle contraint le partenaire d'échange à consommer local à son tour et parfois à trouver un moyen innovant pour y arriver, ce qui favorise l'utilisation des canaux d'échange mis en place par l'organisme et les commerces participants via la liste de commerces et, au besoin, l'agrandir. C'est par ce moyen que les participants d'un réseau de MLC tentent de créer une résilience locale puisque les échanges au sein du réseau sont stimulés grâce à la nature restrictive de la monnaie. Et d'après certains, cela est d'autant plus faisable à Québec et ses quartiers centraux où se trouve une densité de population nécessaire dans un espace assez limité.

Alors qu'il y a une volonté palpable de proposer des alternatives économiques plus écoresponsables, du travail restait encore à faire en 2019. Le BLÉ, au moment du terrain, était beaucoup plus présent dans les commerces pour la consommation, sans distinction de ce qu'ils vendaient et de la provenance de leurs produits ou d'une quelconque chaîne d'approvisionnement et de production locale. Bien que le concept de circuit court n'ait jamais été explicitement mentionné à Québec, les caractéristiques qui y sont propres sont tout de même présentes. De plus, comme abordé au chapitre précédent, une difficulté rencontrée depuis le début et qui a fait place à beaucoup de réflexion a été la réticence de quelques commerces à entrer dans le réseau, entre autres à cause de la redistribution des billets. Et pour les commerces participants, « ils n'ont peut-être pas encore le réflexe de pouvoir dépenser leurs BLÉS dans un autre commerce. » L'initiative était encore jeune et le travail à faire restait connu des bénévoles. Cela pourrait expliquer cette limitation du BLÉ essentiellement présent dans les échanges de consommation.

Le processus d'expansion du BLÉ est accompagné d'une multitude d'idées, de réflexions et de discussions entre les acteurs désireux de s'impliquer dans l'initiative. Une consommation et un système économique écoresponsable restent tout de même à la base de ce projet de MLC, peu importe qu'il soit décidé que le BLÉ se concentre sur la production agricole ou en général. Mais pour que cette tentative puisse réussir, il faut au réseau une aide et une participation plus active et systématique des commerces dont l'idée de la MLC semble rester au niveau des consommateurs et moins sur leurs propres habitudes, bien que ce ne soit pas systématiquement le cas. D'autant plus que le phénomène souhaité qu'est la redynamisation économique locale passe par une plus grande vitesse de circulation qui s'appuie sur une utilisation plus récurrente des canaux d'échanges affichés sur la liste des commerces participants. La fidélisation des usagers dans ces commerces est importante, mais il doit également en être de même pour les commerces et leurs propres échanges. Plus grande est la fidélisation de ces acteurs envers le réseau, plus grands seront les effets de la MLC.

## Mulhouse

Encore une fois, la notion de circuit court était complètement absente des informations collectées à Mulhouse. Encore une fois, le discours s’y apparentait sur quelques points, mais contrairement à Québec, une dissociation plus claire s’est faite avec la question écologique, probablement parce que les personnes rencontrées à Mulhouse étaient essentiellement des commerçants alors que pour Québec le discours écologique provenait essentiellement des bénévoles. Les bénévoles ont généralement une bien meilleure connaissance des MLC et ils ont une vision plus globale de ces dernières. Les informations provenant des commerçants sur les MLC sont ainsi un peu plus limitées que celles obtenues de bénévoles.

Les commerçants de Mulhouse se contentaient souvent de dire que la MLC sert à soutenir l’économie locale. Par exemple, de préserver les commerces de proximité et indépendants. L’un d’eux a précisé qu’une MLC servait à inciter les gens à consommer localement. La plupart n’ont cependant pas vu de différence dans leur commerce.

Un autre discours provient d’une propriétaire de commerce, très critique de l’économie financière. Elle a accepté de participer au réseau et aux initiatives économiques locales en général puisqu’une MLC empêche la monnaie d’aller dans la finance où la monnaie fait de la monnaie. Le bénévole du réseau m’a également affirmé ce but de s’éloigner de l’économie financière.

De façon semblable, la formation sur les MLC au camp climat montre qu’en France, les organismes de ces réseaux déposent des euros dans des banques éthiques<sup>23</sup>. Lors de cette formation, il a été question d’une différence positive dans l’investissement de l’économie locale par 24 comparativement aux banques privées, puisque l’utilisation d’une banque éthique diviserait par 12 le pouvoir des banques privées sur la création monétaire et multiplierait par 12 ce même pouvoir pour une banque éthique. Aucune source n’a été trouvée pour appuyer ces chiffres, mais peu importe la validité de l’information, ce qui est important à retenir ici est que la Cigogne, en

---

<sup>23</sup> Pour en apprendre davantage sur les banques éthiques, il est possible de consulter ce lien : <https://selectra.info/finance/guides/comprendre/banque-ethique>. De plus, pour des informations supplémentaires quant à la finance éthique en général, il est possible de consulter le lien suivant de la Fédération Européenne de Finances et Banques Éthique et Alternatives (FEBEA) dont fait d’ailleurs mention le premier lien à l’adresse suivante : <https://febea.org/ethical-finance/>.

présentant les faits de cette façon, croit que le support de l'économie locale passe par les investissements via une banque éthique. Pour de meilleures informations sur le sujet, il est conseillé de consulter les adresses internet fournies en note de bas de page, mais pour synthétiser, une banque éthique est une entreprise offrant des services financiers de placement comme une banque, mais à la différence de cette dernière, elle offre un plus grand contrôle sur les investissements à ses clients ainsi qu'une transparence de ces investissements. Les clients peuvent parfois choisir la direction de leur placement dans des projets sociaux, culturels ou environnementaux. Inversement, une banque privée garde le plein contrôle de ces décisions et n'est pas dans l'obligation de fournir quelque information que ce soit à leurs clients.

Finalement, la question écologique est tout de même présente. Alors qu'à Québec, le discours environnemental est lié à l'organisation des canaux d'échange, celui de Mulhouse l'est dans sa mobilisation des engagements environnementaux des communes et dans les investissements via la banque éthique. Un partenariat avec les communes faisait partie des plans après les élections municipales de 2020 en se basant sur le respect de leurs engagements. Cet aspect écologique a été quasi absent de l'entrevue avec le bénévole, mais il semble toutefois implicite dans le circuit puisque l'argument du partenariat entre la Cigogne et les mairies est qu'il les aidera à respecter leurs engagements et accords environnementaux.

Lors du terrain, l'aspect économique n'était pas poussé outre mesure et l'utilisation de la Cigogne semblait se limiter à une simple utilisation des usagers sans plus d'utilité pour les commerces, un peu comme les bons d'achats avec lesquels les MLC étaient comparées dans l'analyse de Naqvi et Southgate. Un manque de connaissance sur le potentiel des MLC pourrait probablement expliquer une utilisation et un discours aussi minime de la Cigogne. Pour rappel, les données collectées semblaient indiquer qu'il y avait très peu de redistribution. Les commerces allaient tous directement convertir leurs Cigognes assez rapidement, rendant la MLC inefficace. De plus, une faible diversité de commerces dans le circuit rendait plus difficile sa redistribution dès lors qu'il y avait un trop gros montant accumulé.

## Ungersheim

Le cas d'Ungersheim présente encore moins de données que Mulhouse. On peut noter certains éléments du circuit court, bien qu'encore une fois ce terme n'ait jamais été utilisé.

Les données collectées auprès des commerçants montrent qu'une utilité est systématiquement trouvée aux Radis en leur possession, à une exception près. Le principe de circuit est d'ailleurs beaucoup plus facilement observable alors que la majorité des commerces énumèrent généralement le même type de dépense. Les mêmes 2-3 endroits étaient fréquemment nommés. Inversement, la majorité des commerces interpellés ne sont pas nommés ou très peu. Cela laisse croire que les usagers utiliseraient beaucoup plus la liste de commerces participants que les commerçants eux-mêmes.

Ensuite, un acteur impliqué pointe comme cibles privilégiées du Radis tout ce qui touche le domicile, l'habillement, l'alimentation et tout secteur essentiel pour ses utilisateurs. Pour les commerces, il est question de promouvoir l'économie et permettre à des gens de vivre de leur travail, qui représente l'artisanat local. L'idée est de simplifier la production et les échanges au maximum, ce qui est d'autant plus simple dans un village comme Ungersheim pour l'agriculture et le bétail. Ce ciblage de l'utilisation du Radis donne également une plus grande vitesse de circulation au Radis, ce qui est d'autant plus vrai lors des journées de rabais. Le réseau table sur cette vitesse de circulation pour dynamiser l'économie locale. Puisqu'il s'agit d'un village, la quantité de MLC en circulation est bien plus restreinte, mais si les échanges se font plus fréquemment, l'économie locale est alors favorisée.

Il a une fois de plus été question d'utiliser un mode d'échange qui évite une fuite de la monnaie vers les paradis fiscaux et la spéculation. Le réseau du Radis tente plutôt d'offrir une sphère d'échange vitale à la vie de ses acteurs.

Finalement, un membre du réseau a tout de même déploré que pour que le réseau soit et reste solide, la « technique de la carotte » doive être utilisée. Comme montré au précédent chapitre, Ungersheim fonctionne avec un principe de rabais lors d'un achat réglé en Radis. Cet acteur trouve déplorable que la fréquence d'utilisation de la MLC soit liée à ces rabais. Le circuit court à

Ungersheim est favorisé par divers moyens, dont celui-ci, mais il ne devrait pas nécessiter cette aide selon la personne interrogée.

Contrairement à Québec où les possibilités d'échanges tournaient beaucoup autour de la diversité, le cas d'Ungersheim repose sur les produits de consommation essentiels comme l'habillement et surtout l'alimentation et sa production locale. Comme le village d'Ungersheim n'a aucun centre commercial ni magasin à grande surface, il est sans doute plus facile d'orienter la consommation locale vers les produits de la terre locale, plutôt que de sortir du village pour aller s'en procurer. Et puisque le projet provient de la mairie, il n'est pas exclu que la participation de l'hôtel de ville ait favorisé des canaux d'échanges locaux, en plus de la subvention des activités périscolaires.

## **Source de revenus des organismes et son utilisation (partie 1)**

Un point important concernant l'organisme est la source de revenus, mais surtout son utilisation. Avant d'aborder le sujet, un détour vers Bill Maurer (2012) serait pertinent. Celui-ci a publié un article sur le principe du « payments industry », qui comprend des compagnies comme Visa et Mastercard par exemple. Il développe la méthode utilisée par ces grandes entreprises de paiement pour tirer profit des transactions à la consommation en se positionnant comme les intermédiaires des transactions par carte, un « different set of rails » géré et possédé par ces entreprises. Ce que Maurer appelle « The payments industry includes the private networks that facilitate global commerce at the retail point of sale, during the ubiquitous, everyday act of handing an electronic means of payment like a credit card. » (Maurer 2012 p. 19) Les « private networks » étant les cartes de crédit et leur système de fonctionnement. Maurer explique ainsi que les compagnies de paiement sont les intermédiaires qui fournissent les terminaux de paiement lorsqu'une transaction est réglée par carte. Ces compagnies fournissent et possèdent les canaux de transactions (*set of rails*), plus simple et rapide d'utilisation. Il s'agit plus spécifiquement d'une plateforme où une banque vend les informations de son client consommateur à la banque où se trouve le compte du commerce lors d'une transaction. En retour, lorsque la transaction est faite par carte de crédit, le marchand doit payer 3% de chaque

transaction comme frais d'utilisation de cette méthode de paiement. Pour les plateformes internet comme iTunes ou Facebook, ces frais montent à 30%. Concrètement Visa ou Mastercard offrent une sorte de plateforme où se rencontrent leurs clients.

« The platform has two kinds of customers: banks and merchants. The banks are themselves of two kinds: the issuing bank which issues a card to a consumer, and the acquiring bank which processes card transactions for a merchant. The platform facilitates settlement between the acquirer and the issuer. The merchant and the consumer pay the cost of the transaction, the merchant through interchange, and the consumer through the passed-on cost of interchange plus whatever other fees the platform or its client, the issuing bank, might charge (an annual membership fee, for example). But it is important to remember that the platform's consumers are neither the merchant nor the consumer, but the issuing and acquiring banks. » (p. 25)

Il y a une contradiction apparente entre la première phrase où Maurer dit que les compagnies de paiement ont deux sortes de clients, dont les commerces et la dernière phrase où il dit que les marchands ne sont pas les clients de ces compagnies. La raison est que les commerces et usagers utilisent la plateforme de paiement, mais les informations bancaires et les fonds sont transférés via l'intermédiaire des banques qui utilisent également cette plateforme. Ce sont cependant les banques les vraies clientes de ce système de paiement et non les commerces ni les consommateurs. De plus, Maurer explique qu'une compétition pour attirer les consommateurs vers un « réseau de carte » comme Mastercard a pour effet d'hausser les prix à la consommation en augmentant la partie payée par les commerçants, lesquels ne peuvent négocier et doivent accepter le prix (voir Maurer 2012 p. 25)<sup>24</sup>.

Le but de tout cela est de présenter l'échangeur (*interchange* dans le texte de Maurer) que sont les systèmes de paiement par carte fournis par les banques et les compagnies de paiement comme ayant pour but de faire du profit au détriment du consommateur et du commerçant.

Pour revenir aux organismes de MLC, évidemment celles-ci n'usent pas de ce genre de tactiques. Elles s'en éloignent même davantage. Il est tout de même intéressant de prêter attention à ces méthodes pour premièrement en prendre conscience et éviter leur recours et deuxièmement,

---

<sup>24</sup> En résumé, le client de la compagnie de paiement est la banque. Pour s'attirer le plus de clients, la compagnie offre de meilleurs prix aux banques qui vendent les informations de leur propre clientèle. Les acheteurs de ces informations sont les banques des commerces. Le prix que ces dernières payent est par la suite transféré au commerce avec les frais et aux consommateurs sous d'autres formes.

comparer comment les organismes de MLC réussissent à dégager un profit du réseau d'échange qu'elles forment et dans quel but. Selon les différents exemples donnés par Derudder, plusieurs méthodes existent pour qu'un organisme de MLC ait du profit. Ce profit provient généralement des adhésions et des commerces participants qui acceptent volontairement et en connaissance de cause de laisser un pourcentage de frais à l'organisme, comme il en a été question avec la Cigogne au chapitre précédent. Ce genre de méthode s'appuie généralement sur le fait qu'un commerce qui doit convertir plus de MLC signifie qu'il a vu plus de clients et potentiellement une hausse de son chiffre d'affaires. Bien que cette méthode soit la plus populaire, il en existe d'autres et lorsque le revenu provient des acteurs du réseau, ceux-ci en sont informés à l'avance et acceptent volontairement de le faire. Pour le cas des réseaux étudiés, seulement ceux de Québec et Mulhouse seront retenus dans l'analyse par manque de données sur celui d'Ungersheim.

## **Québec**

Le réseau du BLÉ, à l'été 2019, ne recevait que très peu de revenus. Aucuns frais de membre n'étaient prélevés par l'organisme, ni même des principes de bonus/malus, c'est-à-dire un meilleur pouvoir d'achat en achetant des BLÉS et la mise en place de frais lors de leur conversion. L'inscription payante était mise de côté pour favoriser l'inclusion et la participation au réseau. Quant au bonus-malus, à ce moment, le réseau n'était encore qu'à la phase de projet pilote. Il y avait tout de même une réflexion de certains bénévoles sur son utilisation. Sans que l'idée ne soit écartée, les bonus-malus n'étaient pas nécessairement dans les plans futurs. Ce qui semblait plus sûr, en revanche, était le recours aux subventions publique ou privée, bien que sa provenance n'eût alors pas encore été établie.

Ensuite, le peu de monnaie que possédait MLCQ à ce moment provenait de conférence, d'intérêt du compte bancaire et d'une subvention. La façon d'utiliser ce revenu n'était toujours pas décidée. Toutefois, un acteur du réseau voyait le réseau du BLÉ financer des commerces participants grâce à du microcrédit en fonction de projets de ces commerces de proximité. Il était question ici de prendre en quelque sorte le rôle de la banque pour des projets, dans le sens de financer des projets commerciaux en offrant un faible taux d'intérêt. Outre un plus petit taux

d'intérêt, la seconde différence dans ce cas de figure aurait été le critère de rentabilité locale pour les commerces et l'économie. Il est important de préciser que cela n'était une idée proposée que par un seul acteur du réseau. Pour être concrétisée, elle doit être discutée et acceptée, ce qui était encore loin d'être le cas à ce moment.

Finalement, il arrive que des usagers et des commerces refusent de fonctionner avec des moyens de paiement par carte. La raison donnée était que les banques font du profit de cette façon. Ce profit des banques ne reste d'ailleurs pas dans la communauté dans laquelle l'échange s'est produit et fait échos à la volonté du réseau de sortir les échanges économiques, du moins une partie, des flux financiers globalisés. Si l'on se fie à Maurer, l'aversion des usagers et commerçants était en partie vraie puisque les compagnies de paiement tirent également profit de ces transactions, bien que tout ce système parte des compagnies de paiement. La constatation et la consternation restaient justes et c'est de ce type de profit sur les transactions d'autrui que la méthode de paiement d'une MLC permet d'éviter et que le réseau du BLÉ promeut.

## **Mulhouse**

Les seules données provenant de Mulhouse sur le sujet des revenus et de leur utilisation sont relatives aux frais de 5% prélevés lors de la conversion des commerces. 3% sont destinés à être investi dans l'économie sociale, bien que rien de concret n'ait été divulgué. Le 2% restant revient à l'organisme qui peut utiliser le montant pour tous frais de service du réseau<sup>25</sup>. Au moment de l'entrevue avec le bénévole, l'organisme avait reçu un financement européen lui permettant de payer des salariés, mais le but à terme serait que le réseau, avec les effets de levier des frais d'adhésion, devienne autonome, donc indépendant des subventions d'un quelconque niveau étatique.

Il n'en a pas été question lors de l'entretien, mais les investissements par la banque éthique sont certainement dans les plans de l'organisme lorsque celle-ci aura une plus grande autonomie financière.

---

<sup>25</sup> Par exemple pour financer le système aujourd'hui en place qui fournit la version électronique de la Cigogne.

## **Retour sur l'aspect économique**

De façon globale, l'aspect économique des MLC pourrait être divisé en deux : une façon plus écoresponsable de pratiquer l'économie, autant à la consommation qu'à la production et tous les échanges que cela implique; et la volonté de sortir de flux financiers mondiaux qui participent à l'appauvrissement des localités en sortant systématiquement la monnaie des communautés, accentuant la dépendance aux exportations pour assurer une sécurité financière. L'usage des canaux d'échange du circuit court tend à réduire le nombre d'intermédiaires dans les échanges entre la production et la consommation. L'usage de la monnaie, lui, peut réduire le nombre d'intermédiaires dans les paiements, d'autant plus qu'ils sont invisibilisés, et laisser les partenaires d'échange transiger entre eux sans le recours des banques et des compagnies de paiements.

L'existence d'un circuit court ne sert cependant à rien si la monnaie n'est pas investie par des acteurs locaux qui utilisent ses canaux d'échange à répétition. Les MLC publient sur leur site internet la liste de tous les commerces participants et cette liste devrait être au cœur de la réussite du réseau. Le succès économique d'un circuit court dans le cadre des MLC est la conservation des billets dans le circuit par les possibilités d'échanges et la limitation de sa conversion qui permet de stimuler l'économie. Ce résultat est possible grâce à la nature restrictive de la monnaie qui permet une rétention monétaire, et par conséquent une plus grande vitesse de circulation de la monnaie et une hausse des échanges locaux, principes derrière le circuit court. Bien évidemment, cela implique une possibilité d'échanges adéquate qui puisse le permettre et une participation de tous les acteurs pour assurer une redistribution. Il est toutefois pertinent de noter la plus faible participation au réseau des commerces. Quelques-uns tenaient pour acquis que le réseau devait soutenir l'économie locale, sans vraiment avoir de réflexion sur leur propre engagement dans cette économie. Le but de l'aspect économique ne se limite toutefois pas simplement à soutenir les commerces locaux par l'usage de moyens retenant la monnaie et favorisant les échanges locaux. Le but est également de produire, de consommer, de produire et d'échanger de façon plus écoresponsable. Le support à l'économie locale est intrinsèquement lié

à une remise en question du mode économique global et tente de proposer une façon différente de pratiquer l'économie.

Un mot doit être glissé à la nature restrictive d'une MLC, qui pourrait a priori être vue comme un désavantage, mais qui est tout le contraire. En effet, c'est elle qui permet de sélectionner ce qui peut ou non faire partie du réseau et elle produit les effets désirés de la dynamisation des échanges locaux autour des valeurs prônées. En effet, certaines personnes pourraient être tentées de dire que la participation à un réseau de MLC ne sert à rien, qu'il n'y a aucune différence entre payer un commerce local en monnaie centrale ou en MLC et que de toute façon il serait possible de consulter la liste des commerces participants et y faire ses achats sans même adhérer au réseau. Le problème avec ce type de discours est qu'il représente une vision beaucoup trop simpliste du réseau qui résulte d'une mécompréhension de celui-ci. La participation à un réseau de MLC n'implique pas uniquement ses achats personnels, mais également celles du commerce chez qui l'on achète. Il est, lui aussi, tout aussi restreint dans son choix de redistribution contrairement à un paiement en monnaie centrale. Payer en MLC signifie donc encourager un commerce local, mais également l'inciter à faire de même alors qu'il a sciemment choisi d'adhérer aux valeurs et de jouer le jeu. C'est une influence plus grande sur l'économie qu'il n'est pas possible d'avoir avec le CAD ou l'euro, sans parler de la possibilité pour les acteurs de participer plus activement dans les décisions relatives au réseau.

Pour terminer, les paramètres de la circulation sont présents à différents niveaux dans l'aspect économique comme a pu le remarquer le lecteur assidu. Le plus notable est les possibilités d'échanges, enjeu fondamental puisque plus il y a de possibilités, plus les canaux d'échange peuvent être réorganisés et ainsi favoriser le circuit court, lorsqu'utilisés par les acteurs locaux. Bien qu'il soit théoriquement possible de redynamiser les échanges locaux sans l'usage des MLC, sa nature restrictive permet de circonscrire les échanges dans les sphères et avec les valeurs désirées. La liste de commerces participants (et par conséquent les possibilités d'échanges) doit donc impérativement être constituée d'acteurs qui cherchent à recréer des liens économiques et sociaux plus près de leur territoire. C'est précisément ce qui fait qu'une MLC est bien plus qu'un bien d'échange : c'est une nouvelle structure économique locale plus éthique rendue possible grâce aux limitations structurelles de la monnaie. Cette structure économique ouvre de nouveaux

canaux d'échange plus en accord avec ce que souhaite une population locale pour son économie et elle n'est possible que grâce à la participation de tous ses acteurs locaux.

## Chapitre 5 – L’aspect social

Intuitivement, l’aspect économique et le support à l’économie locale sont les arguments qui reviennent le plus souvent lorsqu’il est question des MLC. Le dernier chapitre a montré qu’il serait réducteur de s’y limiter, ne serait-ce que pour la conscientisation écoresponsable importante chez les trois réseaux étudiés. L’aspect social demeure toutefois une partie tout aussi importante dans la littérature même s’il est moins bien maîtrisé par plusieurs acteurs locaux, usagers et commerces.

Cet aspect pourrait tout aussi bien s’appeler « démocratique » ou « politique », selon si le réseau est plus ou moins engagé dans des causes politisées. Par exemple, des bénévoles chez MLCQ parlaient du BLÉ comme d’un instrument démocratique plutôt que social puisque chaque acteur est invité à participer aux prises de décisions du réseau, ce qui n’est pas le cas des deux autres réseaux dont la sociocratie n’a jamais été mentionnée.

Le fondement de cet aspect est la charte d’utilisation de chaque MLC qui informe des objectifs et des valeurs soutenues par le réseau. En plus d’indiquer ces valeurs, la charte a pour effet d’informer les utilisateurs de la façon dont la MLC et le réseau doivent être utilisés par tous les participants. À partir de cette charte, les projets, les activités, le modèle de gouvernance et même des investissements dans des projets locaux peuvent être élaborés pour permettre au réseau comme à ses trois catégories d’acteurs de faire une différence dans sa communauté.

Bien évidemment, toutes ses possibilités ne sont pas systématiques chez les MLC. Ce sont plutôt des options qui peuvent être présentes ou au contraire totalement absente d’un réseau, en fonction de ce qui a été choisi de valoriser.

### **La charte d’utilisation et les valeurs du réseau**

L’une des bases du réseau de MLC est constituée des valeurs que ce dernier veut valoriser et favoriser au sein de la communauté. Ces valeurs ne sont jamais exactement les mêmes

puisqu'elles varient en fonction des décisions du réseau, mais elles tournent généralement autour de questions éthiques au sujet de l'environnement écologique, humain et social des individus. Par exemple, Patrick Viveret (2002) a été mandaté pour la rédaction d'un rapport sur la reconsidération de la richesse pour une économie sociale et solidaire, dans laquelle s'insèrent les réseaux de MLC. Il y dénonce le peu de considérations éthiques et morales autour d'une économie tournée vers une croissance sans fin. Il parle d'un manque d'intérêt de la sphère économique envers l'être humain et les enjeux écologiques tout en spécifiant que résoudre ce problème nécessite des discussions démocratiques entre les membres d'une communauté. Ce qui est généralement cher aux MLC.

L'Eusko au Pays basque, pour prendre un exemple connu, en plus de vouloir stimuler l'économie locale, travaille à revitaliser la langue basque dans la région (Derruder 2017a). L'organisme propose différents projets tout en accompagnant les commerces participants dans ces projets, comme le service gratuit de traduction de l'affichage des commerces pour être bilingue français basque. Un second exemple, provenant de la même source, est celui du Léman, provenant de la région du même nom à la frontière franco-suisse et inclut la population des deux pays. Parmi les buts de ce réseau se trouve la lutte contre les inégalités socioéconomiques de la région et la précarité des personnes.

Ces deux monnaies comme toute autre MLC ont créé une charte d'utilisation où les acteurs s'engagent à respecter et à participer à la promotion et la favorisation des valeurs soutenant le réseau. Le choix des valeurs reste évidemment à la discrétion des réseaux. Elles peuvent s'ancrer autour d'une identité locale (comme les Basques), d'inégalités socioéconomiques et bien plus encore.

## **Québec**

Dans le cas d'un projet pilote comme Québec, plusieurs balises n'avaient pas encore été définies à l'été 2019, mais une charte d'utilisation était bel et bien en place. Comme énuméré au chapitre 3, cette charte résume les grandes lignes des valeurs que l'organisme veut promouvoir qui comprend les points suivants : « La dynamisation des échanges et le renforcement des liens

sociaux entre les différents acteurs de l'économie locale; une consommation écoresponsable en favorisant l'achat de biens et de services locaux; un mode de fonctionnement participatif; la réappropriation citoyenne d'un outil économique qui soit utilisé de façon éthique et transparente; et le soutien d'autres projets de la région qui partagent les mêmes valeurs et font rayonner la collectivité »<sup>26</sup>. Il est ainsi question d'aider à tisser de nouveaux liens sociaux, à favoriser une consommation écoresponsable (abordé au chapitre précédent), à inciter les acteurs à prendre activement part aux décisions concernant le réseau et finalement à soutenir des initiatives locales ayant l'une ou l'autre de ces finalités. Ce dernier point sera abordé à la fin du chapitre, ce qui laisse ici deux valeurs importantes pour le réseau de Québec.

Pour commencer, tisser des liens avec les autres membres de la communauté est important. Cela peut se faire de plusieurs façons. Par exemple une adresse fixe avec un bureau de BLÉ où il est possible d'acheter la MLC, d'avoir des informations sur le réseau, tout en étant un espace de socialisation. Un lieu où il serait possible de passer à tout moment pour parler et rencontrer d'autres personnes de la communauté. Un autre exemple est l'organisation d'activités en tout genre comme la permaculture, le jardinage, la cocréation, etc., organisées par l'organisme qui servent à réunir les acteurs pour apprendre à connaître les gens de sa communauté. La monnaie n'est dans ce cas qu'un prétexte pour se réunir et parler d'autre chose, de rencontrer des personnes et tisser des liens.

« Les gens deviennent des amis, des connaissances et ils passent du bon temps ensemble aussi. Ça recrée du lien dans la communauté. C'est aussi une des choses qu'il faudrait qu'on fasse avec le BLÉ pour que les gens n'aient pas juste l'impression d'acheter des choses dans un commerce, mais aussi créer du lien avec les gens [...]. »

Ces tentatives ne sont pas que le propre de l'organisme. Lors des entrevues, des usagers m'ont dit mettre un point d'honneur de discuter avec les gens qu'ils voient payer en BLÉ. Un réseau, ne serait-ce que de connaissance, se développe parfois entre eux. Par exemple, à chaque fois qu'elle rencontre d'autres usagers, une participante essaie de savoir quels sont les commerces fréquentés, pourquoi ils ont intégré le réseau, etc. Encore une fois, la participation au BLÉ est un

---

<sup>26</sup> L'énumération est reprise presque mot pour mot de la page web de la charte d'utilisation de la monnaie de MLCQ à l'adresse suivante : <https://www.mlcquebec.org/charte-dutilisation-de-la-monnaie/>

prétexte pour rencontrer les membres de la communauté participant au même réseau d'échange, ou encore l'occasion de créer un réseau d'entraide.

Les rapports créés peuvent également tout aussi bien être professionnels et peuvent inciter des commerces à échanger entre eux. « [...] Ça crée un réseau même si le BLÉ n'est pas utilisé nécessairement dans toutes les transactions où il pourrait être utilisé. (Moi : Ça reste tout de même un réseau de contacts.) Oui, c'est ça, de confiance, peut-être, de *branding* de valeurs et de principes. » Il est effectivement arrivé que des usagers ou des commerçants aient délibérément choisi de faire affaire avec un commerce de la liste du BLÉ précisément parce qu'il en faisait partie et qu'ils voulaient soutenir un commerce qui partage les mêmes valeurs. Dans ce genre de cas, l'utilisation de la MLC n'est pas systématique puisque la transaction peut se faire en CAD, surtout dans le cas de grosses transactions. Le réseau basé sur des valeurs bien précises est ici plus important que la monnaie elle-même. Ces valeurs permettent de créer de nouveaux contacts, économiques ou interpersonnels, entre les organismes, les commerces et les usagers.

Le second point, celui de la participation aux prises de décision du réseau, est un autre thème cher au sein du réseau. Le réseau est géré par des instances démocratiques où tous ses utilisateurs sont amenés à participer non seulement aux échanges en BLÉ, mais aussi aux assemblées générales annuelles (AGA) et aux activités comme les « activités de réflexion, mais aussi aux moments ludiques, d'inclusion et de rencontre. »<sup>27</sup> L'organisation souhaite en effet favoriser la participation de tous les acteurs, c'est-à-dire de genre, de religion, d'ethnicité, etc. Pour un bénévole d'ailleurs, un manque de diversité des acteurs du réseau constitue un enjeu éthique sur lequel il serait nécessaire de porter attention. La volonté est d'offrir de nouvelles façons de faire de l'économie au plus grand nombre de personnes possibles. Le départ de ce second point est la critique des institutions économiques et politiques qui manquent de transparence et d'instances démocratiques. Cette inclusion cherche à offrir quelque chose de plus proche des citoyens grâce au processus de participation démocratique à la base de la sociocratie.

---

<sup>27</sup> Phrase tirée de l'infolettre du BLÉ où l'organisme invite ses membres à participer à l'activité du BLÉ dans 10 ans et du choix du nouveau logo.

Il en sera question plus en profondeur plus loin dans le chapitre, mais la participation dans un cadre de démocratie participative est au cœur de la vie du réseau.

Les thèmes abordés ici proviennent de bénévoles différents ainsi que de l'un ou l'autre des points de la charte d'utilisation. Il est intéressant de voir que dans cette diversité de thèmes, la participation des acteurs est de mise. L'intérêt de cette MLC ne se limite pas simplement à la consommation dans un commerce local, elle vise également la création de réseau de contact, de connaissance en plus d'un pouvoir décisionnel égal pour tous les acteurs sur le BLÉ. En fait, il a été constaté qu'une MLC ne peut se restreindre aux échanges économiques. Il est arrivé que des monnaies de ce genre ne soient que « des monnaies qui ont juste existé, qui n'ont pas eu de finalité, qui se sont éteintes et finalement il n'y a pas eu d'essors. » Le BLÉ se devait alors de trouver un but, que ce soit d'encourager la création de liens sociaux, commerciaux, ou encore, comme il en sera question plus loin, de soutenir des initiatives communautaires, ou aider des personnes en situation de précarité économique. Hormis le réseau de contact, les commerces n'ont presque jamais élaboré sur les valeurs du réseau.

## **Mulhouse**

Comme pour les chapitres précédents, peu de données sont ressorties du réseau de la Cigogne. De plus, bien qu'il y ait une charte sur le site internet de la Cigogne disponible en ligne<sup>28</sup>, celle-ci n'était pas disponible lors de la collecte de données, ce qui m'empêche de l'insérer dans le corpus à analyser afin d'éviter un potentiel anachronisme qui fausserait les données. Pour rappel, le site web de l'organisme était hors fonction pendant tout ce temps et c'est bien après le terrain qu'il redevint disponible. Des informations pertinentes ont tout de même été collectées lors du terrain.

Comme dit au chapitre précédent, la grande majorité des commerces ne voyait le réseau que comme un support à l'économie locale. Cependant, une coopérative, proche du milieu associatif, a entendu parler de la Cigogne et a intégré le réseau dès ses débuts. Cette coopérative était partenaire du camp climat, tout comme la Cigogne, et mettait ses locaux à la disposition de

---

<sup>28</sup> La charte de la Cigogne est disponible à l'adresse suivante : <https://lacigogne-alsace.fr/charte-cigogne>

l'événement. Contrairement à la plupart des commerces, cette coopérative contribuait à l'entraide et au support d'initiatives sociales et environnementales. Elle ne se rabattait pas sur la seule participation citoyenne à consommer localement pour faire vivre le réseau, mais soutenait, elle aussi, les valeurs de la Cigogne.

Puisqu'effectivement, bien que je n'aie pu avoir accès à une charte, lors de la formation sur les MLC, le bénévole de l'organisme de la Cigogne a précisé l'importance pour ce type de monnaie d'avoir des valeurs sociales en donnant l'exemple d'une MLC en Allemagne qui aurait été investie par un groupe néonazi. La raison serait qu'aucun encadrement ne les en empêchait. Aucune source n'a été citée ni même le nom de la MLC en question permettant d'attester la véracité des faits. Le discours a tout de même servi à marquer l'importance d'avoir des valeurs sociales dans un réseau de MLC tout en plaçant le réseau de la Cigogne dans la catégorie des MLC ayant des valeurs sociales. Il a toutefois très peu développé sur les valeurs en question ou sur les actions concrètes pour les promouvoir dans la communauté. Le seul argument amené est que la simple participation au réseau permet à l'organisme de devenir un acteur local important grâce à la banque éthique. Il sera question de dernier point plus en détail dans une section ultérieure du chapitre.

Malgré le peu de données au sein même du réseau sur la question, il est possible de savoir que la MLC souhaitait soutenir des projets locaux qui ont à cœur les mêmes valeurs via les investissements de la banque éthique, même si les balises de ces valeurs n'ont pu être collectées. Il est tout de même notable que la plupart des commerces n'aient même pas mentionné la présence de ces valeurs.

## **Ungersheim**

Pour le réseau du Radis, aucune charte n'a été trouvée sur le site internet. Exactement comme pour Mulhouse et Québec, les commerces n'ont pas développé sur de quelconques valeurs. À la base, le réseau du Radis tentait tout de même de promouvoir des valeurs et un style de vie.

En effet, son créateur souhaitait en faire un outil de la transition écologique en sensibilisant les citoyens à la nécessité de changer ses comportements, en favorisant le tissage de liens et de « se soustraire de la société consumériste, de la dépendance à la consommation. » Le réseau du Radis tente d'être un vecteur de changement du mode économique en place par le biais des réseaux d'échange qu'il offre, mais également par la remise en question et le changement des habitudes de consommation de ses adhérents. Le Radis « doit à terme relocaliser l'économie et permettre de prendre soin de la communauté, son environnement, l'ensemble des éléments qui touchent notre écosystème local » ainsi que « d'augmenter le lien social, plus de solidarité et de fraternité. » La critique de la société de consommation ici est qu'elle est dans une logique de clivage de l'individu. Le Radis, pour son créateur, se veut dans une logique altruiste où le bien être des individus et de la communauté est au centre de ses intérêts. Cependant, rien n'a été développé sur le processus de transition qu'il est supposé favoriser, de quelle façon le Radis et le réseau devraient agir sur les individus.

Dans le chapitre 3, je faisais part d'une fidélisation potentielle des usagers envers des commerces du réseau. C'est le moyen utilisé par le Radis pour favoriser son utilisation et les échanges sociaux, donc pour créer du lien entre les membres de la communauté. Mais puisque le village compte moins de 3 000 habitants avec peu de commerces, il est toujours possible que le Radis n'ait qu'intégré un réseau préexistant. Il serait néanmoins pertinent de savoir si une fidélisation des commerces liée à l'utilisation de cette MLC (ou dans un contexte de village) favorise un tel objectif, mais cela devrait faire l'objet d'une autre recherche. Le réseau du Radis tente tout de même de valoriser les échanges entre les acteurs locaux par le biais de l'attractivité de rabais.

## **Éducation populaire**

L'éducation populaire a souvent été abordée par les bénévoles et elle leur est chère. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées et elles servent généralement à déconstruire et à remettre en question des concepts économiques comme la monnaie, la richesse, les échanges, ou encore de façon plus globale, un système économique et bien sûr, la pertinence d'avoir un réseau de MLC dans ce genre de contexte.

Une première façon de faire est tout simplement l'éducation par l'action. Pour Tichit (2019), les MLC « must succeed in modifying citizens' social representations of currency, which in turn can have an impact on their relationship with the traditional and dominant forms of commercial exchange. » (p. 46) Le lien entre le comportement et les représentations sociales est que celles-ci sont une sorte de guide d'action qui aide à déterminer le comportement des individus. Le potentiel des MLC « deconstruct the standard framework of values, offer experiences of new practices and lead to civic and participatory actions. » (Ibid p. 46) Selon Tichit, la méthode la plus efficace d'apprentissage et de déconstruction commence par un comportement différent, donc par l'action, bien que les deux s'influencent. Dans le cas qui nous intéresse, l'action est l'utilisation en premier lieu de la MLC pour provoquer une réflexion sur la monnaie et l'économie en général.

La deuxième façon est par la conscientisation des acteurs sur les enjeux importants. Helleiner donne l'exemple des dommages écologiques causés par la monoculture, le gaspillage des ressources, le saccage de paysages et la gestion des déchets qui deviennent des enjeux abstraits et invisibles lorsque ceux-ci ont été déplacés à l'extérieur des communautés qui les causent. Cela dans le but d'inculquer à une communauté l'importance du style d'agriculture à privilégier, d'un mode de vie à adopter qui nécessite moins de production de déchets, etc. pour promouvoir un nouveau style de vie alors que ces enjeux sont rarement observables, mais dont l'impact est important.

Ce sont généralement les deux méthodes d'éducatrices populaires que l'on peut observer dans un réseau de MLC.

## **Québec**

À Québec, il est possible de remarquer le désir chez MLCQ et chez d'autres acteurs de doter les citoyens des outils conceptuels nécessaires pour comprendre la pertinence d'une MLC dans une économie, c'est-à-dire le rôle qu'elle peut y jouer.

Une première réflexion va sur la perception de la monnaie et son rôle dans l'économie qui ne s'est jamais limité à un simple voile ou à une sorte de lubrifiant pour faciliter les échanges malgré ce qu'en disent des économistes. Les acteurs ayant le plus de connaissances économiques (généralement des bénévoles de MLCQ) veulent une déconstruction du principe de la monnaie chez les acteurs et un partage des réflexions sur le sujet. Un bénévole développait en ce sens sur la monnaie :

---

*« Il y a une éducation populaire qui est vraiment importante à faire et d'expliquer le contexte dans lequel cette monnaie existe. Que oui pour du monde c'est bien correct, que ce soit juste une monnaie que j'utilise comme ça dans des commerces locaux et c'est nice, mais pour d'autres gens c'est peut-être le fun de pouvoir les inciter à voir plus loin que sur leur échange de monnaie et de les amener à réfléchir sur c'est quoi concrètement de la monnaie et comment ça on peut utiliser une monnaie locale et quels sont les avantages. »*

---

C'est précisément pour cette raison que l'idée d'un guide sur les MLC, pour transmettre un savoir sur le sujet, les buts d'une MLC et sa pertinence a été lancé par l'un des bénévoles. Dans cette idée, on encourage les acteurs à se poser des questions sur ce qu'est réellement la monnaie dans notre société et ce qu'elle devrait être, ce qu'elle peut ou ne peut pas faire, ce qu'elle devrait ou ne devrait pas faire, etc. Cette perspective vise à créer un questionnement chez les gens tout en leur fournissant de la documentation sur le sujet. On veut ainsi « dédramatiser la monnaie » et se la « réapproprier ». Cela passe par la défétichisation de la monnaie et la réalisation qu'elle n'a que la valeur que l'on veut bien lui donner et qu'elle permet les échanges que l'on veut bien lui permettre.

Par ailleurs, il a aussi été question d'action concrète. Le documentaire *Demain*, en touchant les gens par la proposition d'actions alternatives concrètes telle que les monnaies alternatives, a été par exemple une base pour ce type d'éducation populaire. D'autres initiatives, ailleurs en

Amérique du Nord, ont également servi d'influence pour le développement d'activités et d'échanges et ont donné envie aux gens de s'investir dans quelque chose de concret qui a un impact, comme les MLC.

De l'autre côté du spectre, les acteurs n'ayant pas ou très peu de connaissances ont parfois déploré leur manque de connaissances sur la question, bien que ce ne soit pas souvent le cas. Un usager, par exemple, essayait fortement de convaincre les gens de son entourage de la pertinence de l'utilisation d'une monnaie alternative, mais avait toutefois peu de connaissances dans le domaine économique. Cet usager s'est alors équipé de livres de vulgarisation, s'est instruit par le biais de documentaire, etc. Il va sans dire que ces acteurs peuvent également inclure des bénévoles qui cherchent à s'impliquer dans un projet qui a un impact tout en apprenant davantage sur ce genre d'alternatives. Ceux-ci essaient par leurs propres moyens d'acquérir plus de connaissances sur la monnaie et l'économie plus en général, que ce soit par la conscientisation sur des enjeux économiques, ou par l'action comme l'implication dans le réseau.

Finalement, il y a la catégorie d'acteurs qui ne croit pas que l'encouragement des commerces locaux en achetant localement est suffisant. La majorité des discours sur la question vient de répondants faisant référence à des personnes de leur réseau de contact, et une personne qui m'a explicitement dit qu'elle ne participait pas au réseau précisément pour cette raison. Ce genre de discours vise généralement la consommation des usagers uniquement. Si la consommation est locale, peu importe la façon dont le produit a été fait, ses transformations, etc., alors le consommateur aide inévitablement l'économie locale. Cependant, comme démontré précédemment, tout comme pour le reste du chapitre, une MLC ne se limite pas au simple achat local. De plus, ce type de discours met tout le poids de la responsabilité du support économique de la communauté sur les consommateurs et non sur les commerçants alors qu'ils ont un rôle tout aussi grand à jouer. Comme expliqué au chapitre précédent, la pertinence économique d'une MLC réside également dans l'influence que chaque acteur a dans les autres à échanger localement, dans le réseau, puisque la MLC ne peut être utilisée à l'extérieur son réseau volontairement restreint et s'il n'y a pas de redistribution de la MLC dans le réseau par les commerçants, ce fameux support économique ne peut pas fonctionner. L'importance de la consommation locale dans ce genre de discours est ainsi surdimensionnée. La faiblesse semble

résider dans un manque conceptuel autour du principe de circuit (ou du réseau). Comme si les commerces n'avaient aucune implication. Mais pour rendre le réseau efficace, il doit y avoir une participation de tous ses acteurs, ce qui inclut les commerces.

L'éducation populaire est un point incontournable du réseau du BLÉ, que ce soit sur la nature de la monnaie, son utilisation, etc. ou encore sur l'économie de façon plus générale. Peu de choses avaient encore été mises de l'avant en ce sens, probablement par manque de temps et parce qu'à ce moment du projet pilote, beaucoup de choses étaient encore à l'étape de développement. Cependant, une chose est sûre : des acteurs du réseau cherchaient à s'instruire sur ces mêmes questions. De plus, des discours récoltés, généralement de façon indirecte, semblaient indiquer que la majorité des non-adhérents n'était pas intéressée à utiliser la MLC parce qu'ils consomment déjà localement. Cela semble indiquer qu'il y a une nécessité de savoir que ce simple type de comportement n'a pas autant d'impact que peut en avoir une MLC.

## **Mulhouse**

Le cas de Mulhouse est quant à lui intéressant pour d'autres raisons. L'emphase du bénévole était sur la possibilité pour l'organisme de devenir un acteur important dans la région. Cependant, les commerces participants n'ont pu répondre plus en détail que le simple soutien à l'économie locale. Les visées sociales et écologiques du bénévole étaient toutefois bien présentes. Le simple fait qu'il y avait une formation sur les MLC lors du camp climat par le bénévole laisse croire qu'une volonté d'éducation de la population est présente. De plus, comme la Cigogne était la seule monnaie acceptée sur le site pour permettre aux participants de s'y habituer, un apprentissage par l'action a été tenté. Cependant, l'éducation ne semble pas réussir à atteindre les acteurs du réseau alors que les commerces ne pouvaient pas répondre ou très peu en profondeur sur la pertinence d'une MLC sur leur territoire. De plus, le réseau de la Cigogne n'avait presque aucune remise en question de l'économie globale, si ce n'est que d'éviter les paradis fiscaux. Le réseau semblait plus être une tentative de s'insérer dans cette économie pour y retenir une partie de la monnaie et favoriser l'économie et les investissements locaux. Cela signifie que la portée de la monnaie ici semblait plus économique et écologique que sociale. L'organisme se considérait par

exemple comme « partenaire d'affaires » et les commerces et mairies comme des « prestataires ». Un partenariat d'affaire avec les commerces et institutions semblait plus important pour l'organisme que d'utiliser la MLC comme un outil de déconstruction conceptuelle de préceptes économiques.

L'éducation populaire était ainsi reléguée au second plan, bien qu'elle ne fût pas absente. Le bénévole avait une idée claire de ce que pouvait et allaient offrir à la communauté le réseau et l'organisme, comme si cela allait de soi, mais peu d'informations sur ces sujets n'était a priori propagé.

## **Ungersheim**

Les données d'Ungersheim sur le sujet de l'éducation populaire ne proviennent que du discours de deux acteurs seulement. Il est donc important de prendre ce qui suit à la légère.

Avant toute chose, le Radis est vu par son créateur comme un outil de transition écologique, ce qui signifie qu'il doit à terme, outre relocaliser l'économie, sensibiliser les citoyens à la nécessité de changer ses comportements pour sortir de l'économie « de gaspillage et de consommation outrancière. » À cette prise de conscience pour une économie écologique s'accompagne la prise en soin d'un environnement par sa communauté, ce qui inclut sa population, sa faune, sa flore et son paysage naturel, bref tout ce qui constitue « l'écosystème local ».

Pour lui, la monnaie est devenue un sujet tabou. Elle doit impérativement être repensée puisque sous sa forme capitaliste actuelle, celle-ci fonctionne selon des valeurs individuelles et non altruiste, comme le sont la plupart des MLC. Dans ses propres termes, le mot « richesse » est d'ailleurs utilisé comme la résultante des échanges sociaux, les discussions, la solidarité et la fraternité. Ce sont les valeurs de la MLC et qui font la richesse de la transition. Une transition écologique ne se fait pas sans retisser un lien avec sa communauté et son environnement naturel.

Cependant, une critique du réseau tel qu'il est, est que les habitants semblent participer au réseau parce qu'ils y trouvent leur compte économiquement. L'adhésion coûte annuellement 5 euros, mais l'utilisation des rabais rentabilise rapidement le coût de participation au réseau. C'est

l'argument (le seul) qu'on m'a avancé pour la participation au réseau par son bénévole. Ce serait alors la seule raison d'adhérer au Radis. La solidarité, la transition écologique, sortir des habitudes de gaspillages, etc., ne font pas partie de l'argumentaire.

De la part de son créateur, le réseau du Radis est avant tout un outil pour la transition. Pour d'autres acteurs, il ne semble qu'être un moyen d'aider l'économie locale en se basant sur les rabais offerts par les commerçants pour attirer la participation des acteurs. Il est possible que l'organisme RADISOL ait décidé de se concentrer sur l'économie locale tout en laissant tomber les autres aspects, puisque les données ne touchant pas directement à l'économie proviennent quasi exclusivement du créateur du réseau.

L'éducation populaire sert à doter la population de connaissances sur un sujet important qui n'est pourtant pas maîtrisé par la majorité de la population. Pour MLCQ tout comme d'autres acteurs du BLÉ, l'éducation populaire fait partie intégrale du projet et ne doit pas être négligée, bien que peu de projets concrets aient été proposés. Le réseau du Radis était initialement destiné à servir pour éduquer la population tout comme pour celui du BLÉ, mais un changement de cap semblait avoir été fait, bien qu'il me soit impossible de le déterminer avec certitude. Pour le réseau de Mulhouse, aucune donnée ne laisse croire que l'éducation populaire ferait partie des projets chers à l'organisme. La participation des adhérents serait suffisante au bon fonctionnement du réseau et le reste irait de soi, ou du moins le reste des effets sur la communauté proviendrait des investissements faits à partir de la banque éthique. Le seul prérequis serait ainsi une grande utilisation de la Cigogne de la part des acteurs pour que les euros équivalents puissent rester dans le compte bancaire et servir aux investissements.

Cependant, d'après les données collectées au sein des trois réseaux, les effets économiques, sociaux et environnementaux du réseau ne sont pas automatiquement connus et maîtrisés par tous les participants. Dans le cas d'un réseau où une déconstruction de l'économie est chère, la MLC sert d'amorce pour remettre en question l'économie capitaliste et acquérir une meilleure compréhension de l'économie dans laquelle nous vivons. Mais comme démontré avec le réseau de Mulhouse et en partie celui d'Ungersheim, cela ne fait pas intrinsèquement partie du réseau. La fonction de la MLC peut rester purement économique tout comme elle peut se permettre de

dépasser les simples échanges monétaires et intégrer le réseau dans une visée plus sociale. Pour ce faire, l'implication des acteurs est primordiale.

## **Empowerment**

Ceci nous amène directement à la question de l'empowerment. Comme il en a été question précédemment, instaurer une MLC dans une communauté vise parfois une réappropriation de l'économie et de la monnaie qui circule à l'intérieur de son territoire. Cela nécessite l'implication active des acteurs du réseau. Lorsque c'est le cas, se doter des mécanismes de réappropriation et de démocratisation abordés tout au long de ce mémoire donne aux individus impliqués dans le réseau une prise de contrôle sur l'outil d'échange. C'est ce que l'on pourrait nommer l'empowerment.

Ce principe est apparu dans les années 1960 en contexte d'ébullition de mouvements sociaux. Originellement, le concept touche les « oppressed people, enabling them not only to express themselves, but also to gain power and overcome... domination. » (Schutz 2019 p. 2) Avec le temps, on épura cette définition, la diversifia à divers champs d'études et on lui donna une seconde utilisation. « Less conflictually, projects promoting deliberative democracy seek to create spaces where people can discuss issues reasonably and come up with collaborative solutions – this has become quite popular as “empowerment” in international development and in schools. » (p. 4)

Selon Aaron Schutz, cette nouvelle définition amène de nouvelles applications du concept comme l'apprentissage de compétences au niveau individuel ou à un niveau collectif avec la création d'espaces ouverts (inclusifs) ou fermés (exclusifs). Bien qu'il ne soit plus question de confrontation directe avec un pouvoir matérialisé, l'empowerment reste lié à la question du pouvoir, qu'il soit caché, diffus ou visible. La forme d'empowerment est façonnée en fonction de l'interprétation de la forme que prend le pouvoir et le but qui peut être de le renverser, le transformer ou l'éviter. La méthode privilégiée, bien qu'en apparence semblable, peut comporter des schismes plutôt conséquents. Par exemple, essayer d'intégrer la sphère de pouvoir pour la

transformer de l'intérieur, ou inversement créer un cercle complètement distinct qui tente de s'en dissocier.

Les réseaux de MLC peuvent fonctionner de la même façon. Cela n'est pas systématique, mais lorsque c'est le cas, la stratégie derrière leur création « is one that does not directly confront the global economy but rather seeks to create parallel spaces alongside it in which alternative ways of living can be created and flourish. » (Helleiner p. 41) Dans les cas qui nous intéressent, seulement Québec et Ungersheim seront pris en compte puisque rien ne laisse croire que Mulhouse poursuivait cet objectif.

## **Québec**

Le réseau de Québec ne se contente pas d'offrir un nouveau moyen d'échange pour favoriser un circuit court. La sociocratie favorise grandement la prise de contrôle sur l'économie locale et sur la monnaie par les décisions sur la direction à prendre pour le bien du réseau. Pour inclure le plus de personnes et d'idées possible, le consentement est préféré au vote majoritaire ou à la recherche du consensus. Le désaccord est permis et il est encouragé de le signifier. De plus, contrairement au vote majoritaire, il est possible d'être en désaccord avec la majorité tout en ayant un pouvoir de négociation avec celle-ci jusqu'à trouver un terrain d'entente qui satisfait tout le monde. Au moment du terrain, on m'a dit que malgré les différences idéologiques, tout le monde s'entendait sur le fond et réussissait à faire un projet qui « se tient debout ».

L'implication au moment du terrain était toutefois moins forte qu'espérée. Selon un acteur, il s'agit de créer une habitude où les gens peuvent se réunir mensuellement et participer à des activités qui ne tournent pas nécessairement autour de la monnaie. Que le réseau se dégage quelque peu de la monnaie pour proposer des activités qui favoriseront un esprit communautaire entre individus, créer une collectivité. La raison est très simple : « La base du projet était de se réapproprier l'outil qu'on utilise de manière quotidienne, c'est de faire que cet outil soit réapproprié par les citoyens pour qu'ils voient ce qu'ils veulent en faire. Mais il faut qu'ils puissent se rencontrer et se parler pour le faire. » C'est pourquoi il y a la proposition d'activités autre que sur la monnaie ou l'économie, simplement pour socialiser. C'est un moyen d'impliquer les acteurs

dans le réseau, de leur donner envie de participer et de délibérer lors des questions sur le réseau plutôt que de se réunir uniquement pour les cercles centraux, ce qui peut être moins motivant que si une communauté est créée autour du réseau et que ce dernier ne soit qu'une simple partie de cette communauté. C'est également une façon de faire permettant de motiver et d'impliquer les acteurs puisqu'ils auront un sentiment d'appartenance envers ce réseau.

## **Ungersheim**

À en croire son créateur, le Radis est à la base un outil qui permet de se libérer du capitalisme et se libérer intellectuellement. Rien de concret n'a été développé pour expliquer comment cela devrait se faire, si ce n'est de relocaliser l'économie en se recentrant sur une économie des besoins essentiels.

L'éducation populaire pourrait être considérée comme une sorte d'empowerment individuel. Le modèle participatif de gestion de la monnaie à Québec, quant à lui, donne un réel espace d'empowerment en offrant les mécanismes de décision de la MLC à tous les acteurs du réseau. La différence réside en un empowerment collectif. Rien ne laisse cependant suggérer que le même phénomène est semblable au sein des deux autres réseaux. Contrairement au support à l'économie locale, par exemple, l'empowerment ne semble pas être un point aussi généralisé.

L'empowerment développé par Schutz se traduit essentiellement dans le contexte des réseaux de MLC par la capacité à prendre des décisions sur l'un des plus importants outils d'une économie monétaire. Les acteurs sont ainsi invités à agir activement pour le réseau plutôt que de rester passifs et subir des décisions qui sont hors de leur portée.

## **Réinvestir dans la communauté (Partie 2)**

Le rôle que peut se donner l'organisme dans la communauté ne se limite pas uniquement à un prêt aux entreprises de proximité comme développé au chapitre précédent. Avec les surplus dégagés, un organisme peut décider d'être un acteur important autrement.

En effet, loin d'être réduits à simplement promouvoir des valeurs au sein de la communauté, les organismes peuvent y jouer un rôle social actif à l'aide de leurs revenus. L'Eusko, par exemple, fonctionne avec un système de parrainage où l'organisme verse un don en MLC à un organisme du réseau s'il est parrainé par au moins 30 adhérents. Les frais de conversion sont leur moyen de financement pour soutenir ces subventions en Eusko. Cette façon de faire permet aux usagers d'être plus actifs dans le réseau en choisissant soi-même l'organisme de son choix. L'organisme propose d'autres services pour le réseau, par exemple des défis qui concernent la valorisation des valeurs soutenues que les commerces participants acceptent de relever, et l'organisme qui aide à relever ces défis (voir encore une fois Derruder 2017a). Les réseaux étudiés proposent généralement autre chose tout en ne s'éloignant pas toujours de cet exemple. Cependant, encore une fois, seulement 2 réseaux ont assez de données pertinentes sur le sujet pour être pris en compte.

## Québec

« [...] il y a un besoin pareil pour la communauté [avec le microcrédit] et ça peut être une source de financement tout en disant « regardez, la monnaie locale sert à faire du microcrédit ». Même si c'est un truc qui est infime, il y a quand même une fonction qui est utile dans la communauté en tant qu'acteur et se positionner sur des enjeux plus environnementaux ou sociaux. »

Encore une fois, le statut de projet pilote à Québec est la raison pour laquelle rien de concret n'était mis sur pied à ce moment. Quelques idées étaient encore en gestation pour décider laquelle ou lesquelles l'organisme choisirait. En plus de ce qui a été discuté au chapitre précédent sur le financement des commerces, d'autres projets ont été pensés pour le réseau du BLÉ. Le premier était sur le revenu de base. Le principe général du revenu de base vise à assurer un revenu minimal garanti à toute personne du territoire, sans distinction du salaire, du type d'emploi et des heures de travail de la personne. Pour MLCQ, participer au revenu de base signifierait par exemple d'assurer un montant mensuel garanti et fixe en BLÉ aux personnes à faible revenu.

La deuxième proposition est d'utiliser les surplus de MLCQ pour offrir du crédit. Le principe est de prêter un petit montant à un taux d'intérêt très avantageux pour les emprunteurs. Cela peut se rapprocher du rôle d'une banque, mais il s'y dissocie puisque le microcrédit sert à donner accès au crédit à une population qui n'y a pas accès dans une finalité communautaire plutôt que lucrative. Un premier exemple d'application du microcrédit viserait la population en situation de précarité économique, trop démunie pour que les banques leur accordent un prêt. Ce type d'aide aux populations en situation de précarité financière répond aux besoins immédiats pour ces personnes dans la ville de Québec, même si le montant reste faible. Une seconde application est par exemple avec des initiatives communautaires telles que les potagers publics, accessibles à tout le monde. Ce genre de projet ne garantit aucun retour sur investissement puisqu'il ne vise pas un enrichissement, mais une entraide, ce qui bloque l'accès à un prêt bancaire, mais qui pourrait entrer dans la mission de MLCQ. Ce genre d'implication place l'organisme comme acteur important dans la communauté et permet de soutenir localement des initiatives qui ont à cœur les mêmes valeurs environnementales et sociales, qui veulent aider la communauté ou encore les personnes dans une situation précaire. Tout comme il serait possible de faire des dons à la communauté. Les crédits comme les dons peuvent se faire en CAD ou en BLÉ.

Une autre idée est celle d'un bonus, ou prime d'achat, en acquérant le BLÉ. Lorsqu'il y a assez de surplus dans son compte bancaire, MLCQ peut augmenter le pouvoir d'achat de tous les usagers, ou, encore une fois, de la population pauvre pour augmenter leur pouvoir d'achat. La façon de procéder est de donner un pourcentage supplémentaire de BLÉ au montant acheté. Par exemple, acquérir 25B en payant 20\$. Ce supplément aurait toujours sa contrepartie CAD puisque le montant du bonus ne dépasserait pas le surplus, ou la quantité de surplus attribués au bonus.

Bien évidemment, tous ces projets n'étaient au moment du terrain que des propositions et rien n'était encore décidé, autant sur la mission de l'organisme, que sur les balises des valeurs et même de ce qui est considéré comme commerce local. Au moment du terrain, l'argent CAD restait dans le compte bancaire de l'organisme en attendant que les acteurs du réseau décident de statuer sur le sujet et sur l'utilisation des surplus. De plus, il n'y avait rien qui permettait à MLCQ d'avoir une source de revenus conséquente et stable. Selon le modèle en place à ce moment, cela passerait probablement par des subventions plutôt que l'application de frais à la conversion ou

d'une adhésion formelle payante comme à Mulhouse. Mais peu importe ce qui sera privilégié, dans tous les cas, l'organisme essaiera d'avoir un rôle important dans la communauté.

## **Mulhouse**

Le modèle du circuit de la Cigogne s'appuie sur les adhésions et les frais. Le réseau a obtenu des subventions au niveau européen pour l'embauche de salariés, mais le but à terme est qu'il devienne autonome grâce à un nombre conséquent d'adhérents qui lui permettrait, grâce à ces deux sources de revenus, de s'affranchir des subventions.

Mis à part le versement de salaire aux employés, le surplus de l'organisme vise à investir dans la communauté via la banque éthique où se trouve le compte de l'organisme, tel qu'expliqué dans le chapitre précédent. Pour Mulhouse, un pourcentage de la contrepartie en euro de la Cigogne serait légalement admissible<sup>29</sup> à un investissement pour des projets sociaux et environnementaux par la banque éthique. Ces projets restent vagues, mais le principe d'investissement des banques éthiques, s'il est le même que n'importe quel investissement de ce type d'institution financière, servirait probablement à des entreprises, OBNL ou toute autre personne morale. Par cette façon de faire, avec une même unité de compte, la monnaie circule deux fois sur le territoire, soit sous la forme de la Cigogne parmi les participants du réseau et sous la forme euro qui sert d'investissements pour la banque éthique selon les directives de l'organisme. Il est tout de même nécessaire de noter que si les investissements passent bel et bien par l'intermédiaire d'une banque éthique, les possibilités du réseau de la Cigogne risquent d'être plus limitées que pour le réseau du BLÉ qui pourrait, s'il le voulait, faire du microcrédit par lui-même et à des particuliers.

Finalement, selon ce qui a été collecté, la simple participation des adhérents semble être une contribution suffisante. Un point faible possible dans ce genre de circonstance est que les usagers ont beau vouloir acheter et utiliser significativement le réseau de la Cigogne, la possibilité que les euros équivalents restent dans le compte de l'organisme dépend beaucoup plus des

---

<sup>29</sup> On m'a apporté cette technicité légale, mais je n'ai pu trouver l'article de loi qui le confirmait.

commerçants qui décident de convertir expressément les billets ou les réinjecter dans le circuit, ce qui semblait être très peu le cas pour la Cigogne.

## **Retour sur l'aspect social**

Le principe de circuit court est ce qui donne les moyens de dynamiser des échanges dans un réseau de MLC, mais sans l'investissement des acteurs locaux, le réseau reste une coquille vide.

La valorisation de valeurs est fondamentale pour les adhérents qui ne doivent pas adhérer au réseau par pur avantage économique. C'est pourquoi il a parfois été mis de l'avant l'importance de tisser des liens entre les acteurs. Une participation sociale des usagers et des commerçants est donc demandée. Par la suite, les valeurs peuvent être de se dissocier du mode de vie consumériste, favoriser la transition écologique, se réapproprier la monnaie ou autre, tout dépendamment des décisions du réseau.

Dans le cas de Québec, des instances démocratiques, grâce à la sociocratie, ont été mises à la disposition de tous. Rien n'a été tiré du cas de Mulhouse, mais à Ungersheim, une libération intellectuelle en se focalisant sur les besoins essentiels plutôt que tout ce qu'offre la société de consommation était à la base très importante. L'implication des acteurs dans ces démarches n'est pas toujours un succès, d'où l'idée à Québec d'organiser des activités qui se distancieraient de la monnaie pour être plus ludique. D'autant plus que ce genre d'événements, en plus d'être un moyen pour favoriser l'implication, sert aussi de moyen pour favoriser les liens entre les individus de la communauté.

Le plus gros de l'implication reste cependant l'organisme qui essaie de faire une différence via une redistribution monétaire en accord avec les valeurs prônées, en tentant de favoriser des espaces de décision et de socialisation ainsi que la conscientisation de la population sur des enjeux qui lui sont importants dans le cas de Québec.

L'éducation populaire concerne une remise en question des préceptes de la place de la monnaie dans l'économie, ou encore par l'action en agissant au sein du réseau, ne serait-ce que par l'usage des canaux d'échanges et les réseaux de contacts. Selon une petite quantité de données, il

pourrait être pertinent d'instruire également sur l'importance du concept de réseau, ou de circuit en donnant une importance à la boucle de production et de consommation. Il semble y avoir une difficulté pour les acteurs locaux de faire jouer ensemble l'économie et des valeurs sociales, ou du moins un manque de connaissance sur ce potentiel avec une MLC, bien que pas nécessairement obligatoire. Ce genre de lien économie-valeur sociale n'est pas intuitif et l'éducation populaire peut servir à rendre ce lien plus explicite en plus de participer à une déconstruction du concept de la monnaie.

Cette éducation pourrait être vue comme un empowerment individuel alors que la prise collective de contrôle sur l'outil économique qu'est la monnaie est, quant à elle, un empowerment collectif puisqu'effectivement, une monnaie locale complémentaire peut tout aussi bien déborder du cadre du simple échange autant par les actions des acteurs que par celles de l'organisme.

Ce dernier peut agir pour devenir un acteur important dans la communauté et servir lui aussi les valeurs grâce aux surplus qu'il réussit à avoir et favoriser des projets ou d'en créer par lui-même, comme les idées d'aide à la population en situation de précarité économique par exemple. Le recours d'une banque éthique, bien que les investissements soient faits par une tierce partie, s'inscrit également dans cette lignée

Une MLC peut très bien se limiter à son aspect économique, mais dans l'aspect social, l'important n'est pas l'échange en soi, mais ce qui se trouve autour de celui-ci, par exemple choisir ses commerces de consommation en fonction de liens basés sur des valeurs communes. L'important et le plus difficile dans ce genre de situation est de faire en sorte que les acteurs comprennent le but de cet aspect et s'y impliquent.



## Conclusion

Nous en sommes donc rendus à répondre à la question de recherche : quelles sont les distinctions locales apportées aux trois aspects invariables des réseaux de monnaie locale complémentaire? En plus des distinctions attendues dans chacun des trois aspects des MLC, des distinctions structurelles sont apparues. Évidemment, l'encadrement légal changeait nécessairement selon le pays, mais également les types de partenariats, les règles entourant la convertibilité et celles de l'accessibilité, etc. Ensuite, l'aspect économique est probablement celui dont l'application est la plus semblable, bien qu'il y ait tout de même des distinctions intéressantes, notamment sur l'utilisation de l'argent dans le compte bancaire. L'aspect social, au contraire, est probablement celui dont l'application diverge le plus selon le réseau, avec le recours à la sociocratie, les valeurs promues et l'éducation populaire. Finalement, malgré toutes ces variations, des impondérables reviennent souvent, tels que les enjeux autour de l'accessibilité de la MLC, le recours à des salariés, la communication et bien d'autres.

### Distinctions structurelles

Les paramètres de la confiance, bien que généralement très semblables, ont souvent quelques distinctions. L'encadrement juridique français oblige par exemple ses organismes à ne s'occuper que du réseau de la MLC sans plus, d'où la nécessité pour la mairie d'Ungersheim à laisser la gestion du réseau et de la monnaie à un organisme indépendant. Le réseau de Québec n'est tenu d'obéir qu'aux lois encadrant les OBNL, alors que le réseau a lui-même fait le choix d'endosser ce type de structure légale dans le but de s'offrir une crédibilité auprès des commerces et des partenaires, bien qu'il ne fût pas tenu de le faire.

Le type de partenaire diffère également. Alors que le réseau du BLÉ a cherché ses partenaires dans le milieu commercial avec les SDC pour se faire une crédibilité, Ungersheim, par exemple, a bénéficié de l'appui de la mairie et du bureau de poste dès les débuts de RADISOL, très certainement à cause des origines de la MLC qui provenait directement de la mairie. Inversement,

à la Cigogne, il ne semblait pas chercher à outrance des partenaires, si ce n'est que de profiter des élections municipales pour essayer de créer des partenariats avec les mairies de Mulhouse et ses environs.

Finalement, les paramètres de la circulation sont probablement les plus diversifiés de cette section et les partenariats en sont l'une des causes puisqu'ils vont généralement servir à faciliter la conversion et l'accessibilité à la MLC. Par exemple, les SDC de Québec devaient fournir de lieu garanti de conversion aux commerces ayant un surplus de BLÉ. Le bureau de poste d'Ungersheim, quant à lui, est le lieu d'accessibilité aux usagers. Finalement, les commerces à Québec tout comme à Mulhouse servaient parfois de banque de change pour que les utilisateurs puissent avoir accès à plusieurs endroits où acheter leur MLC. Le fait que ce soit deux villes assez grandes pourrait d'ailleurs expliquer cette nécessité d'avoir plusieurs banques de change plutôt qu'une seule au centre-ville par exemple comme c'est le cas avec le bureau de poste au centre du village.

De plus, les règles de conversion et d'adhésion changent selon le réseau. Alors que le change, peu importe sa direction, était constamment du 1 pour 1 dans le réseau du BLÉ et que la monnaie était utilisable par tous, le réseau de la Cigogne demandait une adhésion annuelle de la part de ses usagers et un prélèvement de 5% à la conversion pour les commerces. Celui du Radis ne demandait qu'une adhésion annuelle de 5 euros pour ses usagers et les commerces, plutôt que de payer ce genre de frais, ont conjointement décidé d'offrir des rabais aux usagers lorsqu'une transaction était payée en Radis.

## **Distinctions économiques**

La principale distinction économique réside probablement dans l'intermédiaire qu'est la banque éthique. Si le réseau du BLÉ décidait d'utiliser ses sources de revenus pour investir dans des commerces locaux, par exemple, cela se ferait selon les critères de l'organisme. De plus, cela n'empêcherait pas l'organisme de disposer de ses revenus à des fins moins rentables si cela en était décidé, alors que l'usage de la banque éthique semble être qu'elle investit dans les commerces qui entrent dans les critères de l'organisme alors qu'elle conserve un pouvoir

décisionnel tout en limitant probablement les investissements aux personnes morales. L'utilisation d'une banque éthique n'est évidemment pas une mauvaise chose en soi, le point ici est que le contrôle sur la monnaie et les revenus dégagés est moindre. Le but de l'organisme de la Cigogne semble toutefois aller directement vers les possibilités qu'offre la banque éthique, ce qui ne risque donc pas de limiter ses objectifs.

Proposer de nouvelles pratiques économiques (de consommation et de production) est un autre point qui semble diverger et même relever d'un certain enjeu. En effet, avec le réseau de Québec, ces nouvelles pratiques étaient ancrées dans plusieurs projets et discours, mais échappaient à plusieurs acteurs moins éduqués sur le sujet ou même aux personnes qui ne voyaient pas la pertinence du réseau. Ce changement de mode de vie était aussi présent à la fondation du Radis, mais le changement d'organisme gestionnaire semble avoir changé les objectifs du réseau. Avec la Cigogne, cela semble n'avoir jamais été le cas. Ici, le réseau semble avoir plus intégré le système économique global avec une volonté d'avoir un effet positif sur sa communauté sans remettre en question le mode économique dans lequel nous vivons, si ce n'est de sortir la monnaie des flux financiers mondiaux, volonté également présente chez les deux autres réseaux.

## **Distinctions sociales**

La principale différence dans cet aspect est probablement la participation démocratique de tous les acteurs du réseau du BLÉ. Influencé par un organisme local qui pratiquait la sociocratie, MLCQ a décidé de faire de même et il a laissé une place égale à tous les acteurs du réseau en leur permettant d'avoir une voix dans les prises de décision du réseau même s'ils ne font pas partie de l'organisme. C'est la façon dont les bénévoles ont décidé que la réappropriation de la monnaie se ferait. Ce genre de pratique n'est pas uniforme chez les MLC puisque les deux autres réseaux ne semblaient pas appliquer ce principe et semblaient plutôt laisser les utilisateurs dans leur rôle de consommateurs. À Ungersheim, les commerces ont pris part à la décision d'octroyer des rabais aux transactions en Radis, mais cette réunion s'est produite alors que la mairie s'occupait encore du réseau.

Le cas de Québec, encore une fois, semblait unique avec sa volonté explicite de tisser du lien entre les individus en les sortant des échanges marchands et plutôt profiter du réseau pour créer de nouveaux espaces de socialisation. De plus, l'éducation populaire, aussi chère à l'organisme que la création de liens sociaux fait partie d'une volonté de transmettre des connaissances à la population sur la monnaie, l'économie, et les moyens de faire autrement. Cet autre objectif est également quelque chose d'unique au BLÉ. Même si le réseau de la Cigogne est lui aussi né d'un projet citoyen, il semble cependant moins porté à avoir un effet sur la population en elle-même, à être impliqué au niveau des individus. Ses objectifs semblent plutôt tournés vers les entreprises locales, entre autres par leur participation au sein du financement d'une banque éthique. Le projet semble donc plutôt d'aider à développer des projets entrepreneuriaux via le financement, avec des commerces « partenaires d'affaires » de l'organisme, plutôt que de vouloir créer un changement conceptuel chez les individus à partir de projets qui viendraient de l'organisme même, comme cela était le cas chez MLCQ.

## **Distinctions environnementales**

Il est important de revenir sur l'aspect environnemental. Celui-ci était quelque peu occulté de la recherche du fait de sa présence imbriquée dans les deux autres aspects : par exemple la prise en charge de son environnement par une collectivité, tel qu'espéré à Ungersheim, ou encore investir dans des projets à saveur écologique qui seraient exclus de tout accès au crédit par leur manque de rentabilité, comme à Québec. Mulhouse pensait également intégrer, grâce aux mairies, un réseau plus vert, ou du moins réussir à en promouvoir un, bien que rien de tout cela n'était précis ni concret. Le discours écologique était utilisé comme base pour développer d'éventuels partenariats avec les mairies, mais sans plus de détails sur le sujet.

L'aspect environnemental, bien que peu développé comme le sont les autres aspects, reste un incontournable et est très important à sa façon, puisqu'il semble servir de base à des projets économiques et sociaux plus soucieux de la faune, de la flore et des ressources naturelles dont nous dépendons. Mais il est surtout présent dans la volonté de changement du mode de

consommation et de production qui implique un gaspillage des ressources et une destruction de l'écosystème dont nous faisons partie.

## **La pertinence de recherches futures**

Finalement, en plus de toutes les distinctions nommées ici, cette recherche a permis de mettre en lumière de nouveaux principes permettant de saisir autrement la monnaie et de lui donner un ou même plusieurs nouveaux rôles sociaux. Le premier exemple serait le principe de vitesse de circulation de la monnaie. Celui-ci, plutôt que d'obéir à une nécessité structurelle de croissance sans fin n'a besoin que de possibilités d'échanges optimales, qui impliquent masse critique, et diversité. Le circuit court est un autre exemple où le concept s'est révélé de lui-même sans qu'il ait pour autant été prononcé.

Le rôle prédominant des bénévoles a également été mis en lumière. Il est pertinent d'avoir des salariés, autant pour apporter une crédibilité au réseau, mais également pour enlever des tâches importantes aux bénévoles. La participation des autres acteurs est également requise et facilite à leur façon les tâches des bénévoles, ne serait-ce qu'un commerce qui sert de banque de change ou d'usagers qui vont recruter des commerces ou d'autres usagers. Ces deux catégories d'acteurs se sont montrées bien peu actives dans le réseau de la Cigogne, ce qui n'explique pas à lui seul le constat d'échec de la plupart des commerces.

D'autres ont été brièvement mentionnés ou indirectement abordés, mais il serait nécessaire de faire de plus amples recherches sur ces sujets. Il est possible de penser à la question de la distance. Que ce soit la densité de population ou de commerces, de grandeur du territoire, par exemple des quartiers centraux ou s'étendant jusqu'en périphérie. La liste des commerces est un principe qui semble sous-estimé, mais dont le potentiel pour consolider le réseau, les valeurs, les projets, etc. est bien présent. Finalement, la communication, que j'ai tenté d'aborder, est restée peu développée, mais elle semble nécessaire si l'on se fie à quelques déboires observés comme le manque de connaissance sur les objectifs du projet, des nouvelles de l'organisme, etc.

Toutes ces notions seraient pertinentes à approfondir pour de futures recherches puisqu'elles semblent bien présentes, mais peu maîtrisées ou peu visibles, alors que les expériences de réseaux de monnaie locale complémentaire semblent en essor. Spécialement au Québec avec l'îlot qui tente de repartir, et même la Chouenne, la toute nouvelle MLC, celle-ci provenant de la chambre de commerce de Charlevoix qui a priori voudrait également inclure un changement de pratiques de consommation, plus écoresponsable. Tous les réseaux mentionnés dans ce mémoire sont des expériences avec des réussites et des déboires. Certains projets ont fonctionné et d'autres n'ont jamais réellement pris leur envol, mais ils font partie d'un immense essai et erreur global dont il est possible de s'inspirer localement pour proposer un monde qui nous convient mieux.

## Références bibliographiques

- Agut-Labordère, Damien. « L'orge et l'argent, les usages monétaires à 'Ayn Manâwir à l'époque perse ». *Annales. Histoire, sciences sociales* 1, n° 69 (2014): 75-90. <https://www.cairn.info/revue-annales-2014-1-page-75.htm>.
- Bernier, Bernard. « Économie réelle et symboliques, flux financiers et relation global-local. Crise du capitalisme et réorganisation des modes d'appropriation du surplus ». *Anthropologie et Sociétés* 34, n° 2 (2010): 47-64.
- Blanc, Jérôme. « Formes et rationalités du localisme monétaire ». *L'actualité économique* 78, n° 3 (2002): 347-69.
- . *Les monnaies alternatives*. Paris: La Découverte, 2018.
- . « Les monnaies sociales: dynamique et logiques des dispositifs ». *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 303 (2007): 30-43. [id.erudit.org/iderudit/1021546ar](http://id.erudit.org/iderudit/1021546ar)  
<https://doi.org/10.7202/1021546ar>.
- Bohannon, Paul. « The impact of money on an african subsistence economy ». *The journal of economic history* 19, n° 4 (1959): 491-503. <http://www.jstor.org/stable/2115317>.
- Derudder, Philippe. *Monnaies locales complémentaires et citoyennes pourquoi, comment?* Yves Michel. France, 2017a.
- . *Une monnaie au service du bien commun*. Yves Michel. France, 2017b.
- Di Muzio, Tim, et Richard H. Robbins. *An anthropology of money a critical introduction*. Taylor&Francis. The Routledge series for creative teaching and learning in anthropology. New York, 2017.
- Dubois, Jean-Paul. « Le "Ithaca hour" État de New York - USA ». Dans *Monnaies locales complémentaires et citoyennes: pourquoi, comment?*, par Philippe Derudder, 121-27, Yves Michel. France, 2017.
- Graeber, David. *Dette: 5000 ans d'histoire*. Les liens qui libèrent. France, 2011.

- . « On Social Currencies and Human Economies: Some Notes on the Violence of Equivalence ». *Social Anthropology* 20, n° 4 (2012): 411-28. <https://doi.org/10.1111/j.1469-8676.2012.00228.x>.
- Helleiner, Eric. « Think globally transact locally: green political economy and the local currency movement ». *Global society* 14, n° 1 (2000): 35-51.
- Herrman, Gretchen. « Special money: Ithaca “Hours” and garage sales ». *Ethnology* 45, n° 2 (2006): 125-41. <https://www.jstor.org/stable/4617570>.
- Hopkins, Rob. *Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Montréal: écosociété, 2010.
- Inconnu. « Billet local d'échange ». Une monnaie locale dans la ville de Québec et sa région, s. d. <https://www.mlcquebec.org/>.
- . « Eco-quartier Strasbourg ». Monnaies locales complémentaires citoyennes, 2013. <http://monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net/stuck/>.
- Malinowski, Bronislaw. *Les argonautes du Pacifique occidental*. Gallimard. Paris, 1963.
- Maurer, Bill. « Blockchains are a diamond's best friend: Zelizer for the Bitcoin moment ». Dans *Money Talks, explaining how money really works*, édité par Nina Bandelj, Frederick Wherry, et Viviana Zelizer, 215-29. Princeton: Princeton University Press, 2017.
- . « Payment: forms and functions of value transfer in contemporary society ». *The Cambridge journal of anthropology* 30, n° 2 (2012): 15-35. <https://www.jstor.org/stable/43610872>.
- . « The anthropology of money ». *Annual review of anthropology* 35 (2006): 15-36. <https://doi.org/10.1146/annurev.anthro.35.081705.123127>.
- Mitchell-Innes, Alfred. « What is money? » Dans *Credit and state theories of money: The contributions of A. Mitchell Innes*, édité par Randall Wray, 14-49. Cheltenham: Edward Elgar, 2004.
- Nakazato, Hiromi, et Seunghoo Lim. « evolutionary process of social capital formation through community currency organization: The Japanese case ». *International society for third-sector research* 27 (2015): 1171-94. <https://doi.org/10.1007/s11266-015-9631-x>.

- Naqvi, Mona, et James Southgate. « Banknotes, local currencies and central bank objectives ». *Quarterly Bulletin*, 2013, 317-24. file:///C:/Users/yannick/Documents/universit%C3%A9/(ANT-6160)%20Cultures,%20justice%20et%20droits/Naqvi\_Banknotes,%20local%20currencies%20and%20central%20bank%20objectives.pdf.
- North, Peter, and Katinka Weber. “The Alternative Economy at the Regional Scale? Lessons from the Chiemgau.” *Alternative Economies and Spaces: New Perspectives for a Sustainable Economy*, édité par Hans-Martin Zademach and Sebastian Hillebrand, Transcript, 2013, pp. 43–68.
- Orrell, David. « A quantum theory of money and value ». *Economic Thought* 5, n° 2 (2016): 19-28. <http://www.worldeconomicsassociation.org/files/journals/economicthought/WEA-ET-5-2-Orrell.pdf>.
- Papavasiliou, Faidra. « Fair money, fair trade: tracing alternative consumption in a local currency economy ». Dans *Fair trade and social justice*, édité par Sarah Lyon et Mark Moberg. NYU Press, 2010. <https://jstor.org/stable/j.ctt9qg61z.15>.
- Peacock, Mark. « The moral economy of parallel currencies: an analysis of local exchange trading systems ». *The american journal of economics and sociology* 65, n° 5 (2006): 1059-84. <https://www.jstor.org/stable/27739610>.
- Polanyi, Karl. « The economy as instituted process ». Dans *The sociology of economic life*, édité par Mark Granovetter et Richard Swedberg, 3-21. Routledge. New York: Taylor&Francis, 2011.
- Ruimy, Michel, et Christopher Dembik. *La monnaie: fonctions, mécanismes et évolutions*. Ellipses. Paris, 2017.
- Schussman, Alan Thomas. « Making real money: local currency and social economies in the United States ». University of Arizona, 2007.
- Servet, Jean-Michel. « Toward an alternative economy: Reconsidering the market, money, and value ». Dans *Market and society: The Great Transformation today*, 79-90. Cambridge University Press, 2009.
- Streinzer, Andreas. « Doing economic relations otherwise: everyday politics of solidarity in the TEM currency networks in Volos, Greece ». *Ethnologia Europaea* 48, n° 1 (2018): 69-83.

Toth, Balazs Istvan. « The function of local currencies in local economic development ». *Researchgate*, 2011, 67-78.  
[https://www.researchgate.net/publication/254441759\\_The\\_Function\\_of\\_Local\\_Currencies\\_in\\_Local\\_Economic\\_Development](https://www.researchgate.net/publication/254441759_The_Function_of_Local_Currencies_in_Local_Economic_Development).

Vigna, Paul, et Michael J. Casey. *The age of cryptocurrency: how bitcoin and digital money are challenging the global economic order*. St. Martin's Press, 2015.

